

République du Cameroun

Republic of Cameroon

Paix -Travail-Patrie

Peace-Work- Fatherland

Région du Littoral

Coastal Region

Département du Wouri

Wouri Division

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS

Récépissé N°063/RDDA/C19/BAPP du 07 Mars 1996

DOUALA/CAMEROUN

afemmesenfants@yahoo.fr

Version anglaise disponible

SOMMAIRE

Table des matières

Contenu	Page
Sommaire	2
Acronymes	4
Remerciements	6
Aperçu de l'organisation	8
Résumé	9
Introduction	15
PREMIERE PARTIE	
1- ACTIVITES REALISEES	18
1.1- Travail en milieu jeune	18
1.1.1- Fête de la jeunesse	19
1.1.2- Journée de l'hygiène menstruelle	24
1.1.3- Journée de l'enfant africain	27
1.1.4- Journée internationale de la fille	28
1.1.5- Mois camerounais du SIDA	31
1.1.6- Travail avec les enfants à besoins spéciaux	36
1.1.7- Autres activités menées avec les jeunes	37
1.1.7.1- Sensibilisation sur le cholera	37
1.1.7.2- Participation à la 14 ^{ème} édition du forum des jeunes	40
1.1.7.3- Rencontres en ligne	51
1.1.7.4- Publication sur les discours haineux	54
1.2- Activités menées avec les femmes	
1.2.1- Journée internationale des droits des femmes	56
1.2.2- Journée mondiale des veuves : 12 ^{ème} édition	70
1.2.3- 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes	72
1.3- Travail avec les plateformes	
1.3.1- La PLAFOSCIL	74
1.3.2- PLATEFORME GENERATION EGALITE	78
1.3.3- Plate forme CAFI (APPEL A L'ACTION)	79
1.3.4- PLATE FORME CS4ME	82
1.4- Travail fait dans le cadre des partenariats avec AFE	84
1.4.1- Présentation du projet PBF/GYPI	84

1.4.2- Travail fait avec UNFPA	90
1.4.3- Travail fait avec UNESCO	90
1.4.4- Travail fait avec OCHA	91
1.5- Travail en collaboration avec les autres acteurs et participation aux activités connexes	91
DEUXIEME PARTIE	102
2.1- Résultats obtenus	
2.1.1- Les statistiques	100
2.1.2- Bon accueil des institutions	101
2.1.3- Collaboration améliorée avec les pouvoirs publics	101
2.1.4- Un gain de plus en plus accru pour les questions touchant à la sexualité	102
2.2- Difficultés rencontrées	
2.2.1- Prise en charge des prestations notamment des formations	102
2.2.2- Difficultés à stabiliser le personnel	102
2.2.3- Manque de ressources financières	102
2.2.4- Prévalence des préjugés	103
2.2.5- Faible sensibilité des entreprises	103
2.2.6- Questions d'identité de genre et autres	103
2.2.8- Difficultés de publication et de diffusion	103
2.3- Les constats et nouveaux défis	
2.3.1- Défis liés au contexte socio culturel et politique	104
2.3.1.1- L'autonomisation des femmes	104
2.3.1.2- L'éducation	104
2.3.1.3- Les discriminations liées au sexe	104
2.3.1.4- L'accès aux soins de santé	104
2.4- Défis liés au travail d'AFE	105
2.4.1- Le fonctionnement de l'organisation	
2.4.2- Le renforcement des capacités	
2.4.3- La non prise en compte de notre présence sur le terrain	
2.4.4- L'absence des « safe space »	
2.4.5- L'impunité des bourreaux	
2.4.6- Le travail de résilience	
2.4.7- Mise en relief des perspectives	

ACRONYMES

ACED: Agir et Construire Ensemble Durablement
ADEF : Association pour le Développement et l'Entreprenariat Féminin
AFE : Association Femmes Et Enfants
AGR : Activités Génératrices de Revenus
ANAJEHCAM : Association Nationale des Jeunes Handicapés du Cameroun
AFHCAM : Association des femmes handicapées du MOUNGO
BTC: Building Together Cameroon
BUNEC: Bureau National de d'état-Civil
CAFI: Call for Action and Implementation
CAL: Coalition des lesbiennes africaines
CAM : Commune d'Arrondissement de MANJO
CAN: Commune d'Arrondissement de NKONGSAMBA 1^{er}
CAP : Centre Communautaire de formation au plaidoyer
CCID: Community Centre for Integrated Development,
CDHC : Commission des Droits de l'Homme du Cameroun
CDM : Cadre de Dialogue Multi-acteurs
CFHR : Center For Human Rigths
CMPJ/REF : Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes de Référence
CNJC : Conseil National Des Jeunes Du Cameroun
CNLS : Comité National De Lutte Contre Le Sida
COFEPRE : Collectif des femmes pour la protection de l'environnement et de l'enfant
CPFF : Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
CS4ME: Civil Society for Malaria Elimination
CORDAID : Organisation Néerlandaise
CRDI : Centre de Recherche pour le Développement International
DAJEC : Délégation D'Arrondissement de La Jeunesse Et Education Civique
DAPROFF : Délégation D'arrondissement De La Promotion De La Femme Et De La Famille
DFJ : Dynamique des Femmes Juristes
DO NOT HARM: Ne pas nuire
DVD : Dos Et Ventre Dehors
DSSR : Droit Sexuel et Santé de la Reproduction
EMAPUR : Equipe Mobile D'animation Populaire Urbaine Et Rurale
FDR : Feuille de route
FGE : Forum Génération Egalité
FNA : Association For a New Africa
FPS/AH : Femmes, Paix, Sécurité et Action Humanitaire
FSEGA : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion appliquée
GBVIMS : Gender Based Violence Information Management System
GEREA : Groupe d'Etudes et de Recherches en Economie Appliquée
GIZ : Service de Coopération Allemande
GPD : Genre-Paix-Développement
HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés
IAS: International AIDS Society
IPAS: Partners for Reproductive Justice in Francophone Africa
IST : Infection Sexuellement Transmissible
I=I : Indétectable =Intransmissible
JIFI : Journée Internationale de la Fille
LC : Le Communautaire
MINPOSTEL : Ministère des Postes et Télécommunications
MINAS : Ministère Des Affaires Sociales

MINJEC : Ministère De La Jeunesse Et Education Civique
MINPROFF : Ministère De La Promotion De La Femme Et De La Famille
MGF : Mutilations Génitales Féminines
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCHA : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
ODD : Objectifs De Développement Durable
OLPC : Observatoires des Libertés Publiques au Cameroun
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
OMS : Organisation Mondiale De La Santé
ONG : Organisation Non gouvernementale
ONU FEMMES : Organisation Des Nations Unies Pour Les Femmes
OSC : Organisation De La Société Civile
O3 : Nos vies, Nos droits, notre avenir
PBF/GYPI: Peace Building Fund/Gender and Youth Promotion Initiative
PDI : Personnes Déplacées Internes
PLAFOSCIL : Plate Forme des Organisations de la Société Civile du Littoral
PR : Président De La République
PEAS: Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels
PROCIVIS : Programme d'Appui à la Citoyenneté Active
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
PG : POSITIVE-GENERATION
SMI : Sante Maternelle Et Infantile
TAW : Treatment Access Watch (observatoire citoyen indépendants de l'accès aux soins de services de santé)
1MA : Un Monde Avenir
UA : Union Africaine
UE : Union Européenne
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UAF-A: Urgent-Action Fund-Africa
VBG : Violence Basée Sur Le Genre
VCD : Ventre Et Dos Dehors
VIH/SIDA : Virus de l'immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immuno déficience acquise
XOESE: Fonds pour les femmes francophones
WHW: Women Help Women
WP: Word Pulse
WWSF: Women's World Summit Foundation
ZN: ZENÜ NETWORK

CS4ME
 CIVIL SOCIETY FOR MALARIA ELIMINATION
 Join Our Work : www.cs4me.org



PLATFORM OF CIVIL
 SOCIETY ORGANIZATIONS (CSOs)
 COMMITTED TO ELIMINATE
MALARIA

REMERCIEMENTS

En cette fin d'année 2022, **L'ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS (AFE)** vient vous présenter son rapport d'activités : ce rapport est l'œuvre de la collaboration permanente et soutenue de plusieurs institutions et autres âmes de bonne volonté qui n'ont ménagé aucun effort, en sacrifiant soit leur temps, soit leur intelligence et sagesse, soit des modestes contributions financières et logistiques.

Les questions sociales font référence à un questionnement essentiel, qui concernent les racines profondes du vivre ensemble ; elles sont le baromètre de notre association car permettent de regarder en face ce que sont les réalités quotidiennes auxquelles les populations font réellement face et surtout d'essayer d'apporter à leur niveau une esquisse de solution. Chaque association selon son domaine d'activités, sa vision, sa mission, ses objectifs, déploie des efforts pour aller sur le terrain afin de mettre en œuvre la politique gouvernementale, et apporter ainsi sa pierre à la construction de cet édifice qui est le Cameroun. L'Association Femmes et Enfants ne se met pas en marge de cette obligation de rendre compte.

L'AFE, par la voix de sa présidente et au nom de tous ses membres et bienfaiteurs (anonymes), ainsi que de son staff technique, ses bénévoles, saisit cette occasion de bilan pour leur exprimer sa profonde gratitude surtout pour son nouveau siècle.

Particulièrement, nos sentiments de gratitude vont à l'endroit des organisations de développement partenaires du Cameroun à l'instar de :

- **CORDAID** (Organisation néerlandaise) dont le soutien nous a véritablement permis de lancer cette activité sur le terrain ;
- **GIZ** (organisation allemande) ;
- **International AIDS Society**, une plateforme mondiale des acteurs du SIDA qui a fait de la présidente d'AFE, membre de cette prestigieuse organisation depuis juillet 2018 ;
- Madame la Déléguée Régionale du **MINPROFF** pour sa présence et l'encadrement accordés à toutes les activités menées ;
- Monsieur le Délégué Régional du **MINJEC** pour ses conseils et son encadrement sur le terrain ;
- **L'OIM, l'UNESCO** et le **PBF** qui ont signé une convention avec **L'AFE** pour la mise en œuvre du Projet « Renforcement de la coexistence pacifique durable et

l'autonomisation des jeunes déplacés dans les communes des Régions de l'Ouest et du Littoral au Cameroun » ;

- **Word Pulse, UNFPA, UNHCR, CS4ME, Coalition des lesbiennes Africaines, UAF- AF,** et bien d'autres ne sauraient être en reste.
- **La Plate Forme des Organisations de la Société Civile du Littoral,** qui à travers ses multiples webinaires a donné à l'AFE des occasions d'améliorer sa visibilité, notamment par la participation aux projets suivants :
 - **ACED :** (Agir et Construire Ensemble Durablement), et
 - **CDM :** Cadre de dialogue Multi acteurs

Tout aussi spécialement, certains sectoriels du département du Wouri particulièrement au niveau des arrondissements spécialement les DAPROFF/DAJEC et par leur parrainage institutionnel, leur facilitation sur le terrain, forcent notre admiration et notre gratitude. Plusieurs Organisations de la Société Civile (OSC) locales méritent nos sincères remerciements, à l'instar de : **BUILDING TOGETHER CAMEROON (BTC), 1MONDE A VENIR, ZENU NETWORK** (qui a fait de la présidente d'AFE, un membre de son conseil de gestion), **et ANAJEHCAM,** dont le sens de la collaboration et de partage ainsi que des occasions de renforcer des capacités de nos membres par les ateliers de formation, et autres conférences nous auront été très enrichissants.

Le secteur privé camerounais, nonobstant son élan de citoyenneté, est resté sourd à nos appels de demandes d'appui, malgré le grand espoir que nous mettons en lui pour la cause des femmes et des enfants.

Au demeurant, notre profonde gratitude va à toutes les personnes que nous ne pouvons pas citer nommément, et surtout à tous nos bienfaiteurs dont nous respectons la discrétion, et qui font des pieds et des mains pour la réalisation des activités à travers leurs suggestions constructives et leurs contributions de tous ordres.

Nous n'omettons pas de remercier spécialement tous les responsables, élèves et étudiants des écoles primaires, lycées, collèges privés laïcs, Universités et grandes écoles, centres de formation professionnelle et toutes les autres institutions qui nous font confiance dans la mise en œuvre de nos activités en nous facilitant l'accès dans leurs établissements respectifs.

Pauline MATCHIM. K

APERÇU DE L'ORGANISATION

Nom de l'organisation : Association Femmes et Enfants (AFE)

Statut juridique : Association déclarée sous le récépissé N°063/RDDA/C19/BAPP du 7 Mars 1996 à la Préfecture du Département du Wouri.

Age : Vingt quatre (27) ans au service des femmes et des enfants

Vision de l'association : Un monde sans discrimination aucune envers les femmes et où les droits des enfants et adolescents sont respectés.

Les objectifs

- ✓ Promouvoir et défendre les droits des femmes et des enfants à travers l'éducation, la sensibilisation, la formation, l'information, la médiation et la lutte contre les VBG;
- ✓ Contribuer à l'amélioration de la santé de tous par la promotion des droits sexuels et reproductifs ;
- ✓ Améliorer les pouvoirs économiques et sociopolitiques des femmes comme facteur d'autonomisation ;
- ✓ Faire entendre la voix des femmes et des enfants auprès des pouvoirs publics.

Domaines d'intervention :

- ✓ Droits de l'enfant ;
- ✓ Droits de la femme et de la jeune fille : (lutte contre les violences basées sur le genre, les IST/SIDA, droits sexuels et reproductifs, planification familiale...)
- ✓ Travail de résilience ;
- ✓ Plaidoyer /Lobbying.

Zones d'intervention couvertes (Cameroun)

- ✓ Région du Littoral, du Sud-ouest et du Centre.

Groupes cibles

- Les services déconcentrés de l'Etat ;
- Les Organisations de la société civile ;
- Les écoles, collèges, lycées, centres de formations, Universités
- Les Eglises, foyers, Mosquées, etc.

Bénéficiaires finaux

- Les filles-mères, élèves, étudiant(e)s, les adolescent(e)s, les enfants de la rue, les orphelins et enfants vulnérables(OEV), les parents, et enseignants ;
- Les enfants vivants avec un handicap,
- Les personnes vivant avec le VIH, toute autre catégorie discriminée PDI

Adresse :

- **Présidente exécutive / Coordinatrice :** KENMOGNE MATCHIM Pauline
- **Secrétaire Général:** MBEM MBEM Lazare Carnot
- **Responsable des projets :** ADELE EBONG ELAD
- **Chargée de la mobilisation des fonds:** ENDOUH ANNA YERIMAH
- **Chargée des programmes :** MURRIEL NYAMBO
- **Téléphone :** +237 674 384 826 / 699 849 556
- **Email :** afemmesenfants@yahoo.fr
- **Siège :** NEW-BELL, lieu dit **EGLISE BANDJOUN (face Mosquée centrale)**

Compte bancaire : **ECO BANK**

ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS 0000601318995801 62

Iban : CM21100290000601318995801 62

SWIFT : ECOCCMCX

RESUME

L'Association Femmes et Enfants présente son rapport d'activités de 2022 comme une année de succès surtout avec son nouveau siège sis dans un quartier populaire et peuplé de l'Arrondissement de DOUALA 2.

Malgré l'absence d'un bailleur de fonds qui soutient les activités de manière permanente, les réalisations ont été concentrées autour des grands événements qui ont rythmé l'année 2022 et qui servent de cadre de sensibilisation, d'éducation, de formation et d'interpellation au sujet des problèmes cruciaux liés aux jeunes, aux adolescents, aux jeunes filles et aux femmes.

Dans sa stratégie, les lycées, collèges, institutions universitaires, centres de formation professionnelle, Eglises et Mosquées, quelques familles et milieux non scolaires ont été privilégiés ; nous n'oublions pas les nombreuses associations des femmes rencontrées ainsi que les auditeurs de nos émissions radios.

Ce travail d'endurance mené par le staff technique de l'AFE, nous permet de mettre en exergue trois points principaux : les principales réalisations, les résultats et les leçons apprises, les difficultés et les perspectives.

A. LES PRINCIPALES REALISATIONS

Les activités sont généralement menées à quatre niveaux : le travail avec les jeunes et les femmes, travail mené au niveau des plateformes et avec les autres organisations, ainsi que les projets réalisés en tant que partenaires.

❖ Le travail avec les jeunes (filles et garçons)

Ce travail a tourné autour de : **11 février** : fête de la jeunesse ; **28 mai** : journée de l'hygiène menstruelle ; **16 juin** : journée de l'enfant africain ; **11 octobre** : journée internationale de la fille ; **1-16 décembre** qui est la célébration de la 7^{ème} édition du mois de lutte contre le SIDA. L'AFE est descendue sur le terrain lors de ces célébrations ; elle s'est appuyée sur les réunions, les sensibilisations, les émissions radio, les publications, les caravanes dans les établissements et dans les villes de Manjo et Nkongsamba pour parler de la paix, des VBG, etc.

Les principaux sujets abordés au cours de ces journées portent généralement sur : le harcèlement sexuel en milieu scolaire, les déviances en milieu jeune, les comportements à risque (les drogues, la prostitution, habillement indécent...), l'éducation sexuelle, la santé de la reproduction et les droits sexuels, les problèmes de sexualité en milieu scolaire, la planification familiale, l'encadrement des enfants à besoins spéciaux, les avortements clandestins, le sexe sans risque, le paludisme, le choléra, etc.

En cette année 2022, qui est la deuxième après l'avènement de la COVID 19 en 2020, nous avons constaté que le spectre de cette épidémie continue de planer dans la tête de nos tous petits, qui ont un mal fou à dire « **cholera** » par exemple, le mot COVID 19 étant définitivement ancré dans leur mémoire, preuve que cette pandémie les a vraiment

traumatisés. Désormais, dans la tête des enfants, parler de la prévention de la COVID est une réponse à toutes les questions. Pour lutter contre le choléra, le SIDA, le paludisme, il faut porter les masques et respecter la distanciation physique. Nous devons nous atteler à la déconstruction de cette imagerie qui prend de l'espace dans leur esprit.

Le programme scolaire a subi un coup surtout dans les lycées où on observe une forte population jeune. Il y a eu une revue des horaires : presque toutes ces structures qui encadrent les 3/4 de la population scolaire sont passées au système de mi-temps. Du coup, il n'est plus aisé de rencontrer en un passage, tous les élèves comme par le passé. Ceci a entraîné une baisse d'activités dans ces lieux, car le manque de moyens financiers ne nous permet pas d'aller et de revenir.

Force est de constater que plusieurs de nos activités ont connu un ralenti certain à cause des nouvelles mesures barrières qui s'imposent dans la lutte contre la pandémie à COVID 19.

L'année 2022 malgré ces difficultés, n'a pas été de tout repos. L'Association Femmes et Enfants dans le cadre du projet CAFI (Call for action) appel à l'action, a eu à organiser un atelier de dialogue avec les autorités religieuses et traditionnelles dans l'Arrondissement de Douala 5^{ème} pour leur présenter ce que sont les Violences Basées sur le Genre.

En outre, par une convention avec l'OIM, elle a mis en œuvre pour les communes de MANJO et de NKONGSAMBA 1^{er} le projet de « ***Renforcement de la coexistence pacifique durable et l'autonomisation des jeunes déplacés dans les communes des régions du Littoral et de l'Ouest Cameroun*** ».

Ce projet intervient aussi comme une solution aux effets néfastes du conflit sociopolitique en cours dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-ouest du Cameroun. Il se sert d'une part, de la communication et de l'information pour asseoir un dialogue franc et productif, un accès équitable à l'information dans l'optique de permettre une meilleure participation des déplacés internes à la vie socio-économique, politique et culturelle de ces espaces civiques d'accueil ainsi que la prise en compte de leurs préoccupations dans les politiques nationales et régionales. D'autre part, le projet se sert des outils d'autonomisation, à l'instar des appuis matériels aux déplacés à l'effet d'améliorer leurs revenus à travers des activités génératrices de revenus et par extension, leur niveau de vie, loin de chez eux.

❖ **Le travail avec les femmes**

Comme pour le précédent axe, il s'est déroulé autour des grands événements.

08 Mars : journée de lutte pour les droits des femmes ; **22 mai** : journée de l'éclampsie et de la pré-éclampsie ; **26 juin** : journée des veuves ; **31 juillet** : journée de la femme africaine ; **15 octobre** : la femme vivant en zone rurale et gestion durable des ressources productives. Bien plus, l'AFE s'est impliquée dans la célébration de la 16^{ème} édition des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes du **25 novembre au 10**

décembre sous le thème : « **œuvrons ensemble pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux files** ».

En 2022, le même schéma a été respecté, mais le nombre de femmes participant aux activités a beaucoup diminué, à cause des conditions que certaines imposent, à savoir le paiement des frais de taxi, alors qu'il est question de leur apporter un know how.

Travail avec les plateformes :

L'Association Femmes et Enfants est membre de plusieurs plateformes locales, nationales et même internationales ; mais dans ce rapport, nous ne retiendrons que trois plateformes avec lesquelles nous avons particulièrement travaillé durant l'année 2022, et ne manquerons pas aussi de remercier les plates formes internationales qui s'évertuent par les webinaires à renforcer les capacités des organisations comme les nôtres.

Le travail avec la **PLAFOSCIL** a conduit AFE a participé à deux projets qui sont :

- **ACED** : Agir et Construire Ensemble Durablement : il s'est agi de créer un cadre de dialogue multi- acteurs constitué des autorités administratives, traditionnelles, les CTD, le secteur privé, etc.
- En outre, AFE s'est chargé de la « thématique santé » durant l'année 2022 pour le compte de la PLAFOSCIL.

Le travail avec les plates formes **GBV TASK FORCE**, et les **POINTS FOCALUX GENRE** bien que timide nous a permis d'échanger sur des informations pendant l'année écoulée ;

L'AFE est aussi membre de la plate forme **CS4ME** (Civil Society For Malaria Elimination) ; Sur le plan international, l'Association Femmes et Enfants est signataire du pacte **Femmes, Paix, Sécurité et Action Humanitaire**. Le lancement a eu lieu pendant le forum Génération Egalité à Paris en 2021.

Nous ne manquerons pas de parler de **ZENU NETWORK** basé à BAFOUSSAM qui est devenu en cette année 2022, notre partenaire institutionnel. Grâce à ZN, la présidente d'AFE nous a permis de nous adresser à plus de 500 jeunes garçons et filles venus participer à la 14^{ème} édition du forum des jeunes au mois de juillet dernier à KRIBI. (voir page 40 et suivant du présent rapport).

❖ Travail en collaboration avec les autres acteurs

Pour ce qui est du travail avec les autres acteurs notamment les ONG locales, les partenaires au développement et les institutionnels, on peut retenir les activités de renforcement des capacités et de formation portant sur des thèmes variés.

B- Les résultats obtenus et leçons apprises

Des principaux résultats retenus au cours de l'année, on peut retenir :

- Les institutions et organisations de plus en plus réceptives aux questions de santé de

- la Reproduction et des VBG et de la santé en général ;
- La collaboration améliorée avec les pouvoirs publics le MINPROFF et le MINJEC ;
 - La collaboration renforcée aussi avec les PTF, tels que **l'UNFPA, l'UNESCO, l'OIM, le PBF**, et autres ;
 - Nous remercions **l'UNFPA** pour l'application intitulée **GBV POCKET GUIDE** qui n'est pas encore suffisamment vulgarisée et nous pensons qu'il y a nécessité impérieuse de procéder à la dissémination de cet outil ;
 - Il en est de même pour **l'UNESCO** qui a créé l'application intitulée **Hello Ado** qui fait la part belle aux questions que se posent les adolescents sur leur sexualité. Cette application qui arrive à point nommé, est en cours de vulgarisation et nous avons besoin d'appui pour le faire car il va certainement booster et faciliter notre travail en milieu jeune ;
 - Nous disons enfin merci au projet Call for Action and Implementation (**CAFI**) et à l'OIM dans le **projet « Renforcement de la coexistence pacifique durable et l'autonomisation des jeunes déplacés dans les communes de l'Ouest et du Littoral Cameroun »**, qui nous ont donnés des formations ayant permis à l'Association de se doter des outils tels que la PSEA, les outils de sauvegarde, le manuel de procédure, le code de conduite, etc.
 - Un nombre plus important et diversifié de la cible qui se fait de plus en plus importante et variée compte tenu des sollicitations multiples ;
 - Un intérêt accru pour les questions touchant à la sexualité et aux VBG;
 - Une sollicitation de plus en plus accrue du public cible pour les causeries éducatives, l'écoute et le travail de résilience ;

C- Les principales difficultés rencontrées

- Non Prise en charge des prestations notamment des formations des formateurs et des animateurs qui travaillent sur le terrain, des causeries éducatives, du travail de résilience et d'accompagnement psychologique des personnes victimes des VBG et des Personnes déplacées internes. Notre travail est fait à titre gracieux ;
- Difficulté à mettre en place une équipe et la stabiliser car les notions de volontariat et de bénévolat sont très mal connues par le grand public et surtout la jeunesse ;
- Difficultés à mettre en place des clubs d'action/animation sur la vie et l'amour dans les lycées, collèges et centre de formation professionnelle et même les clubs génération égalité, ou encore VBG.
- Manque criard de ressources financières et surtout d'un partenaire pouvant appuyer nos activités sur le terrain ;
- La prévalence des préjugés ;
- Absence de sensibilité des entreprises citoyennes ;

- Pas de formation suffisante pour répondre aux questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle en milieu scolaire ;
- Echec dans la recherche des financements auprès de plusieurs acteurs ;
- S'agissant des violences basées sur le genre, malgré tous les séminaires de renforcement de capacités organisés, les groupes whatsapp des expertes genre, **GBV Task force**, et autres, n'arrivent pas vraiment à mettre sur place un bon système de référencement qui pourrait aider les victimes à briser le silence, avec un accompagnement psychologique qui leur permettrait de se réconcilier avec elles-mêmes et d'aller de l'avant;
- Difficultés pour obtenir les fonds du Département Genre de l'Union Africaine, portant sur le budget sensible au genre, pourtant une convention a été signée depuis le 27 mars 2019 entre le Département Genre de **l'UA et l'AFE** ;
- Cette année, un seul webinaire travail a été fait pour la génération égalité à cause d'un sérieux manque de fond pour encadrer la femme de l'Afrique centrale sur ces questions qui restent vraiment d'actualité. Nous espérons que cette situation devra changer avec la nouvelle année, surtout qu'en 2021, l'AFE a commis un travail de cartographie sur les associations féministes de l'Afrique Centrale. Il va falloir donner suite à cette étude ;
- Enfin, nous ne manquerons pas de dire qu'un guide pour les personnes violées ou victimes d'abus sexuel a été commis par nos soins et nous cherchons un partenaire financier pour sa publication.

D- Mise en relief des perspectives

Les perspectives qui émergent méritent d'être mises en relief :

- A l'heure où on ne parle que des coalitions d'action génération égalité qui doivent normalement mobiliser les gouvernements, les organisations de femmes, féministes et de jeunes, les organisations internationales et le secteur privé pour catalyser l'action collective, susciter des conversations mondiales et locales entre les générations, stimuler les investissements publics et privés, réaliser des progrès concrets en matière d'égalité des sexes à travers les générations pour les filles et les femmes, il est temps de savoir que l'égalité des sexes n'est pas seulement un objectif, elle est essentielle à la survie de la planète, à la réalisation des droits des femmes et des filles et à la construction de nouveaux systèmes économiques et sociaux qui incluent et fonctionnent pour tout le monde. Une nécessité de formation des femmes tout azimuts s'impose particulièrement en Afrique centrale afin que celles-ci soient au même niveau de compréhension et pour que leurs voix soient entendues dans le concert des nations ;
- Travailler dans la recherche des opportunités de renforcement des capacités

des membres et des organisations partenaires surtout sur les questions liées aux droits de femme, pour répondre aux nouveaux défis ;

- Mettre un accent dans la recherche des partenaires à même de soutenir nos activités dans la durée (au moins sur un an) ;
- Réfléchir sur les dispositifs des services sanitaires sensibles aux jeunes dans le contexte camerounais particulièrement en matière de santé sexuelle et de reproduction ;
- Contribuer à une meilleure intégration de l'éducation à la sexualité dans les programmes scolaires au Cameroun par l'organisation d'un colloque à ce sujet ;
- Finaliser le projet de création de la **COFEAC (Coalition des Féministes de l'Afrique Centrale)** pour vulgariser les questions liées à la Génération Égalité pour un futur égalitaire ;
- Trouver un partenaire pour l'impression du « guide des filles violées »

INTRODUCTION

Chaque année, l'Association Femmes et Enfants produit son rapport d'activités pour des raisons de performance et de professionnalisme qui s'imposent à toute organisation sérieuse.

C'est la raison d'être de la présentation de ce rapport. Il a deux objectifs :

- ✚ Le premier est d'informer et de rendre compte à ses différents partenaires ;
- ✚ Le second est de faire notre autoévaluation, afin de tirer partie des limites du présent et corriger et/ou améliorer les actions futures.

Il s'agit de compiler les rapports de toutes les activités, des actions, des missions menées au sein de l'organisation au cours de l'année 2022. En réalité, la production du rapport final fait l'objet des discussions internes.

Comme les années précédentes, nous sommes resté constant dans nos centres d'intérêt, à savoir, l'éducation à la sexualité et à la santé de la reproduction, avec un accent particulier qui est mis sur les droits sexuels et reproductifs, la planification familiale, les violences basées sur le genre malgré l'absence d'un bon système de référencement, les droits des femmes et des enfants, le travail de résilience avec toute sorte de victimes.

Notre travail va en droite ligne avec les ODD suivantes :

ODD 3 : *permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et à tout âge ;*

ODD 4 : *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* et

ODD 5 : *parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.*

Cette année, un seul travail a été effectué sur la Génération Égalité, et pourtant, nous travaillons sur trois des six thèmes de la coalition d'action pour l'accélération de l'égalité des sexes, mais pas dans l'objectif fixé par le forum génération égalité.

Ces six thèmes de la coalition d'action sont :

- La violence basée sur le genre ;
- La justice et les Droits économiques ;
- L'autonomie corporelle, la santé et droits sexuels et reproductifs ;

- L'action féministe pour la justice climatique ;
- La technologie et l'innovation pour l'égalité des sexes ;
- Les mouvements et le leadership féministe.

Alors, nous nous interrogeons : selon l'ODD 3, pouvons nous vivre en bonne santé sans accès à l'éducation ? Dans ce cas, comment aider la jeune fille mère ou femme non éduquée à comprendre les enjeux d'une planification familiale et la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école et à dire non aux mariages forcés et précoces? Faut-il enseigner l'éducation sexuelle à l'école ? Comment et pourquoi ? Que pouvons-nous faire pour autonomiser les femmes à la base, si elles ne possèdent pas le minimum d'informations requis pour espérer un bien être futur ?

L'éducation complète à la sexualité (**ECS**) thématique très chère à **l'UNESCO**, fait partie intégrante de **l'EDUCATION** qui est un droit universel. Son intégration dans les programmes scolaires n'est pas un sujet de débat. Les bonnes questions tournent autour du quoi et du comment. Autrement dit, nous devons l'adapter à notre contexte et tenir compte des âges ainsi que du niveau des connaissances des enfants. Pour en savoir plus, nous vous invitons à télécharger l'application **HELLO ADO** sur Play store.

Enfin, s'agissant de l'ODD 5 sur l'EGALITE, les progrès sur les principaux indicateurs d'égalité des sexes sont au point mort et aucun pays n'a encore atteint la pleine égalité entre les sexes. Il nous revient d'aborder les problèmes qui comptent parmi les obstacles les plus insolubles à l'égalité, de la violence au changement climatique et aux systèmes économiques qui laissent les femmes et les filles derrière. Les obstacles liés à l'atteinte de cette égalité ont été présentés lors d'un webinaire organisé en mars dernier.

Ces activités rentrent en droite ligne avec des engagements internationaux du gouvernement camerounais particulièrement des Objectifs de Développement Durable (ODD), et de l'agenda 2063 pour l'Afrique que nous voulons.

S'agissant des six thèmes de la coalition d'action, nous pensons que l'Afrique centrale en général n'est pas suffisamment mobilisée autour de la question. Les discussions doivent cesser d'être élitistes. Il faudrait donner à toutes les femmes l'opportunité de participer et de prendre position sur les questions qui les concernent. Les femmes gagneraient également à identifier des actions qui, si elles sont mises en œuvre et entièrement financées, peuvent conduire à des changements durables, transformateurs et contribuer à

garantir que les femmes, les filles et les personnes de divers sexes du monde entier puissent pleinement jouir de leurs droits humains.

Notre rapport est structuré autour de deux grandes parties :

- ✚ Les activités réalisées au cours de l'année (Partie 1).
- ✚ Les résultats obtenus et leçons apprises qui permettent d'analyser et de mettre en exergue les acquis, les difficultés rencontrées et les nouveaux défis identifiés (Partie 2).



Causerie éducative sur les MGF (février 2022)

PREMIERE PARTIE

I- ACTIVITES REALISEES

Cette partie présentera le travail fait en milieu jeune, avec les femmes, et en collaboration avec les autres acteurs ; ils sont autant de points qui formeront la trame et le fond de rapport.

1.1-TRAVAIL EN MILIEU JEUNE

ALERTE OFFICIELLE : Attention, attention !!!!!!!

L'Etat du Cameroun protège la jeunesse : « la consommation des drogues détruit la jeunesse ». La drogue est un chemin de non-retour, mieux vaut ne jamais commencer. La drogue est une menace pour mon avenir ; pas de cannabis, pas de TRAMOL, j'ai choisi la santé. Non au BANGA ; non au chanvre dans ma vie. Toutes les drogues tuent. La culture, le trafic et la consommation des drogues, c'est la prison assurée.

C'est par le message ci-dessus que le MINPOSTEL a exhorté la jeunesse durant l'année scolaire et les vacances de 2022. Ceci est une preuve que les pouvoirs publics ont un regard bienveillant sur notre jeunesse qui souffre et qui est en manque de repères. A bien y regarder, la drogue en est l'un des facteurs qui leur empêche d'atteindre leur potentiel.

Mais force est de constater que les déviations en milieu jeune partent du fait qu'il y a une non préparation du jeune à rentrer dans sa vie d'adulte, et surtout d'une mauvaise gestion des pulsions liées à la puberté. Ceci crée un conflit personnel qui à la longue débouche sur le manque de maîtrise et d'estime de soi. Les violences de tout ordre envers les camarades et les enseignants, les insultes, le manque de respect, pour ne citer que ces exemples sont autant de choses qui montrent qu'un travail acharné doit être fait au sein de la jeunesse.

Les causes de la prise de drogue en milieu scolaire sont nombreuses : le suivisme, la pression du groupe, les frustrations de la vie, les troubles de l'humeur, le manque de confiance en soi et d'estime de soi, les problèmes familiaux, etc.

Le manque de connaissances et l'ignorance sont entre autres, l'une des causes de la consommation de ces substances chimiques synthétiques en milieu scolaire. En effet, ceux des élèves, qui n'en connaissent pas les méfaits, sont curieux et essaient à titre expérimental, les uns étant influencés par les autres.

L'**UNESCO** et son bureau régional pour l'Afrique a pensé à mettre à la disposition des jeunes l'application « **Hello Ado** » qui répond aux questions liées à la sexualité. Cette application va beaucoup faciliter la tâche à l'AFE mais une inquiétude demeure : que ferons nous des adolescents vivant en zone rurale et qui n'ont pas du tout accès à l'Internet et ne sont pas capables de posséder un téléphone Androïde.

Nous souhaitons aussi que pareil travail soit effectué sur les problèmes liés à la drogue. Les réseaux sociaux sont un autre moyen de communication qui peut être utilisé pour la sensibilisation des jeunes. Cette génération doit en profiter largement.

Chaque rencontre avec les jeunes est une occasion de gloser sur ces questions qui sont insidieuses et contre lesquelles les mesures drastiques ne sont pas encore prises dans les différents milieux de vie de ces jeunes.

1.1.1-Participation à la célébration de la fête de la jeunesse

La fête de la jeunesse au Cameroun est un excellent moment de communion avec les jeunes et leur nation. Le thème de la journée en 2022, est « **Jeunesse et participation volontaire aux grands défis du Cameroun** ». Fidèle à sa tradition, AFE y a activement pris part afin d'échanger avec les jeunes durant toute la semaine. Deux grands moments ont marqué son implication dans les activités :

Participation aux réunions de lancement de cette 56^{ème} édition :

- La première s'est tenue le 26 janvier au Parcours VITAE de DOUALA ;
- La seconde qui est celle de la **COMMISSION DE L'ŒUVRE DE LA PROMOTION DE L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE**, a eu lieu au centre Multifonctionnel de Douala 5 à KOTTO. La présidente d'AFE depuis plusieurs années déjà, a encore été désignée comme vice présidente de cette commission par la décision du Sous-préfet de Douala 5 qui institue la commission constituée de cinq membres, par décision **N°150/D/RLT/C19/05/BAJP**.

- ❖ Après plusieurs réunions préparatoires, les activités menées par l'AFE en partenariat avec le MINJEC, sont les suivantes :
- ❖ **Sensibilisation des jeunes du collège du Centre sur les MGF (Douala 5 en partenariat avec le DAJEC 5** sur les Mutilations génitales féminines ;

Tout commence par un appel en détresse reçue d'un élève du collège du centre ayant requis l'anonymat et qui nous disait qu'une de leur camarade ne voulait pas retourner chez ses parents de peur d'être mutilée. Le 05 février étant la journée de lutte contre les MGF, l'occasion était donc idoine pour organiser une causerie éducative avec les élèves de cette institution scolaire sur la question.

Invitée par l'**Association Femmes pour le Développement et le progrès de New-Bell**, une causerie éducative a été organisée sur les mutilations génitales féminines est un phénomène dont le reflet est une inégalité profondément enracinée entre les sexes et constitue une forme extrême de discrimination à l'égard des femmes.

❖ **LES MUTILATIONS GENITALES FEMININES**

Le contenu de ses sensibilisations a été imprimé dans un dépliant et distribué aux jeunes filles/garçons et autres femmes:

- **Au fait de quoi s'agit-il ?**

La Mutilation Génitale Féminines (MGF) est une ablation totale ou partielle des organes génitaux externes de la femme, à des fins non thérapeutiques. Les deux principales sont l'excision et l'infibulation.

- L'excision est l'ablation totale ou partielle des organes génitaux externes de la fille ou de la femme. On peut couper soit le bouchon, soit les petites lèvres, le clitoris ;
- L'infibulation est la couture des grosses lèvres : on ne laisse qu'un orifice pour faire passer l'urine et les menstrues qui ne sortent pas normalement. Dans ce cas, le mari, la nuit des noces ouvre le passage soit avec son ongle ou force le rapport sexuel, ce qui crée des douleurs atroces pendant les rapports sexuels.

Au **Cameroun**, l'excision est pratiquée dans les Régions de l'Extrême-Nord (Départements du Logone et Chari, Département du Mayo Sava et du Sud-ouest, Département de la Manyu ainsi que dans les grandes villes (Yaoundé, Douala), où ont migré les populations de ces territoires. Cependant, on n'en parle pas beaucoup dans les familles. Le phénomène reste caché.

Il nous revient de sensibiliser la jeunesse contre ce fléau afin que chacun soit non seulement un ambassadeur auprès de ses pairs mais aussi que tous soient au même niveau d'information. Les jeunes filles sont la cible principale de cette pratique, et en général ne comprennent ni ne savent ce qui se passe.

Les conséquences primaires sont essentiellement en rapport avec la blessure instantanée qui risque de se compliquer du fait d'une hémorragie pouvant entraîner la mort.

Les conséquences secondaires se situent dans la période allant du deuxième jour au sixième mois après la survenue de la mutilation. A ce stade, il y a des risques d'infections qui peuvent comprendre une fistule urinaire du fait de l'ablation de l'urètre.

Quant aux conséquences tertiaires, elles surviennent souvent lorsque les femmes sont devenues adultes et se caractérisent par des difficultés au moment d'avoir des rapports sexuels ou des complications lors de l'accouchement, notamment parce que la coupure a par exemple entraîné une fibrose et l'ouverture du vagin se fait très péniblement. Ce qui va nécessiter une intervention chirurgicale avant la l'accouchement.

○ **Violation des droits humains**

Cette pratique viole un ensemble de droits humains. En l'occurrence le droit d'une personne à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique, le droit d'être à l'abri de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants et le droit à la vie, en particulier lorsque la procédure entraîne la mort. Les mutilations génitales féminines n'ont aucun avantage pour la santé: au contraire, elles nuisent aux filles et aux femmes de nombreuses manières et interfèrent avec les fonctions naturelles du corps. Il y a donc nécessité de multiplier les stratégies pour le combattre.

Au Cameroun où la pratique est interdite, le code pénal prévoit jusqu'à un emprisonnement à vie pour des personnes qui se livrent à des mutilations sexuelles qui ne sont pas « justifiées par la nécessité de sauver la victime ». Voir loi du 12 Juillet 2016, article 277.

- **Interdire les mariages**

Le succès dans la lutte contre ce phénomène passe par la prise en compte de sa double dimension culturelle et économique. Sur le **plan culturel**, il faudrait faire une éducation sur ses méfaits pour amener les familles à l'abandonner. Au **plan économique**, il ne faut pas oublier que celles qui pratiquent ces mutilations gagnent de l'argent ; alors, comment les convertir et leur offrir d'autres opportunités de générer des revenus ? La sensibilisation doit aussi être renforcée auprès des chefs traditionnels et inviter les leaders politiques à introduire cette préoccupation dans leurs campagnes, et si possible, interdire le mariage des filles victimes de MGF. Ce qui dissuaderait ces femmes qui seraient alors forcées d'arrêter ces pratiques pour ne pas compromettre le mariage de leurs filles.

- **Les raisons et les causes de l'excision :**

Tout est basé sur les « **on dit** » car en fait, rien n'est vérifié:

- Si on n'enlève pas le clitoris, cela peut tuer l'enfant ou rendre l'homme impuissant ;
- Une fille non excisée est une fille non purifiée ;
- Si pendant l'excision, il y a hémorragie, c'est qu'il y a une sorcière dans le groupe et c'est généralement les femmes qui n'ont pas d'enfants qui sont pointées du doigt ;
- Une femme excisée a trop de sentiments ;
- Une femme non excisée est comme un homme ;
- Une femme non excisée ne peut pas épouser un homme initié ;
- Une femme non excisée ne peut pas faire de longues distances pour aller chercher de l'eau ;

- **Les conséquences :**

Au niveau corporel

L'appareil perd de son élasticité, il y a parfois obstruction au niveau des trompes ; rétention d'urine ; saignement pouvant entraîner la mort ; difficile pour les femmes de se sentir mouillé avant le rapport, d'où recours aux lubrifiants ; les victimes sont souvent orientées vers les sexologues ; les blessures instantanées risquant de se compliquer du fait d'une hémorragie pouvant entraîner la mort.

Sur le plan psychologique :

L'excision est faite pour couper tout désir à la vie : la personne excisée est brisée, cassée ; certaines femmes ne s'acceptent pas et ont besoin d'une prise en charge psychologique ; elles se sentent mal dans leur chair, chaque victime le vit différemment selon la douleur subie. Des réparations médicales par une chirurgie qui refabrique le clitoris peuvent être

administrées à la victime, ainsi qu'un accompagnement juridique pour celles qui demandent l'asile pour la protection de leurs petites filles à cause du danger de la pratique ;

❖ **Sensibilisation des jeunes du CMPJ/REF DOUALA 5**

En plus des causeries sur les MGF, les apprenants de ce centre ont profité de la projection du film intitulé : CONFIDENCES, film camerounais qui sensibilise contre les effets néfastes de la drogue en milieu scolaire.



Au CMPJ/REF de la cité sic

❖ **Sensibilisation des jeunes du Collège RETI NDOGPASSI 2 DOUALA 3**

A la demande des autorités de ce collège, 3000 élèves ont été sensibilisés ce 10 février dans la grande cour du dit collège, soit 1650 filles avec 500 PINS distribués. La sensibilisation a surtout porté sur les IST/SIDA en milieu scolaire. Nous avons profité pour rappeler aux jeunes filles présentes leur vulnérabilité face aux problèmes de sexualité. Une fille qui conçoit a beaucoup de mal à continuer ses études. L'occasion aussi était idoine pour leur demander d'aller se faire dépister car tout le monde est à risque.

❖ **Causerie éducative au CPPF d'AKWA, invitée par l'Association for a New Africa ;**

Causerie éducative sur le ***viol et les grossesses non désirées chez la jeune fille : comment rebondir et servir dignement son pays*** ; il s'agissait de dire à ces 60 apprenantes et 3 garçons présents, que même si un faux pas a été commis, il faut se relever et rebondir face à l'adversité, car le pays a besoin de tout le monde et de chacun pour sa construction.

❖ **Distribution des caches nez aux élèves du primaire (Douala 5)**

Nous disons merci à Un Monde Avenir qui nous a offert à notre demande des caches nez pour les enfants de l'école primaire. Grâce à ce don, certains enfants ont pu participer au défilé du 11 février, le port du masque y étant obligatoire. Les autorités de ces écoles n'ont pas manqué de nous remercier parce que grâce à nous, ils ont pu offrir des masques à leurs pupilles alors qu'ils n'avaient pas de budget pour s'en approprier.

Les masques ont été distribués aux écoles suivantes :

- **Ecole la différence ;**
- **Ecole la voix des sentinelles ;**
- **Ecole privée bassa ;**

Ce qui fait en tout 700 masques distribués, soit 300 pour enfants et 50 pour les enseignants. 200 masques ont été aussi distribués aux apprenants du CMPJ/REF de DOUALA 5 lors de la causerie éducative et 150 au collège du Centre.

RECAPITULATIF DES PERSONNES SENSIBILISEES POUR FETE JEUNESSE

INSTITUTIONS	NOMBRE DE MASQUES	NOMBRE DE PINS	PERSONNES SENSIBILISEES
AFD de NEW BELL	0		40
Collège du Centre	150		150
Collège RETI	0	500	3000
CMPJ/REF	200		94
CPPF AKWA	50	63	63
Ecole la Différence	150		500
Ecole sentinelle	50		170
Ecole Privée Bassa	100		200
TOTAL	700	563	4217



Ecole privée Bassa

1.1.2-La journée de l'hygiène menstruelle

Cette journée s'est célébrée cette année 2022, sous le thème : « **vivre ses règles sans peur, sans rejet, sans honte et sans vulnérabilité.** »

Au Cameroun, les élèves filles en général ont souvent du mal à gérer leur période menstruelle. Elles sont confrontées à de problèmes pratiques, sociaux, économiques et culturels. Plusieurs difficultés sont rencontrées :

- Le coût élevé des serviettes hygiéniques commercialisées ;
- Le manque d'eau pour se laver ou nettoyer les protections en milieu scolaire ;
- Les toilettes sales, désagréables à utiliser et non hygiéniques ;
- Le manque de produits hygiéniques pour la toilette intime (vaginale et anale) ;
- L'absence d'endroits appropriés pour sécher le linge menstruel ;
- Le manque d'accès à des médicaments anti douleurs ;
- L'inadéquation ou inexistence des installations servant à la gestion des déchets ;
- Le manque d'intimité pour changer les protections menstruelles ;
- Les fuites causées par des protections hygiéniques de mauvaises qualités ;
- Le manque de ressources pour le lavage comme du savon ou des bassines ;
- Un manque de connaissance quant au déroulement des menstruations ;
- Un accès limité aux services de conseils et d'orientation ;
- Les peurs liées aux mythes et croyances traditionnelles ;
- Le sentiment d'embarras et faible estime de soi ;
- L'absence de soutien de la famille et de la communauté ;
- Certaines pratiques religieuses qui consacrent l'impureté de la jeune fille en période menstruelle ;
- Etc.

La journée de l'hygiène menstruelle se célèbre le 28 mai de chaque année. Nous osons aborder ce sujet sur les règles qui sont tabou, et sur lequel la jeune fille par ignorance, accepte tout et surtout les informations non scientifiques ni correctes.

Les conseils à suivre pendant les menstruations :

- Changer les serviettes deux à trois fois par jour ; (tous les 4 à 6 heures) ;
- Choisir les serviettes en fonction de votre flux ;
- Se laver deux fois par jour ;
- Ne pas utiliser le savon pour les règles, mais de l'eau propre ;
- Laver les mains avec du savon après s'être changé de couches ;
- Ne pas superposer deux serviettes ;
- Ne pas jeter les serviettes usées n'importe comment et n'importe où ;
- Après usage, il est conseillé de les laver de les mettre dans le plastique qui se vend avec les couches, avant de les jeter à la poubelle ;
- Ne pas utiliser différentes serviettes à la fois ; utiliser soit les serviettes jetables, soit les tampons ou encore les serviettes lavables ;
- Eviter de les jeter dans les WC modernes ;
- moins de 15% des filles au Cameroun connaissent la gestion de l'hygiène menstruelle.

1 000 filles ont été touchées au Collège de la perfection (500) collège Sainte Julienne (200) et Paroisse saint Charles Lwanga (200) et Home ateliers (100).

L'objectif de la célébration de cette journée est de faire comprendre qu'il y a nécessité dans nos établissements scolaires, d'avoir des espaces pour filles. Nous devons briser le silence autour des règles car elles sont naturelles, ne sont pas sales, ni honteuses.

En 2022, cette journée a connu l'organisation d'une causerie éducative avec des jeunes filles démunies qui ont reçu des serviettes hygiéniques. Des émissions radiophoniques de sensibilisation ont tout de même été menées dans des radios de la place. (Radio Audace, Mirror, carrefour et Véritas).

Journée Mondiale de l'hygiène Menstruelle

Lieu: Monastère Pk10 Dim 29 mai 2022

Talk - AFE



Pauline Matchim Simo
Présidente de l'association
Femmes et Enfants

Thème

**Vivre ses règles sans peur,
sans rejet, sans honte et
sans vulnérabilité**





Jeunes filles sensibilisées au Collège Sainte Julienne de PK 19



Causeries éducatives sur le cycle et l'hygiène menstruel à MAKEPE

1.1.3-Journée de l'enfant africain

La 37^{ème} édition de la célébration de la journée internationale de l'enfant africain qui se tient le 16 Juin de chaque année, a été célébrée sous le thème : **« Elimination des pratiques néfastes affectant les enfants : progrès sur les politiques et pratiques depuis 2013 »**

Une table ronde a été organisée par le **COFEPRE** qui portait sur le sous thème **« L'implication des parents dans le travail des enfants pendant les vacances »**.

La présidente de l'Association Femmes et Enfants en tant que paneliste a participé à la table ronde et partage un extrait de ses propos.

Cette journée de l'enfant africain se célèbre depuis le massacre de Soweto en 1976 des enfants qui avaient manifesté car ils voulaient aller eux aussi à l'école.

Les pratiques traditionnelles néfastes qui portent atteinte à l'enfant sont légion dans notre pays. Or, la convention relative aux droits des enfants créée en 1990 et ratifiée par le Cameroun en 1993, dit que l'enfant c'est : 0 à 18 ans. On ne distingue parmi les enfants ni la fille, ni le garçon, parce que cette convention tient compte de l'égalité des sexes.

Il ya une préférence pour les enfants garçons par rapport aux enfants filles : ce sont les pratiques traditionnelles néfastes qui sont plus tournées vers les filles. On peut citer entre autre, le repassage des seins, les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et forcés, les VBG.

Nous allons nous appesantir sur la préférence que la société a pour les garçons et qui est tout aussi une pratique néfaste. Pourquoi ? La principale raison est liée au patriarcat. On considère la fille et la femme comme les citoyens de seconde zone. En Chine et en Inde, il y a un manque d'environ cinquante millions de filles parce qu'elles ont été avortées ou tuées, véritable féminicide.

Chez nous, tant qu'une épouse n'a pas accouché d'un garçon c'est-à-dire un héritier qui portera le nom de son père afin de perpétuer sa descendance, elle n'est pas de repos. Son époux sera encouragé à épouser une seconde femme qui lui donnera un garçon ; une épouse est capable d'aller jusqu'à 10 maternités ou plus parce qu'elle veut absolument un garçon. La naissance des garçons est célébrée plus que celle des filles.

Les garçons sont des héritiers les filles non car appelées à se marier dans une autre famille ; la fille ne peut pas transmettre le nom de son père à son enfant. Le statut de la fille est très limité, avec des interdictions qui leur sont dues.

Sur le plan de l'éducation, le garçon est privilégié au détriment de la fille. Quand bien même la fille serait inscrite à l'école, les parents ne la suivent pas, lui confient toutes les tâches ménagères, refusent de répondre aux convocations et même d'aller chercher leurs bulletins.

Dans nos maisons, les tâches sont réparties: les garçons ne font pas si, ni ça. Dans certaines familles, ils ne rentrent même pas dans la cuisine, et attendent que les filles leur servent à manger. Ce sont autant de raisons qui font du garçon le roi au détriment de la fille qui est parfois traitée comme une esclave. Cette éducation peut-elle permettre à ce dernier d'aider son épouse demain ? Tout est fait pour que cette situation puisse perdurer.

Sur le plan social, les garçons trouveront du travail plus vite que les filles parce qu'ils n'auront pas de maternité, et ne demanderont jamais de permission pour accompagner les enfants à la vaccination, ou les conduire à l'hôpital etc.

Sur le plan salarial, à diplôme égal et travail égal, les garçons gagnent plus que les filles. Nous devons lutter contre cette façon de faire, et nous battre pour l'égalité de droit, par la promotion de l'égalité des sexes. Chacune de nous ici présente, doit être une ambassadrice de cette cause. Nous sommes tous créature de Dieu. Qu'on soit garçon ou fille, on naît de la même façon, sortant du ventre d'une femme.

La recommandation que je donne, c'est de tout faire pour sensibiliser autour de nous pour inculquer à tous, les notions d'égalité de droit. Les droits de l'homme, doivent nous conduire à plus de justice et d'équité.

L'enfant a droit à la santé, nutrition, l'eau, l'assainissement, l'éducation et tout autre service visant à répondre à ses besoins fondamentaux. Il y a donc urgence de protéger tous les enfants et surtout ceux de la rue. Un état des lieux a été fait sur la négligence dont font preuve les familles qui laissent les enfants vendre dans la rue jusqu'à une heure bien tardive. Les débats ont porté sur ce qu'est vraiment la protection de l'enfant. Pour lutter contre ses pratiques néfastes, on doit revoir le système patriarcal et donner les mêmes chances et opportunités aux deux sexes ;

- Assurer la sécurité des filles, des garçons doit commencer en famille ;
- Aider les filles à rester à l'école où elles ont moins de risque d'être victimes des mariages précoces, ou de subir d'autres atteintes à leurs droits des adolescents et adolescentes, en construisant des sanitaires séparées pour les filles et les garçons, bien éclairées et sûres ;
- Trouver un espace nécessaire pour protéger les enfants et leur fournir des services essentiels ;
- Renforcer la sécurité des enfants et des jeunes et leur permettre de jouir d'un avenir meilleur et mettre à leurs dispositions les ressources dont ils ont besoin.

1.1.4-Célébration de la journée internationale de la fille :

Pour la célébration de la 11^{ème} édition de la journée internationale de la fille (JIFI), le thème proposé par le MINPROFF en cette année 2022, était : **Notre temps est venu : Nos droits, notre futur.** » Plusieurs crochets radiophoniques ont été organisés dans les radios de la place et surtout la radio des Montagnes à NKONGSAMBA.

Des causeries éducatives ont été organisées sur le thème et voici leur contenu :

Ce thème « **nos droits, notre futur** » rappelle à la planète entière, ses engagements pris à travers plusieurs instruments juridiques internationaux pour garantir la pleine jouissance par la fille, de ses droits humains. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes font partie intégrante de chacun des 17 Objectifs de Développement Durable. Ce n'est qu'en garantissant les droits des femmes et des filles dans tous les segments que nous parviendrons à la justice et à l'inclusion, à des économies qui fonctionnent pour tous et au maintien de notre environnement commun, aujourd'hui et pour les générations futures.

Les adolescentes ont le droit à une vie sûre, en bonne santé et à une éducation, non seulement au cours de leurs années formatrices critiques, mais aussi une fois devenues femmes. Si les filles sont accompagnées durant l'adolescence, elles ont la capacité de changer le monde. Elles sont les potentielles travailleuses de demain, mères, entrepreneures, mentors, chefs de famille, et dirigeantes politiques. Investir dans la réalisation du potentiel des adolescentes permet de défendre leurs droits aujourd'hui et d'assurer un avenir plus équitable et plus prospère. Un avenir dans lequel elles auront la part égale à la moitié de l'humanité afin de résoudre les crises liées aux problèmes du changement climatique, des conflits politiques, de la croissance économique, de la prévention des maladies et de la viabilité mondiale.

❖ **Ce que les filles doivent savoir**

Les filles connaissent leurs réalités numériques et ont le droit d'y accéder pour un meilleur futur. Ensemble, ouvrons ces voies à l'occasion de la Journée internationale de la fille. La pandémie de la COVID 19 a accéléré les plateformes numériques pour apprendre, gagner de l'argent et se connecter, tout en mettant en lumière les diverses réalités vécues par les filles. Chaque fille de cette génération, sans distinction de race, de sexe, de langue, d'origine ethnique ou d'âge doit avoir accès à la technologie, indépendamment de ses capacités, du statut économique et de l'origine géographique. 12 millions des filles sont mariées de force chaque année avant l'âge de 18 ans, soit près de 33 000 filles par jour.

Quels sont les obstacles à l'éducation de la jeune fille?

- Pauvreté et analphabétisme des parents ;
- Ignorance ;
- Mariages et grossesses précoces ;
- Choix éducatif favorable aux garçons ;
- Normes culturelles néfastes ;
- Les violences basées sur le genre ;
- La charge des travaux domestiques et agropastoraux ;
- La distance de la maison à l'école ;
- Environnement scolaire hostile et pas toujours favorable (absence d'espace pour filles en période menstruelle et mauvaise gestion des serviettes hygiéniques, harcèlement de tous ordres).

Pourquoi investir dans l'éducation de la fille ?

- La jeune fille constitue une partie majoritaire de la population globale et nationale ;
- Investir dans l'éducation de la fille est aussi un droit puisque l'éducation est inscrit dans les ODD, la charte Africaine sur les Droits et le Bien être de l'enfant, etc. ;

- Aucune initiative de développement ne peut se dérouler sans les femmes ;
- L'éducation de la fille va promouvoir une famille forte en santé et une vie heureuse ;
- Enfin, il faut reconnaître que « éduquer une fille, c'est éduquer une génération entière. »

Que faire pour atteindre une émergence équitable et durable par l'éducation de la fille?

- Briser les barrières de discrimination vis-à-vis de l'accès à l'éducation des filles, les stéréotypes qui empêchent les filles, ainsi que les normes culturelles et les pratiques traditionnelles néfastes;
- Eduquer les parents à l'importance de la scolarisation des filles en leur présentant les avantages sur la fille, la famille, la communauté et la nation ;
- Créer des espaces pour filles ainsi que les environnements favorables pour leur épanouissement ;
- Offrir les bourses d'études dans les secteurs où on trouve peu de filles à l'instar des séries scientifiques pour le sous système francophones et de « sciences » pour le sous système anglo saxon.

Jeune fille, comment contribuer à l'émergence de ton pays?

Tu dois être disciplinée, consciencieuse, et être courageuse. Prends ta vie en main puisque tu as l'opportunité d'étudier. Oublie tout ce qui peut te nuire et informe toi avant de rentrer dans la vie sexuelle qui ne peut t'apporter que des désagréments de tout ordre tels les relations sexuelles non protégées, les grossesses précoces et les IST/VIH/SIDA, les avortements clandestins etc.



La jeune fille du centre Romulus et Remus a du potentiel

1.1.5-Le Mois du SIDA

1.1.6.1 : Renforcement de capacité des partenaires et déroulement

AFE et ses partenaires institutionnels les **DAJEC de DOUALA 2, 4, et 5**, ainsi que ceux de **MANJO** et **NKONGSAMBA**, ont sensibilisé sur la lutte contre le **VIH/ SIDA 2022**, reconnue comme la 7^{ème} édition du mois camerounais du SIDA tel que recommandé par le ministère de la santé. Cette pandémie continue de faire des ravages, surtout que la sensibilisation a connu un relâchement du fait de la COVID 19. Notre slogan est resté le même que celui des années précédentes « **OUI A LA VIE, NON AU SIDA EN MILIEU JEUNE** ». Mais le thème cette année était : « **POUSSONS POUR L'EGALITE** ».

Pour mieux nous préparer, AFE a renforcé les capacités du personnel des DAJEC de MANJO et NKONGSAMBA ; Ces formations ont eu lieu selon le calendrier suivant :

- ❖ **MANJO, le 28 Novembre avec 8 participants ;**
- ❖ **NKONGSAMBA, le 29 Novembre avec 10 participantes.**

En outre, AFE a offert à ses partenaires les affiches et les pins pour les aider dans leur sensibilisation.

INSTITUTIONS	NOMBRE DE PINS	NOMBRE D’AFFICHES
DAJEC 2	2500	105
DAJEC 4	2550	105
DAJEC 5	2500	105
MANJO	2500	134
NKONGSAMBA	2500	134
Ecole de formation des infirmiers de la garnison	100	02
District de santé de NKONGSAMBA	100	-
HOME ATELIERS	225	4
FOCUS GROUP MANJO	100	-
TOTAL	13 075	589

Pour ce qui est de la formation, des questions test à choix multiple ont été proposées aux participants avant pour mesurer le degré de leur connaissance en matière de VIH/SIDA et après pour mesurer les efforts acquis.

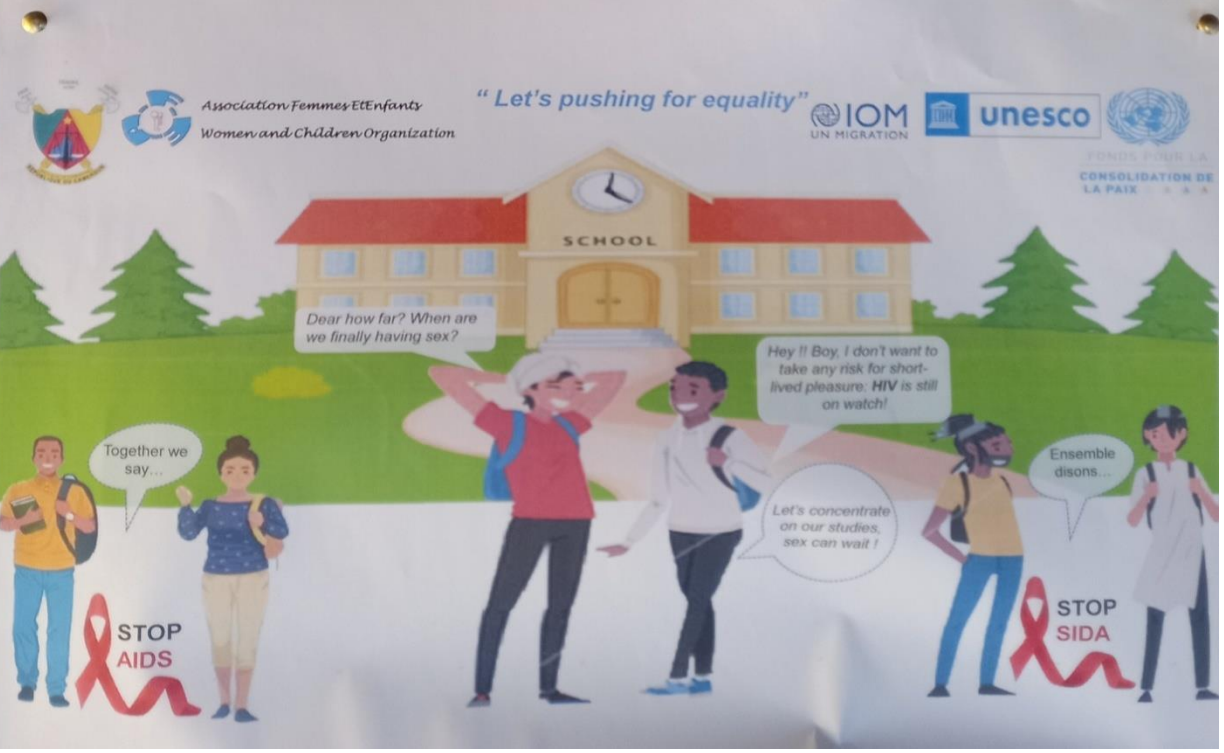
Le commentaire que nous pouvons faire est que les connaissances sont certes acquises, mais il y a toujours un manque de confiance quand il faut en parler. Or, l'éducation reste si non le seul, du moins, l'un des moyens pour donner la riposte au VIH/SIDA.

La sensibilisation dans les différents lieux ont porté sur les points suivants :

- Fais ton test de VIH et retire tes résultats. Seul le dépistage permet de connaître son statut sérologique ;
- Connaître mon statut sérologique, c'est commencer la prise en charge, protéger ma vie et celle de mon/ma/ partenaire et prolonger ma durée de vie ;
- Les services de dépistage se trouvent dans tous les centres hospitaliers ;
- Une bonne prise de médicaments rend les personnes vivant avec le VIH **INDETECTABLE ET INTRANSMISSIBLE. ET ON DIT I=I.**

1.1.6.2 : **RECAPITULATIF DES LIEUX ET PERSONNES TOUCHEES**

Arrondissements	Institutions	Nombre d'élèves touchés
DOUALA 2	LYCEE BILINGUE DE NEW BELL	5000
	ECOLE PUBLIQUE DE NEW BELL COMMISSARIAT	310
SOUS TOTAL 1		5310
DOUALA 4	LYCEE BILINGUE DE BOJONGO	6900
	COLLEGE HORIZONS	3000
	COLLEGE BILINGUE PROGRESSIF NOUNOU	1300
	INSET COLLEGE	2000
SOUS TOTAL 2		13 200
DOUALA 5	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE LA COTE	1000
	ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION DE BONAMOISSADI	159
	LYCEE BILINGUE DE LOGPOM	1000
	LYCEE DE MAKEPE	3000
SOUS TOTAL 3		5159
MANJO	CMPJ	75
NKONGSAM BA 1er	COLLEGE MONT KOUPE	487
	LYCEE BILINGUE DE NLONAKO	1201
	ECOLE MATERNELLE DU PLATEAU 1ere année	41
	ECOLE MATERNELLE DU PLATEAU 2 ^{ème} année	28
	ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2B DU PLATEAU	98
	ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2A DU PLATEAU	341
	ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2	278
	ECOLE PUBLIQUE GROUPE 3	102
SOUS TOTAL NKONGSAMBA 1^{er} et MANJO		2651
NOMBRE TOTAL DES PERSONNES TOUCHEES		26 320



AFFICHES PRODUITES POUR LA SENSIBILISATION EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS



Sensibilisation au « HOMES ATELIERS » DOUALA



Sensibilisation au CMPJ de MANJO



Sensibilisation à l'école maternelle du plateau à Nkongsamba 1^{er} (Nous sommes une génération sans sida)



L'équipe de sensibilisation au collège MONT KOUPE de NKONGSAMBA



Sensibilisation au Lycée de BOJONGO (DOUALA 4)

1.1.6-TRAVAIL AVEC LES ENFANTS A BESOINS SPECIAUX : LE CAS DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP MENTAL du Foyer Soleil Levant

Le travail fait avec les enfants porteur de handicap mental, permet au staff d'AFE d'entretenir les parents sur le handicap mental dans un premier temps, puis de faire un travail de résilience dans le but de les faire accepter la situation de leurs enfants, et enfin, de leur dire de considérer tout d'abord la personne avant d'associer le handicap. Selon la nouvelle donne qui est le fil d'Ariane du développement durable, « **personne ne doit être**

laissée pour compte ». C'est à juste titre que ce travail concerne l'ODD 10 qui demande de réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Un entretien a été fait avec les parents sur le HANDICAP MENTAL. Celui-ci a abordé plusieurs points clefs :

- La compréhension du handicap mental ;
- Les types de handicap et leurs caractéristiques ;
- Quelques repères sur le handicap mental ;
- La vie avec un enfant porteur de handicap mental,
- etc

A la fin de cette formation, nous avons aussi parlé aux parents des bénéfices de la psychomotricité. Autres consignes données aux parents, c'est de toujours sourire avec eux, et être toujours content. L'activité motrice joue sur le psychisme. Ce que nous avons pour vivre et représenter ce qui se passe dans notre tête, c'est notre corps. Le moyen généralement utilisé est le jeu avec un but précis à atteindre.

Cette activité a lieu généralement le 03 décembre, jour de la célébration du handicap.

1.1.7- AUTRES ACTIVITES MENEES AVEC LES JEUNES

1.1.7.1- Sensibilisation sur le choléra

En plus des activités habituelles, l'association cette année a organisé les sensibilisations sur le choléra. Ce travail a été fait en partenariat **OMS/MINJEC/AFE/WANET**.

Nous avons déploré le manque de flyers en langue anglaise surtout pour l'Arrondissement de DOUALA 4 où foisonnent plusieurs habitants d'expression anglaise. Environ 200 affiches ont été apposées dans ces établissements.

Par ailleurs, dans notre sensibilisation, nous n'avons pas pu faire des démonstrations de potabilisation d'eau devant les enfants.

LISTE DES ELEVES SENSIBILISES DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI PARTENARIAT OMS/MINJEC/WANET/ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS

DATE	LIEU	NOMBRE D'ELEVES SENSIBILISES. PRIMAIRE ET MATERNELLE	OBSERVATIONS
11 MARS 2022	Ecole la différence Douala 5	455	Les affiches ont été collées dans ces écoles où nous sommes passés et les dépliants distribués aussi bien en français qu'en anglais aux enseignants
	Ecole Populaire BASSA D1a 5	150	
	ECOLE LES SENTINELLES	170	
6 MAI 2022	ECOLE LAMARTINE BONABERI DOUALA 4	1000	Les affiches ont été aussi collées dans ce collège et les dépliants distribués au corps des encadreurs.

			Des affiches ont été collées aussi à l'infirmierie du collège
10 MAI	ECOLE PUBLIQUE BONABERI GROUPE 1	331	Les affiches ont été collées et les dépliants distribués uniquement aux enseignants. Malheureusement, nous n'avions pas d'affiches en anglais toute chose qui ne se présente pas bien pour le système anglo saxon. Nous aimerions avoir les dépliants et affiches dans les deux langues lors des prochaines descentes
	ECOLE PUBLIQUE BONABERI GROUPE 2	362	
	ECOLE PUBLIQUE ANGLOPHONE BONABERI	372	
	ECOLE PUBLIQUE BONAMATOUMBE	890	
11 MAI	ECOLE BILINGUE RACINE BONABERI	395	Les affiches ont été aussi apposées mais les responsables de ces établissements ont demandé que les sensibilisations soient plus pratiques. Exemple, montrer le sel d'hydratation par voie orale, démontrer aux enfants les comportements à changer par exemple remettre le bonbon dans la bouche après qu'il soit tombé par terre, démontrer les étapes de la potabilisation de l'eau.
	ECOLE TEGIEU BONABERI	147	
17 MAI	ECOLE PUBLIQUE COMMISSARIAT DE DOUALA 2	400	
	COLLEGE POLYVALENT ISLAMIQUE	500	
TOTAL		5172	



Barrer la voie au choléra

1.1.7.2- Participation de la Présidente d'AFE à la 14^{ème} édition du Forum des Jeunes du Cameroun, du 14 au 19 juillet à KRIBI

La 14^{ème} édition du forum des jeunes du Cameroun s'est ouverte sous les auspices de Monsieur MOUNOUNA FOUTSOU, Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique. Cette cérémonie riche en couleurs s'est faite à KRIBI, en présence de plusieurs autorités du Département de l'Océan, Région du Sud Cameroun, et de plus de 500 jeunes filles et garçons, représentant toutes les 10 Régions du pays.

A cet effet et pour la première la présidente d'AFE a été invitée pour un entretien avec les jeunes autour de la sexualité responsable ; un thème sur lequel ZENU intervient toujours, mais, qui cette fois, a été abordé avec un nouveau regard.

Le mauvais usage de la sexualité est aussi un des facteurs favorisant la débauche et non seulement détourne les jeunes de leurs objectifs, mais aussi et surtout les détourne vers des chemins qui sommes toutes, ne peuvent que conduire à leur déperdition.

Le thème de la rencontre est : « **Jeunesse unie pour l'émergence et le développement durable** » Pour introduire son propos, Mme Pauline MATCHIM a expliqué que le développement durable veut dire que l'utilisation des ressources doit être faite en tenant compte de ce qui sera laissé aux générations futures et c'est à la suite qu'elle a annoncé son exposé portera sur « **la sexualité humaine pour une sexualité responsable** ».

Définition des concepts : **la sexualité** est notre façon d'agir, d'être, de parler, de faire qui nous est propre et qui est particulière à chaque individu. Notre sexualité c'est notre personnalité ; il y a une différence fondamentale entre sexualité et génitalité, car, les deux thèmes sont différents : la génitalité est relatif à la reproduction, et est commun au règne animal. L'homme faisant partie de ce règne, son intelligence va lui permettre de ne pas agir par instinct. L'homme est donc un animal intelligent, capable de peser le pour et le contre, d'agir après réflexion, parce que chez lui, le premier organe sexuel est son cerveau. S'agissant de la **responsabilité**, elle est revenue sur deux articles du Code civil camerounais qui disposent que :

1382 : « tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ; et le second

1384 : « On est responsable des dommages causés à autrui non seulement de son propre fait, mais aussi de ceux des personnes dont on doit répondre et des choses que l'on a sous sa garde »

Voilà pourquoi les jeunes doivent prendre en main leur propre vie et réfléchir avant de s'engager dans toute vie sexuelle qui ne va pas sans conséquences. A cet effet, les bonnes questions doivent toujours se poser avant car après, il est trop tard.

Pour continuer son exposé, elle a rappelé que tout l'univers est sexué, et que la fonction de reproduction est fondamentale. Pour revenir, à l'humain, le corps humain a plusieurs fonctions et a pris l'exemple de la fonction digestive et de la fonction respiratoire qui s'exercent sans que la personne ne soit consciente. Par contre la fonction de la reproduction est celle qui va faire bouger le jeune parce que son système va se mettre en marche par la puberté avec les différents changements qu'elle entraîne.

L'exposé de 40 minutes qui était à bâtons rompus, a porté sur quatre grands points qui sont :

- **La sexualité humaine,**
- **Les IST/SIDA,**
- **La Planification familiale et les**
- **Violences basées sur le genre.**

A la fin de cet exposé, les jeunes ont posé leurs questions par écrit et les réponses suivantes ont été données ;

1- Quand on a un « gar » qui est accro au sexe que faire ?

Les jeunes doivent apprendre à vivre l'amitié. L'amitié est le lieu par excellence de l'apprentissage de l'amour. L'amitié est plus durable que l'amour qui est éphémère. Ce que le jeune doit savoir, c'est que la relation sexuelle n'est pas une preuve d'amour. Quand on a un garçon qui est accro au sexe, on doit le quitter parce qu'on ne construit rien à base du sexe. Il faut l'aider, car c'est un manque de maîtrise de soi, un manque de respect envers toi. Cela veut dire que seul le sexe existe pour lui et pas la relation d'amitié.

2- Ma question est de savoir comment intégrer ou aborder une personne qui refuse d'arrêter la masturbation

Ensemble, vous devez agir sur ses fréquentations et différentes causes qui le poussent à la masturbation. On peut citer entre autres, les amis qui ne parlent que du sexe à longueur de journée, les fantasmes sur les strings des filles, les sites pornographiques où on ne montre que le sexe à longueur de journée, les lectures des journaux à caractère pornographique, le visionnage des séries X ou roses, etc. nous devons donc l'aider à se défaire de ces mauvaises habitudes et à acquérir des nouvelles. Trouver par exemple des activités pouvant lui permettre de dégager son excès d'énergie, telles que le sport, le football, les travaux champêtres, la musique, la gymnastique, la danse classique ou traditionnelle etc.

3- En parlant de responsabilité : dans le cas où l'homme veut prendre la responsabilité de ses actes mais que la femme qu'il a mise enceinte ou sa famille s'y oppose, quel comportement doit adopter l'homme en question ?

L'homme doit pouvoir être à l'écoute, et c'est la raison pour laquelle garçons et filles doivent arrêter d'être naïfs. En milieu jeune, nous encourageons l'abstinence. Toute relation sexuelle peut avoir ou ne pas avoir des conséquences. Pour qu'elle n'ait pas de conséquences, il faut une **bonne utilisation** du préservatif masculin et féminin. Si non, les bonnes questions doivent se poser avant l'acte sexuel car tout peut arriver par exemple au cas où le préservatif est défectueux.

En outre, on ne négocie pas le port de préservatif le jour de l'acte sexuel. Il est souvent très difficile pour la femme de négocier: ce sont autant de situations qui aggravent sa vulnérabilité. Dans le cas d'espèce, l'homme doit chercher des alliés et rencontrer la famille de la jeune fille. Parfois si elle ne veut pas accepter la prise de responsabilité de l'homme, c'est soit parce qu'elle hésite entre plusieurs autres auteurs de la grossesse, soit elle veut se faire avorter. L'homme doit chercher à la dénoncer car l'avortement est non seulement interdit par la loi, mais, peut conduire à plusieurs autres risques tels que la mort.

4- Lorsqu'une femme mature décide d'avoir des rapports avec un jeune garçon qui ignore tout des relations sexuelles, et que la femme tombe enceinte, est ce que le jeune garçon est considéré comme une victime, ou sera-t-il obligé de prendre soin de la femme et de l'enfant ?

La relation sexuelle doit se négocier dans le dialogue, et la maîtrise de soi doit nous amener à prendre des bonnes décisions. Il faut d'abord regarder l'âge du garçon. Il ne suffit pas de dire qu'on est jeune, encore faut-il voir s'il est mineur aux yeux de la loi. Au Cameroun c'est moins de 21 ans, mais notre pays ayant ratifié la convention relative aux droits des enfants et le protocole de Maputo, le mineur devrait être celui qui a moins de 18 ans. Il faut toujours le consentement dans une relation sexuelle. Même si on n'est pas financièrement responsable, on reste le père de l'enfant à naître. On ne saurait nier une paternité.

5- La jeune fille qui entre en puberté : comment l'emmener avec des mots simples et adaptés à son âge à s'ouvrir entièrement et totalement à son parent afin que la confiance soit fluide ?

Beaucoup de personnes, parents et éducateurs pensent qu'il y a un âge pour commencer à parler des questions relatives au sexe avec les enfants. Nous pensons que le dialogue doit être instauré en famille, à partir du bas âge. Toute situation vécue est propice au dialogue. Quand on a commencé à parler avec l'enfant tôt, le malaise s'estompe, les barrières se brisent. Dans l'éducation à la sexualité que nous faisons, les mots sont toujours fonction de l'âge de l'enfant. Par exemple au primaire, on appelle les testicules, les usines de fabrication des demi-graines de bébé, l'utérus est la chambre de bébé, etc.

6- Comment la femme ou jeune fille peut elle tomber enceinte sans avoir vu ses menstruations ?

Oui, ceci est fréquent. De nos jours les jeunes filles rentrent dans la vie sexuelle de plus en plus tôt, avant l'apparition des premières règles, et il y a en a qui conçoivent sans avoir vu leurs premières règles parce qu'elles ont eu un rapport le jour où le premier œuf s'est présenté et il y a eu fécondation. Nous avons déjà reçu ces différents cas. Dans le cas des femmes qui accouchent, il y a ce que l'on appelle le retour des couches. Une femme qui accouche peut attendre un ou plusieurs mois avant que ses règles ne reprennent. Cette situation dépend de plusieurs paramètres. C'est la raison pour laquelle une femme peut concevoir si après un accouchement, elle a eu des rapports sexuels avec son mari sans protection. L'œuf a aussi été fécondé à son insu.

7- Pourquoi les petites filles regardent les « NOVELAS » ?

Il y a une différence fondamentale dans la manière d'aimer chez le garçon et chez la fille. Le garçon aime avec son corps et la fille avec son cœur. Mais chez les deux tous rêvent avec l'avènement de la puberté : mais ce rêve est plus prononcé chez la jeune fille qui attend le prince charmant et qui veut expérimenter tout de suite ce qu'elle voit dans les télé-nouvelas. Mais elle doit faire attention parce que la réalité est très différente du rêve.

8- C'est quoi la faiblesse sexuelle ?

De nos jours, la faiblesse sexuelle d'un/d'une partenaire favorise la prostitution sous prétexte que ma personne ne me satisfait pas, et très souvent, nous pousse à chercher le bon « gar » ou celle qui sait faire l'amour. Ce phénomène est également à l'origine des divorces parce que madame ou monsieur se sent mieux dehors.

8-Question : N'y a –t-il pas un moyen pour lutter contre la faiblesse sexuelle et sauver les couples ?

Il y a toujours un moyen de le faire, mais le premier remède est l'harmonie dans le couple. Le problème en fait est dû au fait que le dialogue n'est pas mis en avant dans la vie des deux partenaires. L'absence de communication bloque le développement harmonieux du couple. En plus, en ce qui concerne les rapports sexuels, le silence des conjoints est encore plus que grave car ne partagent pas mutuellement leurs attentes. Des vérités et les échanges entre partenaires doivent être réels et le partage doit être vrai. La solution n'est surtout pas d'aller voir ou chercher ailleurs. Il y a toujours des causes à notre faiblesse sexuelle qui peuvent être d'origines diverses. Mais en se faisant accompagner par un gynécologue, celui-ci peut déjà faire le bon diagnostic et aider à la résolution du problème.

9- Est-ce que les femmes stériles saignent ?

Ceci est une question qui nous revient souvent. Le saignement n'a rien à voir avec la stérilité. Il s'agit ici d'expliquer aux jeunes que les règles proviennent de la muqueuse utérine qui se désagrège chaque fois qu'il n'y a pas eu fécondation et coule sous forme des règles. Oui, une femme stérile saigne et même très bien.

10- Comment trouver des réponses quand aucun moyen de réponse n'est évident en sexualité ?

Il y a toujours un moyen de trouver des réponses. Vous avez autour de vous des éducateurs, les parents, les encadreurs des groupes de jeunesse, les chefs religieux, etc. Ceux-ci peuvent toujours répondre à vos questions. Ce qui tue en fait le jeune, c'est la honte et la peur. Les jeunes ont peur d'être jugé, alors qu'ils ont droit à l'éducation. En outre, ils pensent que la vérité est sur Internet. Or, le net ne donne que des informations, il n'y a pas de dialogue car ce que le jeune y lit et découvre, ne lui permet vraiment pas de développer son sens et son esprit critiques.

11- Comment parler d'amitié (couple) à ses parents quand ceux-ci ne communiquent pas avec leurs enfants ?

On dit que les enfants doivent enseigner les parents. Le problème de conflit de génération se pose avec acuité quand il s'agit des relations enfants/parents. Mais les jeunes sont mieux placés pour comprendre la situation. La génération actuelle est née avec les portables en main et se demande comment leurs parents ont fait pour vivre sans portable. Les jeunes doivent comprendre que ce qu'ils vivent aujourd'hui est différent de ce que leurs enfants vivront. Ils se doivent d'avoir des comportements répréhensibles qu'ils adoptent en famille par exemple, recevoir les amis dans leurs chambres, permettre à leurs amis d'ouvrir le frigo, de confisquer la télécommande, etc. ce sont des choses que les parents ne supportent pas toujours. Est-ce normal qu'un jeune invite une amie chez lui et au lieu de la recevoir au salon il l'amène directement dans sa chambre même s'ils n'y font rien? Il y a donc lieu pour les jeunes de créer des espaces de dialogue avec les parents et d'avoir des comportements irréprochables, d'imiter ce qui est bon chez les parents, de participer à la vie familiale, de demander des conseils, d'écouter les parents qui ont des expériences riches à partager. Or, beaucoup de jeunes pensent que parce qu'ils ont des masters, les parents ne peuvent plus rien leur apporter. N'oubliez pas les jeunes qu'il y a l'école de la vie et celle des valeurs. Seuls les parents sont capables de vous les inculquer.

12- Comment gérer les cas de stress chez la jeune fille pour que celle-ci n'ait pas un problème de règles perturbées?

Il est vraiment difficile de répondre à cette question parce que tout dépend de nos émotions. Les événements qui nous arrivent sont cause de stress. Le corps humain a lui aussi sa logique qu'il faut respecter. Il faut donc que la jeune fille comprenne que le phénomène des règles n'est pas automatique. Le corps est dynamique et non statique.

13- Vous dites à la jeune fille de ne pas avoir honte d'accoucher en milieu scolaire et pourtant, enceinte, elle est exclue du lycée, et pourtant privée d'éducation ; et vous dites à celle-ci de ne pas demander de l'argent : comment donc gérer une telle situation ?

Qu'est ce que les relations sexuelles apportent à la jeune fille ? RIEN. Certains disent que sans rapport sexuel, on risque de tomber malade. Ceci est faux car l'abstinence ne rend pas malade. Vous ne devez plus gober de telles bêtises. Ce sont les rapports sexuels qui peuvent rendre malade et même stérile.

Beaucoup pensent et croient (avec la complicité des garçons) que si elles n'ont pas de relations sexuelles, leur sexe va se fermer, la toile d'araignée va y pousser, leur futur mari va se moquer d'elle si elle arrive vierge au mariage, que ce sont les villageoises qui n'ont pas de rapports sexuels etc. Ainsi, la jeune fille qui tombe enceinte l'est parce qu'elle a voulu. Une grossesse ne doit plus être un accident. Vous les jeunes devez aller vers l'information surtout en ce qui concerne votre vie sexuelle. Ne pensez pas que vous serez jugé parce que vous posez des questions.

La fille enceinte doit être prise en charge par le responsable de la grossesse. Quand je dis qu'elle ne doit pas demander de l'argent, ce n'est pas quand elle est enceinte. Je le dis dans le cas où elle demande de l'argent comme condition pour avoir des relations sexuelles. La jeune fille n'est pas une marchandise et elle a besoin de l'encadrement de tous pour atteindre son potentiel. La situation de donneuse de vie la rend plus que vulnérable. De toutes les façons, une grossesse est un faux pas, et depuis cette année, la ministre de l'éducation a interdit tout renvoi d'une fille de l'établissement scolaire pour cause de grossesse.

14- Une jeune fille doit gérer son planning familial mais vous déconseillez la pilule : que faire ?

Pour moi, l'idéal pour une jeune fille c'est l'abstinence parce que la relation sexuelle n'est pas une obligation. Si une fille prend déjà la pilule, c'est que quelque chose ne va pas dans sa vie sexuelle. Il est vrai que c'est pour éviter une éventuelle grossesse. A-t-elle vraiment besoin de cela ? Mais si elle y tient, il n'y a pas que la pilule. Il y a d'autres méthodes de contraception et pour ce faire, il faut toujours rencontrer un personnel médical qui va vous faire des analyses médicales (hypertension artérielle, VIH, diabète et autres) ; en outre, il faut voir les méthodes disponibles et voir si vous y êtes éligibles. Or, ce qui se passe, c'est que le mimétisme prime en milieu jeune. Les filles imitent. Ma copine prend la pilule, je vais aussi en prendre. Non, cela ne marche pas comme ça.

15- Vous parlez de violences basées sur le genre et vous avez mentionné les LGBT, mais vous dites que l'homosexualité est proscrit : que faire ?

L'homosexualité est l'attrait pour une personne du même sexe (du grec homo= identique ; pour les femmes, on l'appelle lesbianisme). L'homosexualité résulte souvent d'une évolution psychique marquée par l'influence excessive ou insuffisante du père ou de la mère dans l'enfance ; ou suite à des perversions d'adultes qui ont provoqué une attirance pour le même sexe, ou une peur de l'autre sexe. La tendance homosexuelle n'est donc pas voulue, et ne rend pas spécialement heureux. C'est pourquoi les personnes homosexuelles ont besoin de notre respect. A moins qu'il ne s'agisse de compromission ou de pactes sataniques. Qu'à cela ne tienne, la loi camerounaise punit l'homosexualité : « **Est punie d'un emprisonnement de six (06) mois à cinq (05) ans et d'une amende de vingt mille (20 000) à deux cent mille (200 000) francs, toute personne qui a des rapports sexuels avec une personne de son sexe** ».

16- Quelles sont les conséquences de la masturbation ?

La masturbation est la recherche solitaire du plaisir sexuel par excitation des parties génitales, ou par des fantasmes. Elle est fréquente à l'adolescence avec l'apparition des pulsions sexuelles. La masturbation est aussi une fuite ou une compensation de certaines frustrations : solitude, manque d'affection, etc. Mais la masturbation n'est pas une solution. Au contraire, elle nous enferme dans le problème. Les deux tendances à éviter sont :

- 1- Banaliser la masturbation comme une hygiène nécessaire ou une découverte normale et positive de la sexualité. La masturbation n'est pas inoffensive !
- 2- Dramatiser la masturbation comme ce qu'il y a de plus sale et honteux. Mais non : notre corps est beau, et le plaisir est légitime.

Quel est le vrai problème ?

Le problème de la masturbation, c'est la quête d'un plaisir centré sur soi-même, sans relation ni tendresse. Comme l'enfant qui suce son pouce. Cela peut engendrer une obsession ou une culpabilité qui empoisonnent notre vie.

Le problème n'est donc pas physique, mais mental :

- 1- La masturbation affaiblit notre personnalité si elle devient habituelle. Elle affecte notre épanouissement par l'obsession sexuelle, le sentiment d'échec, ou la culpabilité ;
- 2- Elle peut aussi parasiter les relations amoureuses par la recherche du plaisir individuel, au lieu de vivre une vraie relation d'amour et de plaisir partagé. Le conjoint pourra en souffrir profondément.

Comme autres conséquences, certains médecins parlent de vertiges, insomnies, troubles de la vue, de l'ouïe, incontinence urinaire, mauvaise qualité du sperme qui devient trop clair, plus fluide et contient moins de spermatozoïdes, diminution de la qualité de l'érection. Se masturber favorise l'éjaculation précoce. Chez la femme, il y a l'utilisation des objets sexuels qui la poussent à acheter des jouets sexuels de plus en plus coûteux.

17- Pourquoi de nos jours, les habitants fréquentent des milieux à risque comme les bars, les snacks, etc., et savent qu'ils peuvent s'exposer aux risques graves tels que les viols, les grossesses précoces.

Je ne peux vraiment pas répondre à cette question. Chaque personne doit pouvoir identifier les raisons pour lesquelles elle fréquente tel endroit, et assumer les conséquences qui en découlent. C'est aussi cela la responsabilité.

18- Pourquoi dit-on que l'amour est aveugle ?

Parce qu'on ne choisit pas qui on aime. On aime une personne qui ne nous aime pas et cette autre personne aime une autre qui n'est pas nous. Parfois on aime quelqu'un qui ne nous considère pas. Il y a beaucoup de paramètres et chacun doit prendre le temps de comprendre l'amour.

19- Quels sont les signes permettant de savoir qu'un homme a des bonnes intentions envers une femme ?

Un homme qui a de bonnes intentions envers une femme vit une amitié profonde avec elle, sans sexe. Il te considère comme sa propre sœur. Il ne te fait pas ce qu'il n'aimerait pas qu'on fasse à sa propre sœur. Il la considère et l'aide à grandir chercher à l'abuser. Cet homme donne de bons conseils et va voir tes parents s'il veut t'épouser. Il ne te touche pas n'importe comment et ne cherche pas à ce que vous vous retrouviez à deux dans un endroit isolé.

20- Le viol prend en compte plusieurs formes de violences : après un viol, une femme peut elle atteindre l'orgasme ? si oui, comment expliquer ce phénomène ?

Certaines personnes le disent mais je n'ai pas encore rencontré une femme qui a atteint un orgasme pendant un viol. Ce n'est que cette personne qui pourrait expliquer ce phénomène.

21- Comment parler ou comment conseiller une personne addictive à la drogue dans la rue ?

De simples conseils ne peuvent pas aider une personne addictive à la drogue. Il faut tout un accompagnement pour l'aider à s'en sortir. Ceci va passer par les soins, le traitement, et surtout la réadaptation. Il faut aussi l'appui des psychologues. Le processus est long et des rechutes sont possibles.

22- Peut-on réellement vivre avec ces personnes sans propre et sans avoir peur de leurs comportements ?

Oui pourquoi pas ? Puisqu'on ne va pas créer un village pour les personnes addictives. Il faut bien qu'on vive avec elles pour favoriser leur réadaptation. Comme tout malade, elles ont besoin d'affection et de notre présence. Nous devons aussi apprendre à les comprendre et à gérer leurs crises.

23- Pourquoi est ce qu'on repousse les personnes vivants avec le VIH dans une relation d'amitié ?

Le VIH est un virus qui est arrivé dans le monde et qui s'est mis à tuer beaucoup de personnes. Au départ, il était dit qu'avoir le VIH était la mort assurée. C'est ce qui a amené les gens à se méfier des personnes séropositives. Le spectre de cette sensibilisation est resté présent dans notre esprit et aujourd'hui malgré la très grande évolution qu'a connue la recherche sur la maladie, les gens continuent à se méfier et à stigmatiser les personnes séropositives. Puisqu'un séropositif vit normalement et ne boit qu'un comprimé par jour, il vaut mieux ne pas dévoiler son statut et vivre une vie normale que de se faire rejeter. Vous ne devez dévoiler votre statut qu'à votre conjoint. Même le médecin traitant n'a pas le droit de dire à l'autre conjoint que son partenaire est malade. C'est un problème personnel. En outre le VIH n'est plus ce qu'il était il y a 30 ans et on dit : **I=I, c'est-à-dire Indétectable égale Intransmissible**. Cela veut dire que si vous prenez vos antirétroviraux tels que prescrits, vous ne pouvez pas transmettre la maladie.

24- Parmi les méthodes de planning familial quelle est la méthode que vous conseillez aux jeunes en tant que experte ?

Je conseille aux jeunes filles qui veulent se mettre sous contraceptifs, de ne pas choisir seul ou imiter leurs copines. Qu'elles aillent à l'hôpital se faire analyser le sang et faire les autres tests y afférent, et il leur sera conseillé un contraceptif qui va avec leur système.

25- Quelle est la différence entre le cycle menstruel et les règles ?

Un cycle est un processus qui a un début et une fin et qui peut recommencer. Le cycle menstruel commence le premier jour des règles du mois courant et se termine le premier jour des règles du mois suivant. Chaque fille doit avoir un carnet dans lequel elle note la date de ses règles. C'est la vue de ce calendrier qui permet de voir quelle est la durée de son cycle. On ne doit pas le confondre avec la durée des règles. Le cycle peut varier d'une fille à une autre. On a le cycle de 28 jours qui est le cycle standard. Mais à côté, on a les cycles courts (26 jours ou moins) et les cycles longs (29 jours et plus). La durée des règles aussi varient d'une femme à l'autre : un à 8 jours.

En fait cette question doit être bien expliquée aux jeunes parce que nos langues maternelles traduisent les règles en « lune » et ne font pas trop de différences.

26- Si la fille avec laquelle on a eu un enfant décide par elle-même d'aller avorter sans nous informer ça nous implique aussi ?

Bien sûr si vous ne la dénoncez pas, vous êtes un complice. Si vous avez su qu'elle devait avorter et n'avez rien dit pour l'en empêcher, vous êtes aussi bien impliqué que toutes les personnes qui ont participé à cet avortement de près ou de loin.

27- C'est quoi le déni de grossesse ?

C'est le fait d'être enceinte sans avoir conscience de l'être, car le corps ne présente aucun des signes habituels de grossesse : pas de ventre, pas de prise de poids, pas de masque de grossesse, les douleurs liées à la grossesse sont confondues parfois avec les douleurs gastriques, douleurs au dos, etc. Parfois, il y a même présence des règles.

28- Quand la femme finit de régler et si elle fait les rapports sexuels, est ce qu'elle peut tomber enceinte ?

Oui. Il y a tellement des facteurs qui entrent en compte, des facteurs que l'homme ne peut pas toujours maîtriser. Il vaut mieux prendre ses dispositions. Bien de femmes ont déclaré avoir conçu pendant la période des règles. Alors, attention à vous.

29- How does a woman who is a secretary in a service withstand to her boss ?

Il est question de respecter sa dignité. Votre dignité a-t-elle un prix ? La vie est faite de choix mais avant de prendre une décision, il faut toujours peser le pour et le contre et faire cet exercice. Si je couche avec mon boss qu'est ce que je gagne qu'est ce que je perds. Si je perds mon emploi parce que je n'ai pas couché avec lui, qu'est ce que je gagne et qu'est ce que je perds ? ce qu'il faut prendre en compte ici est **la DIGNITE** qui doit guider notre prise de décision.

30- Qu'est ce qu'une femme doit faire pour éviter les déceptions ou bien comment la jeune fille peut reconnaître en avant une relation pas sérieuse?

La jeune fille doit faire la différence entre la relation sexuelle et l'amour. Il faut vivre l'amitié. Quand le sexe intervient dans une amitié, ce n'est plus ça, cela devient une vie de couple. A ce moment les déceptions arrivent avec les chagrins d'amour. Il faut donc savoir les gérer.

Pour éviter les déceptions, demande-toi si ton « gars » ou ta « go » mérite ton attachement. Qu'est ce qui te fascine en lui ou en elle ? Sa beauté, il sait danser, ou quoi ? Il faut dépasser le visible. Quelles sont ses valeurs ? Sont-elles profondes et stables ? Qu'est ce qui l'intéresse dans la vie ? Quelles sont ses qualités, ses défauts ? Est-ce qu'il mérite ton admiration ?

Si tu tombes raide dingue d'un « gars » ou d'une « go », cherche derrière sa façade ses vraies richesses. Étudie le/la pour voir si elle/il mérite ton intérêt. Parle avec lui, elle, fréquente le/la. Mais garde tes distances : zéro sexe.

Bref, observe et réfléchis, surtout le matin au réveil quand notre esprit est alors plus lucide que la veille au soir, dans le feu de la passion ou dans l'alcool.

Tu peux tomber amoureux et la personne n'est pas attirée par toi. Tu vas déchanter. Mais ne dramatiser pas tes premiers échecs sentimentaux. C'est l'apprentissage normal et inévitable de l'amour. Quand on apprend à rouler à vélo, il est normal de se planter. L'essentiel est d'éviter la casse : désespoir, grossesse non désirée, IST/SIDA, etc.

Pour certains, la seule chose qui les intéresse, c'est ce que l'autre a dans la tête. Si elle/il sait tenir une conversation, et ne cherche pas à séduire, c'est bon. Les tourneuses de fesses qui veulent seulement les téléphones chers, aller manger au « tchop et yamo », aller danser ou à la plage, ce n'est pas intéressant.

31- Ma remarque : très bonne présentation, je suis très ému merci. **Ajout** : j'aimerais partager cette connaissance avec mes autres frères jeunes. Pour les filles qui consomment la drogue (crack) ceci empêche aussi les règles et si cela arrive, faudra pas qu'elles pensent qu'elles sont enceintes ; c'est la drogue qui est la cause.

Question : **Pourquoi est il nécessaire pour un couple non marié de faire des examens pré-nuptiaux avant le mariage ?**

Il est important de faire des examens pré-nuptiaux pour plusieurs raisons :

- Pour éviter de transmettre certaines maladies génétiques telles que la drépanocytose aux enfants, ou que les conjoints ne se transmettent pas d'éventuelles maladies sexuellement transmissibles comme le VIH SIDA ;
- Mesures du poids, de la taille et calcul de l'indice de masse corporelle. Examen gynécologique, et, en particulier examen clinique des seins, frottis cervical de dépistage, recherche de mutilations de l'appareil génital, etc.
- « Prévenir, contrôler, et éduquer les couples sur leur hygiène de vie, leur sexualité... cet examen consiste aujourd'hui d'avantage à déterminer des éléments comme le groupe sanguin, de manière à dépister d'éventuelles maladies.

32- Le Ministère des Affaires Sociales à travers ses centres sociaux ont les mêmes objectifs (planning familial, éducation à la sexualité, consommation des stupéfiants). Pourquoi ne pas s'associer avec les centres sociaux pour une efficacité conjointe ?

C'est ce que nous faisons sur le terrain. Nous travaillons avec les sectorielles, MINJEC, MINPROFF et MINAS.

Ce qui a beaucoup marqué à la suite des travaux, c'est cette assimilation dont les jeunes ont fait preuve des enseignements reçus ; elle a été surprise que lors de la soirée du samedi soir où les jeunes exprimaient leurs talents de rappers, l'un d'eux a repris les paroles de la causerie, à savoir, « la sexualité, ce n'est pas la génitalité », l'amour ce n'est pas la relation sexuelle, etc. Quelle joie de sentir qu'on n'a pas perdu son temps.



Le rapport sexuel n'est pas une preuve de l'amour



Forum des jeunes à Kribi

1.1.7.3- Rencontres en ligne :

The poster features a Facebook Live icon, the text 'LIVE 100% Jeune', and 'Sur reglocameroun'. It includes a photo of Pauline Matchim, a woman wearing glasses and a headwrap. The main title is 'POURQUOI LES FILLES SONT ELLES PLUS TOUCHÉES PAR LE VIH ?'. The event is scheduled for 'Mer 02 mars . 2022' at '16H', presented by 'Philomène Djussi'. Logos for 'Chaussé Jamais', '100% Jeune', '8188', and 'ACMS' are visible at the bottom.



FACEBOOK LIVE 100%JEUNE DOUALA Diffusée sur la page @reglocameroun

Date : 18 mai 2022

Durée : 20mn (16h-16h20)

Présentation : Philomène Djussi

Invitée : Pauline SIMO MATCHIM

Facebook Live du 18 mai 2022

Angle à traiter : Comportements sexuels à Risque

Cunnilingus, fellation... plaisirs dangereux

Objectif : Montrer aux jeunes comment ces pratiques devenues courantes peuvent faire plus de mal que de bien

Question du jour : Pourquoi dit-on de certaines pratiques sexuelles qu'elles sont à risque ?

Espace réglo :

Jeu concours : Combien coûte l'unité du Préservatif Prudence Plus prestige Chocolat ?

Invités : Jeunes filles, Conseiller psycho social

Superviseur ACMS Yaoundé

Heure	Eléments	Durée
16h00-16h02	Intro, présentation du thème et introduction des invités Les ways de l'heure La minute « Japap »	2'
16h02-16h03	Question du Jour : Mon petit copain veut que je le suce Confidence : J'ai rencontré Alex il y'a deux ans et tout allait très bien entre nous. Nous avons souvent eu des rapports sexuels avec beaucoup de plaisir. Ce qui me dérange c'est que de plus en plus Alex insiste pour que je lui fasse une fellation pendant les rapports. La première fois, il m'avait obligé à mettre son sexe dans la bouche et il se fâche quand je refuse. Il dit qu'il y' a moins de risque étant donné que j'ai peur de la grossesse. Et que je cesse de me comporter comme une fille coincée. Mais je suis troublée. Que faire ? Marty 18 ans	2'
16h03-16h06	Parole aux jeunes 1- Que penses- tu de cette confiance ? 2- Quelle réponse donnerais-tu à Marty ? 3- Parle- nous de ton expérience. Connais-tu la pratique dont parles Marty ? Est-ce une pratique à Risque ?	5'
16h06-16h07	Question du Jour : Jeu concours : Combien coûte l'unité du Préservatif Prudence Plus prestige Chocolat ?	2'
16h07-16h12	Parole à l'expert 1- Pouvez- vous nous rappeler en des termes simples ce qu'est le comportement sexuel ? 2- A partir de quel moment parle- t-on de comportement à risque ? 3- Dans sa confiance, Marty décrit une pratique avec laquelle elle n'est pas confortable. Est-ce une pratique courante ? 4- Marty a-t-elle raison de s'en méfier ? (Expliquer les risques) 5- Il y'a-t-il d'autres pratiques similaires pour lesquelles les jeunes doivent faire attention ?	5'
16h12-16h14	On Yamo – Des internautes interviennent par partage d'écran	2'
16h14-16h16	Espace régle- Faire l'amour pendant les règles Est-ce conseillé ?	2'
16h16-16h18	Face à face sans tabou : Le talent invité dévoile son art. (Acapela- dessin- danse- poème – tenue etc.) Cinq petites questions qui peuvent être indiscrettes à l'artiste invité du jour. Une série de cinq questions- réponses	3'
16h18-16h20	Made in 237 Rappel thématique et lecture de quelques commentaires... Remerciement des invités et internautes et annonce du prochain Live selfies de fin	1'



Nom de l'émission : Le Talk "Les Matins de Proxy"
Fréquence : 100.2 FM
Date : 26 juillet 2022
Durée : 26minutes
Présentateur : Christian Djomo
Réalisateur : Philomène Djussi

Angle à traiter : Comment réduire les grossesses non intentionnelles dans nos communautés ?

Objectif : Montrer aux auditeurs ce que sont les grossesses non intentionnelles, en quoi elles constituent un obstacle pour le développement durable (leurs conséquences sur la vie des femmes) et comment ils (les auditeurs) peuvent contribuer à les réduire.

Vox pop : A votre avis, pourquoi les femmes ne sont pas toujours libre de planifier leurs grossesses ?

Invité : Pauline Matchim Simo,
 Militante de la génération Egalité, Présidente Association Femmes et Enfants (AFE) spécialisée dans l'éducation sur les questions de Santé Sexuelle et reproductive

Heure	Source	Elément	Intervenant	Durée
8h00'-8h01'	Serveur	Bande annonce CONDUCTEUR D'ANTENNE		52s
8h01-8h03'	Live studio	Programme Spécial Journée Mondiale de la Population Intro du sujet Présenter les données du rapport sur l'Etat de la Population mondiale de l'UNFPA, les questions principales de l'émission, l'invité et inviter les auditeurs à participer (peut s'inspirer de la bande annonce) Inciter à participer ... Racontez-nous votre expérience – Une grossesse a-t-elle bouleversé votre vie, que s'est-il passé ?	Présentateur & Invité	2'30
8h03 – 8h05	Serveur	Témoignage : Une jeune fille tombée enceinte à 16 ans	Metteur en onde	2'
8h05 – 8h13'	Live Studio	Partie 1 Une grossesse sur deux dans le monde n'est pas intentionnelle. Soient 121 millions de cas par an.	Présentateur & invité et auditeurs (SMS)	8'
		Comment peut – on tomber enceinte sans en avoir eu l'intention ? (Invité et auditeurs)		

		<p>Question 1 : Qu'entend- on par grossesse non intentionnelle ?</p> <p>Question 2 : Quelle est la différence entre Grossesse Non intentionnelle et Grossesse non désirée ?</p> <p>Question 3 : Quel commentaire faites – vous des données de l'UNFPA ? (Est-ce que c'est grave, qu'est-ce que cela révèle sur la vie des femmes -)</p>		
8h13' – 8h15	Serveur	<p>Vox pop : A votre avis, pourquoi les femmes ne sont pas toujours libre de planifier leurs grossesses ?</p>	Voix micro trottoir Metteur en onde	1'30
		Diffusion du spot 8 milliards		40s
8h16 – 8h24	Live Studio	<p>Partie 2</p> <p>Plus de 60 % des grossesses accidentelles se soldent par un avortement, et l'on estime que 45 % des interruptions volontaires de grossesse sont non médicalisées et à l'origine de 5 à 13 % des décès maternel.</p> <p>Question 5 : Parlons des conséquences des grossesses sur la vie des femmes – et comment est-ce qu'elles impactent le développement ?</p> <p>Question 6 : Comment Réduire la fréquence des grossesses non intentionnelles ?</p>	Présentateur, invité et auditeurs (SMS& appel)	8'
8h24 – 8h26'		Conclusion	Présentateur, invité	2min

1.1.7.4- Publication

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les discours haineux qui se célèbre le 16 septembre de chaque année, la présidente d'AFE a écrit un article sur ce phénomène qui fait des ravages en douce dans notre pays ; cet article a été publié dans le journal en ligne intitulé FAKE NEWS BAROMETRE et publié par 1MA.

ARTICLE SUR LES DISCOURS HAINEUX

Les discours haineux sont une réalité au Cameroun. L'ONU dans sa stratégie et plan d'action pour la lutte contre les discours de haine, définit le discours de haine comme tout type de communication, qu'il s'agisse d'expression orale ou écrite ou de comportement, constituant une atteinte ou utilisant un langage péjoratif ou discriminatoire à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de leur identité, en d'autres termes, de l'appartenance religieuse, de l'origine ethnique, de la nationalité, de la race, de la couleur de peau, de l'ascendance, du genre ou d'autres facteurs constitutifs de l'identité.

Il faut reconnaître que les discours de haine constituent une menace pour les valeurs démocratiques, la stabilité sociale et la paix, et ont une incidence sur de nombreux

domaines d'action notamment : la protection des droits de l'homme ; la prévention des atrocités criminelles ; la prévention et la répression du terrorisme et de la propagation de l'extrémisme violent ; la prévention et la répression de la violence fondée sur le genre ; l'amélioration de la protection des civils et des réfugiés ; la lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination ; la protection des minorités ; la pérennisation de la paix ; et l'action en faveur des femmes, des enfants et des jeunes.

Le discours de haine est visible au Cameroun depuis des décennies, avant même l'introduction d'Internet et des réseaux sociaux. Ce phénomène est courant chez les politiciens, les administrateurs et les fonctionnaires ainsi que chez les enfants et les jeunes. Les discours haineux hors ligne ont existé dans les grandes villes comme Yaoundé, Douala, Maroua, Bafoussam, Buea, Bamenda, etc. qui sont de nature plus cosmopolites, mais la propagation de tels discours dangereux n'a fait que s'intensifier lorsque les populations se sont déplacées d'une région à l'autre et dans une plus large mesure avec l'introduction des réseaux sociaux.

La crise actuelle dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun est complexe en raison des fausses nouvelles, de la propagande, de la désinformation et d'autres formes de discours haineux diffusés en ligne.

Mais elle est surtout poignante dans les quartiers avec les paroles et les déclarations très difficiles à digérer. Dans les quartiers de Douala 2, 4 et 5 que nous côtoyons dans le cadre de certaines de nos activités, les populations hôtes et les personnes déplacées internes ont souvent maille à partir entre elles. Les unes parce qu'elles n'étaient pas préparées et les autres parce qu'elles n'étaient pas non plus averties à ce qui les attendait dans les villes et/ou les quartiers d'accueil. Les déplacées sont toujours traitées de « BAMENDA » de villageois, de personnes qui ne connaissent rien à la moindre erreur, ou de « AMBA », on leur rappelle qu'ils aiment la guerre, on les accuse d'être des fabricants de bombe ; que ce sont eux qui ont amené les armes à Douala ; qu'ils saisissent les armes des personnes décédées et les apportent à Douala, car toutes les armes qui circulent dans la ville viennent de chez eux. On se moque beaucoup des déplacées en leur demandant ce qu'ils sont venus faire ici pour ne citer que ces exemples.

Pour éradiquer ce mal, il va falloir renverser la tendance, à savoir encourager les organisations qui jouent un rôle majeur dans la Région du Littoral, en mettant l'accent sur la lutte contre les discours haineux, à travers les espaces médiatiques numériques. Il y a des organisations qui mènent des campagnes de sensibilisation et d'éducation à l'utilisation des réseaux sociaux pour lutter contre les discours haineux existants en propageant des récits plus positifs, comme l'amour, la cohésion sociale, la tolérance et le respect mutuel dans de nombreux espaces numériques comme Facebook, Twitter, Instagram, WhatsApp, etc.

Enfin, il faut mettre en pratique la loi du 24 décembre 2019 pour répondre à ces défis urgents d'intégration nationale et du vivre ensemble au Cameroun, car cette loi met également l'accent sur les peines sévères lorsque l'auteur d'un discours de haine est un fonctionnaire ou un responsable d'un parti politique, des médias d'une organisation non gouvernementale ou d'une institution religieuse et en particulier lorsqu'il est commis via les réseaux sociaux, la presse ou la télévision, la radio ou tout autre moyen qui facilite une consommation publique.

Protéger la population contre les dangers potentiels de l'engagement en ligne et sensibiliser à l'utilisation efficace des espaces numériques reste un enjeu important pour la société civile et le gouvernement du Cameroun. La sensibilisation des médias est l'une des

méthodes les plus rapides et les plus étendues pour éduquer la population sur la sécurité de ce qu'elle lit, commente, partage et publie en ligne. Dans les quartiers, on doit mettre à contribution les auxiliaires de l'administration tels que les chefs de blocs et de quartiers pour lutter contre ce fléau, parce que ces chefs ont été institués pour rapprocher au maximum possible, les administrés des administrateurs.

1.2- ACTIVITES MENEES AVEC LES FEMMES

Les objectifs dans le travail fait avec les femmes est d'augmenter le taux d'occupation des femmes dans les milieux de prise de décision, de les éduquer et les amener à prendre conscience de leurs droits, de renforcer leur autonomie en général et sur tous les plans, et surtout de les mettre au même niveau d'informations que toutes les autres femmes du monde entier.

1.2.1-Journée Internationale des Droits des Femmes :

Le thème de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes du **8 mars** de l'année 2022 portait sur : **«Egalité Femmes-Hommes aujourd'hui pour un avenir durable»**. Cette célébration a été précédée par des réunions préparatoires :

Au niveau de l'Arrondissement de Douala 2^{ème}, tout a commencé le 19 Janvier par une réunion de relance d'activités a la délégation du DAPROFF 2. Il y a été question de la préparation des journées de Lutte contre les MGF, qui se célèbre le 5 février, et de la célébration de la journée de lutte pour les droits des femmes. Pendant cette rencontre qui regroupait plus de 70 femmes, avec la présence des associations partenaires et des femmes réfugiées ainsi que le comité des réfugiés. Les associations nouvellement inscrites se sont présentées, et il s'agit:

- Les veuves réfugiées de la RCA ;
- Les femmes pour le développement et le progrès de New-Bell ;
- Le comité des réfugiés ;
- Youth for global Change représenté par BINTOU et qui travaille sur les questions de santé, d'éducation, leadership et citoyenneté ;
- For a new Africa qui travaille dans le leadership féminin et l'autonomisation de la jeune fille, les femmes vulnérables. Pour cette association, il faut reconstruire une nouvelle jeunesse africaine par l'éducation qui est une arme puissante de lutte contre la dépravation des mœurs ;
- ANNUR : association travaillant et formant les jeunes sur les énergies renouvelables mécaniques, par la transformation des énergies solaires en énergie électrique, pour les jeunes filles et garçons de 15 à 35 ans.

A la suite de la réunion, il s'est posé aussi le problème des AGR. Les femmes du septentrion présentes ont demandé à être formées sur la transformation du manioc en « bobolo » et ont reconnu que cet aliment qui est consommé dans la Région du grand Nord vient du sud. Ceci est peut être dû à l'absence des feuilles de jonc.

Le conseil donné a été qu'au préalable ces femmes doivent commencer à cultiver ces feuilles de jonc comme préalable de fabrication des bâtons de manioc (bobolo).

Les résolutions prises à la suite ont été l'organisation d'une séance de fabrication de bobolo. Chaque association présente a été invitée à mettre la main à la pâte, chacune selon ses capacités. Ainsi, la date du 09 février a été retenue comme date de la deuxième réunion préparatoire avec fabrication des bâtons de manioc. Mais comme préalable, il a été désigné :

- Des femmes qui peuvent reconnaître et acheter la variété de manioc bonne à la transformation en bobolo ;
- Des femmes pour tremper le manioc ;
- Les femmes pour acheter les feuilles de jonc ;
- Les femmes pour apporter les marmites et différents autres matériels.

La deuxième réunion préparatoire a eu lieu le mercredi 9 février et la fabrication des dits bâtons s'en est suivie. 80 personnes ont participé à cette formation qui s'est tenue à l'esplanade de la sous-préfecture de DOUALA 2, parmi lesquelles on peut citer:

- Le HCR
- Les femmes déplacées internes
- Les femmes réfugiées
- Les femmes musulmanes
- Les femmes des autres associations partenaires du DAPROFF.



Esplanade de la Sous-préfecture de Douala 2. Femmes apprenant à attacher le bobolo.

S'agissant de la Délégation Régionale du MINPROFF pour le Littoral, tout a commencé par deux rencontres qui se sont tenues à la Délégation Régionale du Littoral. Seules les Points Focaux Genre étaient concernées.

- La première s'est tenue le mercredi 16 Février et a commencé à 12h30 minutes ; la réunion a commencé par la lecture des TDR. Madame le Délégué Régional qui présidait à cette rencontre, est revenu sur les principaux thèmes des TDR qui sont l'égalité hommes/femmes, le changement climatique et l'environnement.

Elle a tenu à préciser que le thème égalité revient toujours et ce, depuis 2016 et si on peut avoir les thèmes de depuis 2010, on verra que ce thème d'égalité est le « leit motiv » de toutes les célébrations.

Elle a continué en disant que tous les êtres humains sont égaux en droits et en devoirs : elle a insisté sur l'égalité des droits, l'égalité de genre, l'égalité d'opportunités, égalité d'accès aux services, etc.

Elle a rappelé que la 66^{ème} CSW qui se tient chaque année à NEW YORK le sera dans un contexte de changement climatique : les femmes sont vulnérables aux changements climatiques. Dans le littoral, on constate une augmentation de la chaleur, la mangrove aussi subit une pression énorme à cause de l'urbanisation. La gestion des déchets contribue à 3% au réchauffement climatique, et affecte la production agricole. Nous femmes, devons mettre l'accent sur l'environnement qui nous touche, car, les hommes ne se lèveront jamais, alors que chaque personne est concernée.

En outre, elle est revenue sur les violences sexistes et les VBG et leurs recrudescences sur les femmes qui sont les premières victimes.

Par ailleurs elle n'a pas manqué de revenir sur la paix et de rappeler aux points focaux genres qu'ils doivent en parler dans tous leurs différents milieux de vie, tout en insistant sur l'éducation du vivre ensemble, pour réduire la violence à sa plus simple impression afin que l'homme et la femme aient les mêmes chances, les mêmes opportunités.

Pour conclure, elle a demandé à chaque point focal genre d'établir leurs programmes d'activités et d'envoyer une copie à la délégation pour une consolidation. La prochaine réunion a été fixée au mardi 22 février.

- La seconde réunion du 22 février a consisté en la présentation des activités à mener par la délégation régionale dans les 4 départements de la région du littoral, avec lancement national dans l'arrondissement de Mélong (MOUNGO).
- Il a été aussi annoncé l'organisation du forum des points focaux genre avec pour but le recyclage des nouveaux membres et l'enseignement sur des thématiques clés avec présentation des cahiers de charge des points focaux genre.

Enfin, au niveau de l'AFE, les activités menées ont été de plusieurs ordres : entre autres, on peut citer :

- La participation des membres de l'Association à la marche du 6 mars et au défilé du 8 mars ;
- L'organisation d'un webinaire sur le thème de l'égalité femmes-hommes ;
- Participation à la conférence organisée par la DAPROFF 3 ;
- Crochets radiophoniques ;
- Participation à la formation des points focaux genre.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 2022



*Participe au Webinaire
Sur l'égalité !*



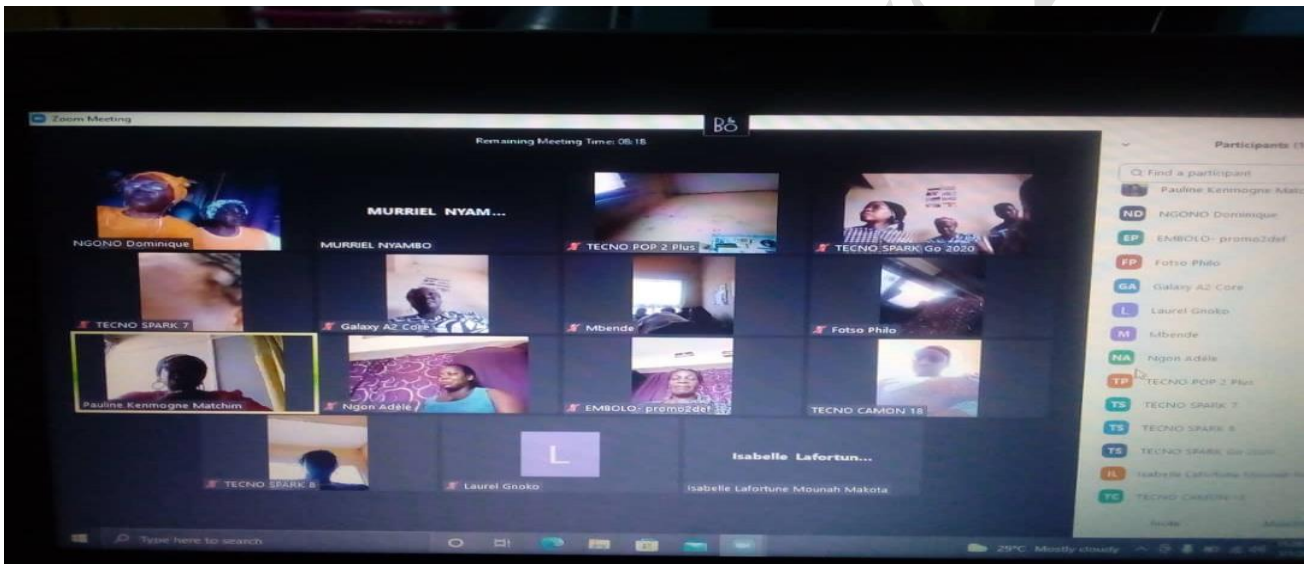
10h Mardi 1er mars 2022 **Sur Zoom**

Thème
**Égalité Femmes-hommes
aujourd'hui, pour un avenir durable.**

Animé par:
Pauline Kenmogne Matchim



AFE - Association Femmes et Enfants
Tél: 674384826



Une photo de quelques participants au webinaire

RAPPORT DU WEBINAIRE DU 1^{er} MARS 2022

Thème : « Egalité Femmes-Hommes aujourd'hui pour un avenir durable »

Ordre du jour

- 1- Mot de bienvenu ;
- 2- Présentation de l'animatrice et des autres panélistes ;
- 3- Introduction : explication du processus de BEIJING depuis les années 1970; **Pauline MATCHIM**
- 4- Qu'est ce que l'égalité hommes-femmes ? **Clarisse EMBOLO**
- 5- Quels sont les obstacles à l'égalité hommes-femmes ? Parler des inégalités en question. **NGON EBONG Adèle**
- 6- Y a-t-il un plan d'action pour l'égalité des sexes ?
- 7- Questions/ réponses
- 8- Quelques recommandations. **Murriel NYAMBO**

Rapporteur : **Caroline MVENG**

Après le mot de bienvenu et la présentation des panélistes, la présidente a commencé en disant que pour qu'un avenir soit durable, il va falloir que certains préalables soient pris en compte. Il s'agit d'utiliser les ressources de manière équitable et juste, afin d'éviter les gaspillages que nous léguerons aux générations futures.

3- Introduction : les processus de BEIJING

L'égalité des sexes, en plus d'être un droit humain fondamental, est essentielle à la mise en place de sociétés pacifiques dotées d'un plein potentiel humain et d'un développement durable. Il a été démontré que l'autonomisation des femmes stimule la productivité et la croissance économique. Malheureusement, il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à la pleine égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes.

- La Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) est le principal organe intergouvernemental mondial dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Elle joue un rôle important dans la promotion des droits des femmes : elle reflète la réalité vécue par les femmes dans le monde entier et contribue à l'établissement de normes mondiales relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.
- Elle a été fondée en 1956 et siège chaque année. Si tout va bien, elle se tiendra cette année et ce sera la 66^{ème} assemblée.

C'est pour aider à défendre l'inégalité hommes/femmes, que les mouvements féministes ont pris de l'ampleur un peu partout dans le monde dans les années 70 :

- L'Assemblée générale a proclamé l'année 1975 l'année internationale de la femme, afin d'intensifier l'action nécessaire à la promotion de la condition de la femme ;
- La même année, à la demande de la Commission de la condition de la femme, la première Conférence mondiale sur les femmes fut organisée au Mexique. Cinq mois plus tard, sur recommandation de la Conférence de Mexico, l'Assemblée générale proclama la Décennie des Nations Unies pour la femme **(1976-1985)** ;
- En 1979, l'Assemblée générale adopta la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), souvent décrite comme la « Déclaration internationale des droits des femmes » ;
- En 1980, cinq ans après la première Conférence de Mexico, une Conférence mondiale dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la femme fut organisée à Copenhague. Le Programme d'action qui en résulta appelait à des mesures nationales plus fortes pour assurer aux femmes l'accès à la propriété privée et le contrôle de leurs biens, ainsi que l'amélioration des droits des femmes en matière d'héritage, de garde d'enfants et de nationalité.
- En 1985, s'est tenue à Nairobi la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix ;
- De nombreux observateurs estiment que cette Conférence a permis la naissance d'un féminisme mondial. Toutefois, réalisant que les objectifs de la Conférence de Mexico n'avaient pas été atteints, les 157 gouvernements participants ont adopté les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme pour l'an 2000. Ce plan

d'action a ouvert de nouvelles perspectives et déclaré que tous les problèmes humains concernaient les femmes.

- La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue en 1995 à Beijing en Chine, a ouvert un nouveau chapitre dans la lutte pour l'égalité entre les sexes. En effet, le Programme d'action de Beijing affirme que le droit des femmes est partie intégrante des droits humains et promeut des actions spécifiques pour assurer le respect de ces droits.

GENERATION EGALITE

- 2020 : Une année riche en transformations pour l'égalité entre les femmes et les hommes. 2022 marque le 27^{ème} anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de BEIJING, qui constitue le programme d'action mondial le plus complet en faveur des filles et des femmes dans tous les aspects de leur vie. Malgré les progrès réalisés, les transformations en profondeur sont longues à accomplir, et à ce jour, aucun pays n'est encore parvenu à l'égalité entre les femmes et les hommes. Le monde d'aujourd'hui est confronté à une série de difficultés sans précédent qui menacent d'entraver les progrès en matière de droits des filles et des femmes.
- Le Forum Génération Égalité est un rassemblement mondial pour l'égalité entre les femmes et les hommes organisé par ONU Femmes, co-présidé par la France et le Mexique en coopération avec la société civile. Ce rassemblement mondial réunira différentes parties prenantes, en particulier des jeunes, avec pour objectif prioritaire de définir pour l'avenir un programme d'action novateur et ambitieux en faveur des femmes. De plus, le Forum s'efforcera de réunir un groupe d'États affinitaires afin de créer un partenariat multilatéral porteur de positions progressistes sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Les coalitions d'action seront quant à elles au service d'un autre objectif poursuivi par le Forum Génération Égalité : parvenir à des résultats concrets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au cours de la décennie d'action des Nations Unies (2020-2030) pour réaliser les Objectifs de Développement durable. Le Forum Génération Égalité entend promouvoir un programme d'action hors du commun, à la fois en termes d'approche et de niveau d'ambition, afin d'accélérer le rythme des progrès partout dans le monde.

4- L'égalité hommes femmes : C'est quoi ?

Il s'agit de parler des égalités qui existent en général et qui ne sont pas réservées à une catégorie de personnes, et surtout de relever les inégalités qui persistent entre les hommes et les femmes.

L'article 1 de la déclaration universelle des droits de l'homme dispose: Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en **droits**. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

L'égalité est un principe à valeur constitutionnelle. L'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dispose que "la loi doit être la même pour tous". Les personnes dans la même situation doivent être traitées de manière identique.

L'**égalité** des **genres** est le processus d'attribution des ressources, des programmes et du processus décisionnel de manière à ce que tous les **genres** aient un même accès aux ressources, aux installations et aux mêmes programmes.

- L'**égalité** morale portant sur la dignité, le respect, la liberté. ...
- L'**égalité** civique, c'**est**-à-dire devant la loi, par opposition aux régimes des privilèges ;
- L'**égalité** sociale **qui** cherche à égaliser les moyens ou les conditions d'existence ;
- L'égalité politique par rapport au gouvernement de la cité.

Les trois types d'**égalité**: **égalité** des droits, **égalité** des chances, **égalité** des situations.
Quelles sont les égalités hommes femmes ?

Depuis 1946, l'**égalité femmes-hommes** est un principe constitutionnel. La loi garantit aux **femmes** dans tous les domaines des droits égaux à ceux des **hommes**.

« L'**égalité** des sexes signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et **qu'ils** bénéficient des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits fondamentaux et leur potentiel pour pouvoir contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et bénéficier des résultats

L'égalité des sexes accroît enfin la capacité d'action collective des femmes, ce qui transforme la société en influençant les institutions, les marchés, ou encore les normes sociales. Quand on donne aux femmes les moyens d'agir sur la scène politique, on observe bien souvent une modification des choix publics.

Quelles sont les inégalités en question

Les **inégalités de genre** désignent les déséquilibres entre hommes et femmes en termes de réalisations. Obstacles majeurs au développement humain, elles **sont** mesurées par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) par l'Indice d'**inégalités de genre**.

Discriminations liées à la naissance : en Chine et en INDE, il y a 50 millions de filles qui manquent du fait de leur avortement et les stérilisations forcées. (Voir politique de l'enfant unique en Chine dans les années 1980, pratique levée en 2013).

En Afrique l'arrivée de la fille n'est pas toujours célébrée comme la naissance des garçons. On sait tout ce qui se dit : les filles ne peuvent pas porter le nom de leur père, elles vont se marier, elles ne peuvent pas hériter, etc. Les filles n'ont leur place que lorsqu'elles doivent aller en mariage, et surtout quand l'argent reçu de la dot permettra aussi à la famille d'aller payer la dot pour les épouses pour leur fils.

Sur le plan de l'éducation, les filles ne vont pas à l'école, quand elles y vont, c'est pour les séries dites littéraires ou dans les filières qui leur permettront de rentrer vite dans la vie active. Elles sont appelées à se marier et ne doivent pas faire de longues études. Au niveau mondial, le pourcentage de femmes parmi les diplômés en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) est inférieur à 15 % dans plus de deux tiers des pays.

Dans le domaine de l'économie numérique et malgré les efforts consentis, on observe que **32,8%** de jeunes filles de 15-24 ans ont accès à un ordinateur contre 47,5% chez les garçons et **18,9%** de jeunes filles de 15-24 ans utilisent internet contre 39% de garçons.

Dans la recherche de l'emploi, un procès est fait sur le devenir de la jeune fille. On ne veut pas la recruter parce qu'elle doit faire des enfants, elle doit s'absenter pour un enfant malade. C'est ici qu'on remarque l'inégalité des chances. Si vous regardez bien, de plus en plus dans les offres d'emploi, on insiste et dit que les candidatures féminines sont acceptées, c'est pour montrer qu'avant, elles étaient rejetées d'office.

Sur le plan salarial, à travail égal et diplôme égale, la femme généralement touche un salaire inférieur à celui de l'homme. En entreprise et dans les organisations, elles occupent les emplois les plus précaires et sont très peu représentées dans les directions et autres lieux de prise de décision. Elles sont nombreuses dans le secteur informel. Comment ne pas les aider à devenir chef d'entreprise.

Au Cameroun, nous avons 61 femmes députés sur 180, 11 femmes ministres et assimilées sur 70 hommes, 0 gouverneurs, deux Préfètes sur 58, et 15 sous préfètes sur 345 ; est ce juste ?

Sur le plan traditionnel, les hommes ne subissent pas les rites de veuvage pourquoi ? Les femmes sont excisées mutilées sous le regard bien faisant des autorités traditionnelles. Que faire ?

- Seuls 22 % des professionnels de l'intelligence artificielle (IA) dans le monde sont des femmes ;
 - 132 millions de filles âgées de 6 à 17 ans, sont encore privées d'école ;
 - 63% des adultes analphabètes dans le monde sont des femmes ;
 - 1 fille sur 4 ne va pas à l'école dans les pays en développement ;
- 12 millions des filles sont mariées de force chaque année avant l'âge de 18 ans, soit près de 33 000 filles par jour.

Voilà donc les situations pouvant entraîner les inégalités de genre. On constate qu'il n'y a ni égalité de droit à l'éducation, de chance et d'opportunités.

A ce que nous venons de citer plus haut, on peut ajouter le harcèlement sexuel qui est une des nombreuses inégalités et discriminations que subissent les filles à travers le monde. Le manque d'informations sur le phénomène mais aussi le manque de sensibilisation des garçons aux droits des filles et à l'éducation sexuelle continue d'alimenter le phénomène.

Cette réflexion concerne l'ODD 5 : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Et l'ODD 10 qui demande de réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps,

de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

LEVER LES OBSTACLES A L'EGALITE

Les rôles de la **femme** et de l'homme dans la **société**, leurs représentations ont traversé les siècles sans subir de modifications significatives : au sexe dit faible, la tenue de la maison et l'éducation des enfants ; au sexe dit fort, le travail à l'extérieur, la charge de nourrir la famille et la prise de décisions

Un véritable travail doit être fait en aval dans nos sociétés, afin qu'on puisse atteindre cette égalité de genre. Il va falloir lever les obstacles à l'éducation de la jeune fille qui sont:

- Pauvreté et analphabétisme des parents ;
- Ignorance ;
- Mariages forcés et grossesses précoces ;
- Choix éducatif favorable aux garçons ;
- Normes culturelles néfastes ;
- Les violences basées sur le genre ;
- La charge des travaux domestiques et agropastoraux ;
- La distance de la maison à l'école ;
- Environnement scolaire hostile et pas toujours favorable (absence d'espace pour filles en période menstruelle et mauvaise gestion des serviettes hygiéniques, harcèlement de tous ordres).

Il va falloir investir dans l'éducation de la jeune fille parce qu'elle constitue une partie majoritaire de la population globale et nationale. Investir dans l'éducation de la fille est aussi un droit puisque l'éducation est inscrite dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), la charte Africaine sur les Droits et le Bien être de l'enfant, ainsi que dans le Protocole de Maputo. En outre, aucune initiative de développement ne peut se dérouler sans les femmes, et l'éducation de la fille va promouvoir une famille forte en santé et une vie heureuse et une société plus égalitaire.

Dans certaines régions, les **femmes** se voient systématiquement refuser l'**égalité** d'accès aux emplois. La violence et l'exploitation sexuelles, la répartition inégale des tâches domestiques non rémunérées, ainsi que la discrimination dans l'exercice des fonctions publiques, constituent toujours des **obstacles** majeurs.

Elles **sont** exposées à un risque accru de violence et leur droit à la justice est souvent refusé. Les jeunes **femmes** n'ont pas, par rapport aux jeunes hommes, les mêmes possibilités d'accès à des formations professionnelles répondant aux besoins du marché du travail

La majorité des **femmes** travaillent dans des **conditions** précaires, **sont** mal payées, et ont très peu de possibilités de promotion.

Aujourd'hui, les **femmes** qui travaillent **sont** donc toujours responsables de la charge domestique et cumulent une double journée de travail voire une triple : leur travail, les tâches domestiques et l'éducation des enfants.

Dans le monde professionnel, le chemin pour l'égalité femmes-hommes est encore long. Enracinées dans chacun des pans de la sphère professionnelle, les inégalités femmes-hommes sont le résultat d'un modèle défaillant et sexiste.

Il ya des écarts de salaires, la sous-rémunération et la dévalorisation des secteurs dans lesquelles les femmes sont sous-représentées. Le monde du travail met en lumière les inégalités les plus criantes. Et lorsqu'une crise mondiale comme celle de la COVID 19 s'en mêle, les femmes sont les premières à subir de plein fouet tous ses impacts.

Lutter contre les inégalités femmes-hommes dans la sphère professionnelle, c'est s'attaquer véritablement aux inégalités de genre qui structurent nos sociétés. Et cela passera nécessairement par un plan de relance féministe en plaçant la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes au cœur des réponses politiques.

Malgré un important corpus législatif pour l'**égalité** professionnelle, la situation des **femmes** sur le marché du travail reste plus fragile que celle des **hommes**.

Plan d'action pour l'égalité des sexes avec les coalitions d'action.

L'égalité des sexes n'est pas seulement un objectif: elle est essentielle à la survie de la planète, à la réalisation des droits de toutes les filles et femmes et à la construction de nouveaux systèmes économiques et sociaux qui incluent et fonctionnent pour tout le monde.

Les coalitions d'action sont les partenariats multi acteurs ; le problème d'égalité concerne toutes les parties prenantes qui sont : le gouvernement, la société civile, le secteur privé, les organisations de femmes, féministes et de jeunes, les organisations internationales pour: catalyser l'action collective; susciter des conversations mondiales et locales entre les générations; stimuler les investissements publics et privés; et réaliser des progrès concrets en matière d'égalité des sexes à travers les générations pour les filles et les femmes.

Dans cette optique, les Coalitions d'action Génération Égalité sont une plateforme extraordinaire, tant dans leur approche que dans leur niveau d'ambition. Les coalitions d'action se feront autour de 6 thèmes qui sont :

- 1- La justice et les droits économiques ;
- 2- L'autonomie corporelle et les droits et santé de la reproduction ;
- 3- L'action féministe pour la justice climatique ;
- 4- La technologie et l'innovation pour l'égalité des sexes ;
- 5- Le mouvement et le leadership féministe ;
- 6- La violence basée sur le genre.

Chacune des coalitions d'action aborde des problèmes qui comptent parmi les obstacles les plus insolubles à l'égalité - de la violence, au changement climatique et aux systèmes économiques qui laissent les femmes et les filles derrière. Ils identifient également des

actions qui, si elles sont mises en œuvre et entièrement financées, peuvent conduire à des changements durables et transformateurs et contribuer à garantir que les femmes, les filles et les personnes de divers sexes du monde entier puissent pleinement jouir de leurs droits humains.

Les recommandations

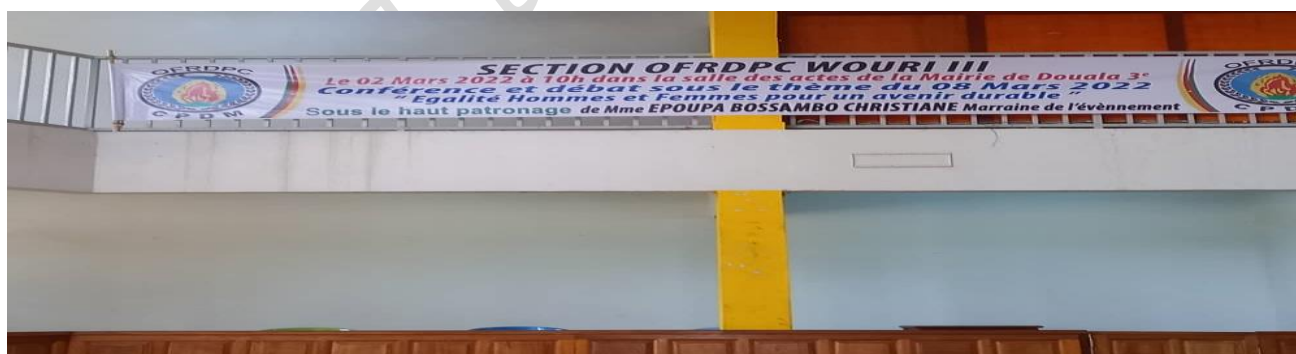
Pour atteindre une émergence équitable et durable par l'éducation de la fille, il faudrait briser les barrières de discrimination vis-à-vis de l'accès à l'éducation des filles, les stéréotypes qui empêchent les filles, ainsi que les normes culturelles et les pratiques traditionnelles néfastes, reconnaître que la jeune fille a du potentiel et l'aider à le développer.

- Eduquer les parents à l'importance de la scolarisation des filles en leur présentant les avantages sur la fille, la famille, la communauté et la nation ;
- Créer des espaces pour filles ainsi que les environnements favorables pour leur épanouissement ;
- Offrir les bourses d'études dans les secteurs où on trouve peu de filles à l'instar des séries scientifiques pour le sous système francophones et de « sciences » pour le sous système anglo saxon.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que pour promouvoir l'égalité hommes/femmes, il faut créer un bouquet législatif, c'est-à-dire chercher qui est le mieux disant en matière d'égalité.

1- Conférence à la salle des actes de la Mairie de DOUALA 3





2- Les crochets radiophoniques



**Femmes
d'AUDACE**

Mercredi, 2 Mars 2022

9h-10h



avec
Thessa N.



Invitée:
Pauline MATCHIM SIMO
Juriste formatrice.
Présidente Association Femmes et Enfants.
Militante de la génération égalité

RADIO AUDACE
106.8FM

☎ 673 81 82 10
📞 658 31 14 55

YouTube  

**Femmes
d'AUDACE**
de Lundi à Vendredi
9h-10h



Radio carrefour : égalité femmes –hommes est un droit

3- Participation au forum des points focaux genre du Littoral

L'Association Femmes et Enfants en tant que point focal genre du MINPROFF a été invitée à participer à la formation de trois jours organisés par la délégation régionale pour le Littoral.



Cette formation facilitée par Madame la Déléguée elle-même portait sur le genre et les violences basées sur le genre. L'objectif général était le renforcement des capacités des points focaux genre sur les fondamentaux relatifs à l'intégration du genre dans leur quotidien.

Une centaine de femmes issues de toutes les administrations et des OSC ont participé à cette formation qui s'est déroulée autour des six modules suivants :

- 1- Généralités sur le genre : notions basiques ;
- 2- Violences basées sur le genre et droits de la personne ;
- 3- Focus group ;
- 4- Lecture des rapports ;
- 5- Conciliation travail et vie familiale ;
- 6- Transmission du patrimoine.

Ensuite, les femmes se sont déportées à la journée gastronomique qui se tenait à la Maison du Parti.



Marche sportive du 06 Mars



Les femmes de DOUALA 2^{ème} dans les feux de l'action

RAP



Présence au défilé du 08 Mars à la place BESSEKE

1.2.2 - 12^{ème} édition de la Journée mondiale de la veuve : 23 juin 2022

COFEPRE
Collectif des Femmes pour la Protection de l'Environnement et de l'Enfant

XIIE JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VEUVE
23 JUIN ÉDITION 2022
Thème National:
Protéger les Veuves, Une responsabilité Collective..
Sous-Thème:
Brisons les stéréotypes pour éradiquer les pratiques inhumaines des rites de veuvage webinaire le 23 juin 2022 à 15H00

Intervenants:

- M^{me} ADELINÉ DJONGANG
MODÉRATRICE
- SENDE DORA
COFEPRE
- PAULINE MATCHIM SIMO
ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS
- M^{me} SIEWE CLAUDINE
DYNAMIC FEMMES
- ELISABETH NGO BAPA
ONG 1MA
- M^{me} Onana Béatrice
Association Entre Nous Mesdames (ENOMEDA)

La 12^{ème} édition de la journée de la veuve 2022 s'est célébrée sous le thème : « **Protéger les veuves, une responsabilité collective** ». Pour célébrer, le COFEPRE a organisé un

webinaire sur le sous thème : « **Brisons les stéréotypes pour éradiquer les pratiques inhumaines des rites de veuvage** »

Chaque journée internationale représente une occasion d'informer le public sur des thèmes liés à des enjeux majeurs comme les droits fondamentaux, le développement durable ou la santé. Ces journées sont aussi l'occasion pour le système des Nations Unies, les pouvoirs publics et la société civile d'organiser des activités de sensibilisation et de mobilisation des ressources.

La mort d'un époux, selon les pratiques coutumières ou groupes ethniques auxquels appartient le défunt, pourrait très vite tourner au cauchemar pour la femme veuve.

Des millions de femmes veuves sont confrontées au quotidien à l'extrême pauvreté, à la violence, à la privation de logement ou à la discrimination juridique et sociale. Dans plusieurs pays africains, les veuves sont considérées comme des « biens matériels ». Ces femmes appartiennent à la belle-famille ou sont rejetées et ostracisées après la mort de leur mari. Souvent privées de revenus, elles se retrouvent démunies et ne parviennent plus à nourrir leurs enfants. Elles sont soumises à des pressions sociales conformistes ou aliénatrices qui les maintiennent dans une certaine déréliction. Cet état de chose ne favorise en aucun cas l'émancipation de ces dernières qui se retrouvent à la limite « esclaves » de leurs belles-familles ou tout simplement des laissés-pour-compte. La pandémie de la Covid 19 est venue aggraver la situation entraînant avec elle de nombreux décès et faisant de nouvelles veuves.

L'isolement de la veuve, la détresse, le chagrin de perdre un être aimé ; le coût des obsèques ; la pénibilité des rites de veuvage mais aussi les difficultés associées au refus de subir ces rites ; les difficultés liées au manque de moyens financiers pour assumer les charges d'alimentation, de santé, de scolarité, d'habillement et d'habitat des enfants ; le non-respect des droits successoraux de la veuve, ajouté aux longues formalités administratives pour certains droits comme la pension de veuve.

Cette journée est l'occasion d'agir et de faire que les droits des veuves soient reconnus. Il s'agit de leur fournir des informations sur l'accès à une part équitable de leur patrimoine, de leurs terres et de leurs ressources productives; une pension et une protection sociale qui ne sont pas basées uniquement sur l'état matrimonial, ainsi que des possibilités d'éducation et de formation. Donner aux veuves les moyens de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille permet de lutter contre la stigmatisation sociale, qui provoque l'exclusion et des pratiques discriminatoires ou préjudiciables.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les veuves ne doivent pas être exclues de notre travail qui vise à « reconstruire en mieux ». Faisons en sorte que notre relèvement donne la priorité à leurs besoins uniques et aide les sociétés à être plus inclusives, résilientes et égales pour tous !

1.2.3- 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles.



Association Femmes Et Enfants
Women and Children Organisation



16^{ème} EDITION 16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

THEME OEUVRONS ENSEMBLE POUR METTRE FIN AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

LIEU: MANJO 30 NOVEMBRE 2022

ACTIVITES: focus group, caravane de sensibilisation et crochet radiophonique



Après la marche de lancement, étirement à la salle des fêtes AKWA

Chaque année, du 25 Novembre au 10 Décembre, la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles, offre aux personnes et aux organisations du Monde entier, une stratégie de mobilisation appelant à la prévention et à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Le thème de cette année est « ***œuvrons ensemble pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles*** ».

Pendant ces 10 jours, la communauté internationale va célébrer : la journée des violences faites aux femmes, la convention relative aux droits des enfants, la lutte contre le VIH/SIDA, et enfin, la journée des droits de l'homme qui clôture ces activités le 10 décembre. En organisant une activité ce jour du 30 Novembre 2022 à Manjo, nous sommes dans la mouvance de la dite célébration.

Il faut retenir que pour une meilleure lutte, hommes et femmes doivent poser ensemble chaque jour un acte pour éradiquer la violence faite aux femmes et aux filles.

Notre causerie a consisté à présenter aux 100 personnes déplacées internes venues à la salle des fêtes de Manjo, une explication sur les thèmes suivants :

- Les VBG qui sont classées en 6 types: le viol, les violences sexuelles avec les mutilations génitales féminines, les violences physiques, le mariage forcé, le déni de ressources et la violence psychologique surtout avec les paroles haineuses. Nous devons simplement arrêter de nous taire et dénoncer tous ces maux auprès des autorités

S'agissant du VIH/SIDA, les inégalités qui perpétuent cette pandémie ne sont pas une fatalité. Nous pouvons y remédier. À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre, l'ONUSIDA invite chacune et chacun d'entre nous à lutter contre les inégalités qui freinent les progrès pour mettre fin au sida. Le slogan de cette année est : « Poussons pour l'égalité » ce slogan nous enjoint à agir. Il nous incite toutes et tous à œuvrer en faveur des actions concrètes qui ont fait leurs preuves et qui sont nécessaires pour lutter contre les inégalités et aider à mettre fin au sida.

Non seulement cette célébration est une occasion idoine pour sensibiliser les populations à la lutte contre les violences, à la prévention et à la résolution pacifique des conflits, à la promotion du vivre ensemble et de la cohésion pacifique dans le Mounjo, au Cameroun, en Afrique et dans le Monde, à travers la commémoration de cette journée.

Les activités tournent autour de la tenue de cet atelier qui va aborder les questions de planification familiale, des IST/VIH/SIDA, des VBG, et de paix. Une caravane de sensibilisation est en train de passer dans les marchés et les quartiers pour parler de la paix, et enfin, des émissions radio seront diffusées dans les deux radios de la ville de Nkongsamba.

Nous disons enfin merci aux Partenaires financiers, qui sont l'OIM, Le Fonds pour la Paix et l'UNESCO.

Aujourd'hui, nous voulons rappeler des efforts déployés du gouvernement camerounais, des agences du système des Nations Unies, et surtout OIM, UNESCO et le FONDS POUR LA PAIX la société civile et les autres acteurs à tous les niveaux pour endiguer cette situation.

D'autres activités ont aussi été menées durant cette période, telles que :

- La participation au point de presse organisée par le COFEPRE sur les 19 jours d'activisme contre les violences faites aux enfants organisée le mercredi 16 novembre au siège du COFEPRE sis derrière la Banque Atlantique dès 10h.

En effet, les 19 jours d'activisme sur la prévention des abus et violences envers les enfants et les jeunes prennent cours du 1^{er} au 19 novembre et en synergie avec la convention internationale des droits des enfants qui se commémore tous les 20 novembre. L'objet de ce point de presse était de présenter à la presse la situation du Droit de l'Enfant au Cameroun.

La signature du Cameroun le 27 Octobre 1990 et la ratification de cette convention le 11 janvier 1993 et son adhésion à l'acceptation de la Charte Africaine du Droit et du Bien – Être de l'Enfant.

Tout au long de ces 19 jours d'activisme, parmi les 19 thèmes proposés, les activités ont porté sur le thème : «**LES DERIVES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION SUR LES ENFANTS ET JEUNES.** » Cette activité consiste à sensibiliser les enfants et les jeunes dans les écoles primaires, les collèges et lycées, dans les églises et les mosquées. Entre autres les causeries éducatives avec les parents, la communauté éducative, les descentes dans les quartiers pour la mobilisation sur les droits de l'enfant

- Les sensibilisations sur le VIH/SIDA qui nous ont permis d'atteindre plus de 25 000 personnes. (voir première partie).

1.3- Travail avec les plateformes :

L'Association Femmes et Enfants est membre de plusieurs plateformes locales, nationales et même internationales ; mais dans ce rapport, nous ne retiendrons que quatre plateformes avec lesquelles nous avons particulièrement travaillé durant l'année 2022.

1.3.1- La PLAFOSCIL

Le travail avec la **PLAFOSCIL (Plate forme des Organisations de la Société Civile du Littoral)** a conduit AFE à participer à deux projets en tant qu'entité affiliée qui sont :

- **ACED** : Agir et Construire Ensemble Durablement :

Il s'est agi de créer un cadre de dialogue multi- acteurs constitué des autorités administratives, traditionnelles, les CTD, le secteur privé, etc., en vue d'améliorer l'exercice des libertés dans la Région du Littoral. Plusieurs activités ont été mises en œuvre, à savoir l'organisation de deux forums et près de quatre rencontres organisées avec les autres acteurs. Ceci a permis que les missions et les actions des OSC soient mieux connues par l'administration publique au niveau local, le secteur privé et a aussi permis aux autres OSC de sortir de l'ombre afin d'augmenter leur visibilité ;

Ce projet initié depuis 2020 devait s'achever en août 2021 ; il a tout simplement été prolongé de 4 mois, ce qui justifie les rencontres qui se sont tenues en janvier 2022.

- **ISEC** : Informer, Sensibiliser et Eduquer sur la Covid 19.

Le projet ISEC Littoral dont les deux axes principaux sont : Information, éducation, sensibilisation et l'appui aux personnes vulnérables, avait eu lors de son lancement en

2021, une séance d'échange avec la cellule régionale de lutte contre la Covid 19. Cette activité s'est aussi prolongée cette année, grâce au don de 700 masques enfants offert par le secrétariat exécutif de la PLAFOSCIL qui nous a permis de sensibiliser les enfants du primaire en leur permettant de porter des masques pour participer au défilé du 11 février.

La PLAFOSCIL a plusieurs thématiques qui vont de l'environnement aux VBG, en passant par les questions de gouvernance et autres. AFE est chef de la thématique santé.

Cette sous thématique est constituée de 6 associations qui ont un point d'ancrage avec les questions de santé. Durant les 24 webinaires organisés par la PLAFOSCIL, le chef de fil de cette thématique a toujours pris la parole pour donner un aperçu de la situation des maladies endémiques ou non. Cela a été l'occasion de partager sur l'état de la COVID 19 dans la Région du Littoral, le travail fait avec la CS4ME sur les activités menées dans le cadre de la lutte contre le paludisme, le travail fait avec les élèves sur le cholera et surtout la participation à la rencontre organisée par les déficients auditifs. En effet, c'est grâce à la COVID 19 que les acteurs de la société civile ont compris les difficultés que rencontrent les personnes vivant avec un handicap surtout celui qui n'est pas physique.

RAPPORT CONFERENCE SUR LA DEFICIENCE AUDITIVE **29 JUIN 2022 A LA SALLE DE CONFERENCE DE L'HOPITAL MILITAIRE DE** **BONANJO/DOUALA**

Le 29 juin 2022 dernier, l'association « **L'ŒIL ET LA MAIN** » en collaboration avec l'hôpital militaire, a organisé une conférence sur la déficience auditive; la conférence a été le couronnement des activités qui ont débuté le 27 juin à l'endroit des enfants âgés de 0 à 15 ans avec des consultations ORL, des examens et le nettoyage des oreilles.

Le slogan conducteur de cette campagne qui a meublé la causerie éducative était : « **Tôt je détecte, vite je soigne** ».

La causerie éducative a été conduite par :

- Le Docteur BADANG DIMITRI (ORL, Chirurgien) ;
- Le Délégué Départemental des affaires sociales ;
- Les personnes atteintes de surdité.

Les propos ont tourné autour de :

- La surdité chez l'enfant (prévention, causes, conséquences) ;
- Les signes de la surdité chez l'enfant ;
- Accompagnement social des personnes handicapées (le rôle du Minas, la carte d'invalidité ;
- Le témoignage d'une personne atteinte de surdité (le suivi quotidien et les difficultés rencontrées, etc.)
- Le témoignage de deux parents.

En guise d'introduction, le président de l'association « **l'ŒIL et la Main** » a remercié les personnes présentes et surtout le Docteur BADANG qui travaille d'arrache pied avec les personnes atteintes de surdité et qui a accepté de venir présider cette rencontre.

Ensuite, il a rappelé que l'association s'occupe de la santé auditive de l'enfant, et a reconnu que parfois l'enfant n'entend rien, mais il suit les gestes et on a l'impression qu'il entend. Puis vient le jour où l'ordre n'est pas accompagné d'un geste ; alors l'enfant ne s'exécute pas et les parents trouvent qu'il est têtu.

Ce président qui est aussi malentendant a parlé en alliant la parole au langage des signes pour permettre ainsi aux personnes invitées et mal entendantes présentes, de suivre ses propos.

Le but est d'édifier sur les problèmes de surdité. Certains enfants naissent sourds mais les parents se rendent compte très tard. Il y a aussi les maladies qui rendent les enfants sourds. Alors, comment veiller sur l'enfant ? Comment connaître qu'il est sourd ? Quand l'enfant naît sourd que fait le service social pour l'accompagner ? Quelles sont les difficultés de l'enfant sourd et de la mère sourde ?

Mot du Docteur BADANG

Il s'est présenté comme spécialiste ORL et accompagnateur de l'Association « **l'œil et la main** ». Pour lui, être sourd n'est pas une fatalité. Il a déploré la non intégration du sourd et a précisé que le fait de ne pas entendre est à degré variable. Il y a ceux qui n'entendent pas : cela peut être congénital.

Chez tout enfant qui naît, il faut l'observer : est-ce qu'il joue ? Est-ce qu'il réagit aux bruits ? Si non, c'est qu'il y a problème. Quand la surdité est détectée tôt, il y a de fortes chances d'y remédier. Malheureusement, les parents viennent en consultation très tard.

Le Docteur BADANG a reconnu que les tests de dépistage de la surdité sont assez coûteux chez le nouveau né et les enfants parfois atteints sont des parents démunis incapables de prendre en charge de tels frais.

- Les signes de la surdité : Mme MATONG, (sourde depuis l'âge de 13 ans)

La présentation de cette dame qui parlait en faisant des signes a été traduite par le président Dimitri pour le public qui ne comprenait pas ce langage.

Beaucoup de parents refusent d'envoyer l'enfant sourd à l'école parce qu'ils ne savent pas quoi faire et comment s'y prendre. Détrompez-vous car, les enfants sourds ont aussi besoin d'aller à l'école. Dans son cas et malgré sa surdité, elle a eu son baccalauréat ; elle profite de cette tribune pour remercier ses parents qui l'ont envoyée à l'école. C'est la raison pour laquelle elle a consacré sa vie à la sensibilisation contre la surdité.

En outre, elle a exhorté le public ici présent à apprendre le langage des signes.

Témoignage de Madame MONKAM LYDYE un parent sourd ayant accouché des enfants sourds (traduction de DIMITRI)

Je suis née normale et j'ai vécu sans problème. A l'âge de 18 ans, je suis tombée malade, je souffrais d'une infection pulmonaire qui m'a fait subir quatre mois d'hospitalisation ; ma surdité est née des effets secondaires des médicaments que je prenais ; après la consultation et le diagnostic, on m'a prescrit un appareil qui me faisait très mal à la tête.

En 2008, j'ai accouché des jumelles et de l'eau est entrée dans l'oreille et dans la tête des enfants ; on n'a pas pu vérifier à temps. A trois ans, l'hôpital a fait le constat du liquide dans l'oreille des deux jumelles. C'est en classe de sixième qu'on se rend compte qu'elles sont sourdes à 50%. Le conseil que je donne c'est qu'il faut toujours vérifier l'audition des enfants dès la naissance.

Deuxième témoignage d'un parent

Cette maman a confié qu'elle avait constaté la réticence de sa fille face à ses ordres. A l'école, il n'y avait pas de problèmes particuliers mais il fallait répéter tous les ordres donnés, surtout qu'elle est née avec un handicap visuel. Ce qui a attiré son attention, c'était l'attitude de l'enfant qui augmentait toujours le volume de la télé pour mieux entendre. Sa surdité est à 70%.

Mot de la Déléguée Départemental des Affaires Sociales du Wouri

La représentante de la déléguée a dit que le rôle du Ministère des affaires sociales est l'accompagnement social des personnes handicapées et de leur faire établir la carte d'invalidité ;

Il y a une ignorance des services sociaux et elle a interpellé les habitants sur leur existence. Pour elle, tous les hommes sont égaux en droits et en devoirs. Elle a parlé de cette loi de 2010, la loi N°210/002/de la 13/04/2010 portant promotion de la personne handicapée.

Elle a en outre exhorté les parents à s'approprier cette loi qui traite de beaucoup de sujets, tels les dispenses d'âge pour les enfants vivant avec le handicap, etc.

Par ailleurs, celle-ci a parlé de l'importance de la carte d'invalidité et est revenue sur les avantages que possède le titulaire de ladite carte ; entre autres avantages, elle a cité : inscription dans les établissements scolaires, bénéfices multiples, exonération et même des placements.

Pour conclure, le docteur a formulé quelques recommandations :

- La mise en place d'un processus pour rendre accessible ce type de test. Le rôle de l'Etat est de prendre ses populations en charge sur le plan de la santé ;
- La vulgarisation du langage des signes dans les écoles et pour toutes les personnes dites normales et les malentendantes ;
- Pour pallier les problèmes que rencontrent les malentendants en consultation, il propose la formation des auxiliaires de santé dans chaque hôpital, pour accompagner les malentendants. Le MINAS doit booster l'Etat ;

75 personnes ont participé à cette rencontre.

Pour l'année 2022, nous ne manquerons pas de tirer un coup de chapeau à la **PLAFOSCIL** représenté par le secrétariat exécutif porté par 1MA pour le soutien des associations affiliées. Une autre note est liée aux réunions en ligne qui sont un véritable carrefour du donner et du recevoir, d'échanges et autres actualités concernant le pays. Avec une moyenne de deux réunions mensuelles, la **PLAFOSCIL** a organisé 24 rencontres en ligne les mardis de 16h à 17h30 selon le cas.

U



Séance de travail avec quelques organisations de la PLAFOSCIL (Siège 1MA)

1.3.2- La plate forme « GENERATION EGALITE »

Le forum Génération Égalité (FGE) est un rassemblement mondial pour l'égalité entre les hommes et les femmes, organisé par ONU femmes et co présidé par la France et le Mexique. Ce forum a lancé un ensemble d'actions ambitieuses et transformatrices afin de réaliser immédiatement et durablement des objectifs en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce programme est novateur et ambitieux pour les femmes. Les coalitions d'action doivent assurer que ce programme parvienne à des résultats concrets de la décennie des Nations Unies (2020-2030), afin de réaliser les ODD. Il s'agit pour les associations féministes, de dire ce que ces coalitions d'actions signifient pour nous en tant que femmes et filles en général. Comment cette coalition d'action particulière est elle liée au travail que les associations font sur le terrain ? Comment les associations peuvent elles intégrer ces thèmes aux travaux faits dans la communauté, dans la famille, l'Eglise etc. ? Comment répondre au rendez vous de 2026 si les pays de la zone CEMAC restent à la traîne par ignorance ? Le 1^{er} mars dernier, un webinaire a été organisé avec les associations des femmes sur le thème de la génération égalité : lire en page 56

1.3.3- La plate forme CAFI (CALL TO ACTION FOR IMPLEMENTATION)

Qu'est-ce que l'appel à l'action ? C'est une initiative mondiale multipartite visant à transformer la manière dont les acteurs humanitaires abordent la violence sexiste.

L'objectif : Chaque opération humanitaire, dès le début, fournit des services sûrs et complets aux personnes touchées par la violence liée au sexe, et atténue les risques de violence liée au sexe, en particulier la violence à l'égard des femmes et des filles.

Partenaires : États et donateurs, organisations internationales, organisations non gouvernementales. Plus de 80 partenaires mondiaux.



*Photo esplanade Sainte Monique Makepe
Photo de famille*

Dans le cadre de ce projet, l'AFE a organisé un atelier de formation intitulé : « **atelier de dialogue avec les autorités traditionnelles et religieuses dans l'Arrondissement de DOUALA 5 le 15 septembre** ».

Cet atelier a connu la présence de 30 personnes, soit 19 hommes et 12 femmes, parmi lesquels les représentants des chefs de bloc et de quartier les prêtres, les représentants des pasteurs, des églises de réveil, et un représentant de l'IMAM de MAKEPE.

CONTEXTE DU PROJET

Dans la société civile aujourd'hui, on observe une résurgence des Organisations dirigées par les femmes, qui font aussi face aux nombreux défis qui s'imposent quant à la réalisation de tous les accords, traités et conventions signés en faveur des droits des femmes.

L'état des lieux, montre que les organisations dirigées par les femmes, s'avèrent être inefficaces, affaiblies par le manque d'unité d'action, et/ou par le manque de maîtrise des enjeux et connaissances de leurs rôles sociétal, le manque de ressources et surtout l'ignorance par les partenaires techniques et financiers du travail qu'elles font dans les communautés où elles vivent.

Les différentes crises que connaît le Cameroun viennent confirmer ces allégations. On observe une recrudescence des Violences Basées sur le Genre (VBG) auprès des personnes déplacées internes et des réfugiées ainsi que dans les communautés hôtes. Les mesures prises par le gouvernement dans la lutte contre les VBG restent très souvent les vœux pieux, à cause d'une mauvaise compréhension de la question.

C'est dans cet environnement que le projet CAFI est né pour transformer la manière avec laquelle les acteurs humanitaires abordent la violence sexiste.

L'objectif est que chaque opération humanitaire, dès le début, fournit des services sûrs et complets aux personnes touchées par la violence liée au sexe, et atténue les risques de violences liées au sexe, en particulier la violence à l'égard des femmes et des filles.

Le projet CAFI qui a plus de 80 partenaires mondiaux voudrait assurer la mise en œuvre durable de l'Appel à l'action pour la protection contre la violence liée au sexe dans les situations d'urgence sur le terrain, grâce à des actions collectives menées par les femmes et les filles.

LES VBG

Violences Basées sur le Genre(VBG), c'est quoi ? Ce sont des actes nuisibles dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de son sexe, que l'on subit du fait de son appartenance sexuelle, de son orientation sexuelle

Typologie des VBG (six/06 types)

- ✓ Viol ;
- ✓ Agression sexuelle ;
- ✓ Agression physique ;
- ✓ Mariages forcés ;
- ✓ Dénier de ressources ;
- ✓ Violences psychologiques :

LES CAUSES DES VBG :

- La pauvreté et manque d'éducation
- Les conflits armés
- L'alcoolisme, la toxicomanie, la drogue
- Le manque de protection
- La culture et le non respect des droits humains
- L'abus de pouvoir et les inégalités de sexe
- Etc.

LES CONSEQUENCES DES VBG :

Sur le plan psychologique : Peurs, cauchemars, colère, honte, repli sur soi, perte de l'estime de soi, dépression, traumatisme, suicide, etc.

Sur le plan social: Isolement et rejet des victimes, la perte de considération et d'estime sociale, la crainte pour la sécurité physique et la stigmatisation.

Sur la santé : Blessures physiques et maladies

MOYENS DE LUTTE CONTRE LES VBG

- Dénoncer tout acte de violence qu'on soit témoin ou victime ;
- Sensibiliser les communautés sur les méfaits des VBG et les pratiques culturelles néfastes ;
- Cultiver la tolérance et véhiculer les valeurs de paix entre les garçons et les filles.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Les VBG ciblent à la fois les hommes, les femmes, les jeunes garçons et les jeunes filles et les personnes vivant avec le handicap. Cependant, les femmes et les jeunes filles sont les plus touchées du fait de leur vulnérabilité.
- Les Violences dont les femmes et les filles sont victimes les limitent dans leur pleine participation dans les activités de la vie familiale et communautaire.
- Une famille sans violence offre un cadre idéal pour l'éducation des enfants et l'épanouissement de tous.
- Si vous êtes victimes de violences, vous pouvez vous plaindre : au commissariat, à la gendarmerie, au service social, à la chefferie ou chez le chef de bloc.

Les débats

Après cette présentation, et surtout la seconde, la discussion qui s'en est suivie s'est surtout basée sur le concept de Violence Basée sur le Genre. Les participants n'ont pas manqué de remercier et surtout de dire que pour la première fois ils entendent parler du genre et de ses composantes. Pour eux ils ont toujours pensé que les violences ne sont qu'une affaire de femmes mais aujourd'hui, ils comprennent que la violence psychologique est aussi une violence insidieuse qui est la plus répandue dans les communautés surtout qu'elle est transversale.

Certaines participantes sont revenues sur l'exacerbation des violences en temps de COVID, surtout que celles-ci ont reconnu que les femmes ont vu leur espace public réduit, du fait du confinement.

D'autres participants ont insisté sur l'éducation des enfants qui promeut la supériorité du garçon sur la fille, et ont demandé que des discussions franches soient menées pour mieux comprendre le patriarcat qui nous régit.

Les dépliants ont été produits et distribués aux participants

Les recommandations

Comme recommandations :

- ✓ Les autorités présentes ont proposé que l'éducation traditionnelle soit remise à l'ordre du jour et être renforcée à partir de la maternelle;
- ✓ Apprendre aux enfants à aimer dans la famille, sera le seul moyen d'établir l'égalité des sexes dans la mesure où les tâches pour les garçons et les filles créent toujours une inégalité. Si filles et garçons ont les mêmes tâches, on va éviter de construire les stéréotypes. Cette façon de faire peut lever tout préjugé défavorable sur l'éducation. L'amour et le respect peuvent amener les filles et les garçons à respecter leurs époux et épouses dans le futur ;
- ✓ Promouvoir l'éducation des jeunes filles et les accompagner dans leur vie scolaire ; favoriser aussi leur inscription dans les séries scientifiques ;
- ✓ Tout faire pour que dans une équipe d'animateurs sur les questions des VBG, que les hommes soient inclus, afin d'encourager les participants hommes. Pour beaucoup, les violences sont les affaires des femmes ;
- ✓ L'Association Femmes et Enfants doit descendre dans les quartiers et les blocs pour présenter vraiment les questions de VBG aux populations qui ne sont pas suffisamment informées, car avec les populations de Douala qui ont reçu les populations déplacées internes, les discours haineux sont en nette recrudescence. Ceci aussi crée les violences psychologiques et ne favorisent pas l'harmonie et la cohésion sociale ;
- ✓ Le projet CAFI doit tout faire pour renforcer les capacités des Organisations dirigées par les femmes pour qu'elles soient au même niveau d'information afin de pouvoir créer un système de référencement fiable.

1.4- Travail avec la plate forme CS4ME (Civil Society for Malaria Elimination)

Journée mondiale de lutte contre le paludisme 2022

LA DECLARATION DES COMMUNAUTES AFFECTEES PAR LE PALUDISME ET DE LA SOCIETE CIVILE le 23 AVRIL 2022

Pour bien préparer cette journée mondiale de lutte contre le paludisme, des questions ont été envoyées aux membres de cette plate forme pour donner leur avis sur :

Les progrès de la lutte : l'idéal est de revenir sur les efforts fournis dans la lutte contre le paludisme surtout en contexte COVID 19

Les efforts faits sont la distribution de proximité (porte à porte) des moustiquaires qui a permis de toucher un plus grand nombre de familles. Cela a coûté plus cher que lorsque cette distribution se faisait dans les centres fixes et pour moi ce sont des expériences à pérenniser. Car les populations éloignées ont pu être touchées par les relais communautaires. Pour ces relais de santé communautaires, la distribution de porte en porte fut également une opportunité d'échanger plus directement avec les familles et de s'assurer qu'elles comprenaient pourquoi et comment les moustiquaires doivent être utilisées. La pandémie de COVID-19 a contraint le Ministère de la santé à adapter cette méthode qui a généré des résultats positifs,

Les problèmes et les défis de la lutte et des communautaires

Les problèmes restent l'application de la gratuité du traitement de paludisme pour les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans. Je pense que nous devons nous assurer de

l'effectivité de cette mesure. Comme défi, je peux dire qu'un monde sans paludisme est possible, et j'ajouterais que le paludisme est évitable et traitable.

La mobilisation des ressources pour le paludisme à travers la 7^{ème} conférence de restitution des fonds du Fonds mondial demande aux leaders d'augmenter leur contribution de 40% par rapport à 2019 et aux pays endémiques d'assurer l'augmentation de leur budget national santé à 10% au moins du budget de l'Etat

Demandes de CS4ME :

- Recentrer la lutte contre le paludisme sur les communautés en assurant que les besoins des communautés sont pris en compte. Vulgariser les tests rapides de paludisme ;
- Transformer la lutte contre le paludisme en assurant que la société civile locale mette en œuvre les interventions de lutte contre le paludisme ;
- Former les femmes leaders des associations des femmes dans les villages, les quartiers pour relayer les relais communautaires au sein de leur communauté.

Aujourd'hui on doit aussi parler des coalitions d'action dans la lutte contre le paludisme. La société civile peut aussi intervenir, et le fonds mondial doit les prendre en compte en leur donnant un pourcentage pour assurer les sensibilisations.

Augmenter les budgets de la santé, assurer la rémunération juste des agents santé communautaire et renforcer leurs capacités aussi bien financières que dans le domaine des savoirs, savoirs faire, savoir être et savoir faire faire.

Faire avancer l'équité et prioriser la Société Civile locale dans la mise en œuvre des interventions de lutte contre le paludisme

Déclaration de la société civile et des communautés affectées par le paludisme du 23 avril 2022

La Société Civile pour l'Élimination du Paludisme (CS4ME) appelle les décideurs et les leaders à :

Promouvoir l'équité et donner la priorité à la société civile locale dans la mise en œuvre des interventions de contrôle du paludisme par les actions suivantes :

A propos de CS4ME : Société Civile pour l'élimination du paludisme est une plateforme mondiale des organisations de la société civile engagées pour atteindre cette élimination.

Notre mission est de :

- Emmener les programmes et interventions de lutte contre le paludisme à être plus efficaces, durables, équitables, innovants, inclusifs de la société civile, centrés sur les communautés, fondés sur les droits humains et le genre et suffisamment financés ;
- **Passer** d'une approche purement médicale de la lutte contre le paludisme à une approche multisectorielle axée sur la communauté et qui tient compte des facteurs importants tels que les normes, les contextes et les réalités socio-économiques, culturels et liés au sexe des personnes vivant dans des communautés touchées par le paludisme ;
- **Identifier** les populations vulnérables, développer et impliquer la société civile dans les interventions spécifiques pour ses populations (les femmes enceintes, les enfants de moins de cinq ans, les réfugiés, les déplacés internes, les orphelins, les personnes vivant en zone de conflit, les personnes vivant en zone rurale, etc.) ;
- **Mettre en œuvre** des programmes différenciés pour lever les obstacles à l'accès à des services et à des soins de qualité pour les populations les plus vulnérables ;

- **S'attaquer** aux inégalités entre les sexes dans les programmes et politiques de lutte contre le paludisme. Des données récentes indiquent que l'incapacité des femmes à accéder à la prévention et au traitement du paludisme est le plus souvent due à leur faible statut socio-économique au sein de leur foyer et de leur communauté ;
- Reconnaître et travailler avec l'expertise et la portée des communautés locales nécessaires pour atteindre les objectifs de lutte contre le paludisme ;
- **Impliquer** de manière significative les organisations de la société civile locale dans la mise en œuvre afin de garantir un meilleur engagement communautaire et la durabilité des investissements dans la lutte contre le paludisme ;
- **Garantir** une rémunération équitable aux agents de santé communautaire, dont la plupart sont des femmes qui travaillent sans relâche pour que les communautés aient accès aux services de santé ;
- **Mobiliser** les fonds pour la lutte contre le paludisme, le VIH/SIDA et la Tuberculose dans le cadre de la 7e reconstitution du Fonds Mondial afin d'atteindre l'objectif qui est de 18 milliards de dollars au moins ;
- **Augmenter** les budgets nationaux de santé dans les pays endémiques de 15 % conformément à la déclaration d'Abuja de 2001 ;
- **Augmenter** les bénéficiaires du personnel médical local, ces soldats de la lutte qui travaillent sans relâche dans les hôpitaux et les centres de santé pour veiller à la santé des populations.

LES MESSAGES CLES DE L'ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS POUR LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

- Paludisme : nous sommes tous concernés. Personne n'est à l'abri ;
- Un monde sans paludisme est possible ;
- Chaque semaine, des enfants sont absents de l'école à cause du paludisme. La société civile plaide pour un renforcement des systèmes de santé en luttant contre cette maladie ;
- Femmes enceintes, le paludisme est dangereux pour vous et pour vos enfants. Dormez sous une moustiquaire ;
- Donner à la femme enceinte le traitement efficace pour prévenir le paludisme
- Les médicaments donnés à la femme enceinte pour lutter contre le paludisme doivent être sûrs et efficaces.

1.4-TRAVAIL FAIT DANS LE CADRE DES ACCORDS DE PARTENARIAT

1.4.1- Présentation du projet avec PBF/GYPI

« Projet de Renforcement de la Coexistence Pacifique Durable et l'Autonomisation des Jeunes déplacés dans les Communes des Régions de l'Ouest et du Littoral au Cameroun ». Il s'agit de la convention

Dans le cadre du projet, il était prévu de *faire une cartographie des acteurs et d'analyser leurs interactions dans la fourniture des services communautaires pour faciliter l'accès aux opportunités disponibles*. Autrement dit, il s'agissait de répertorier l'ensemble des acteurs,

présents sur le territoire des deux communes cibles (Manjo et Nkongsamba 1^{er}) et qui offrent ou sont susceptibles d'offrir des prestations aux JHFD ainsi que des métiers qui s'y trouvent et qui peuvent constituer un gagne-pain pour ces derniers.

Le travail a été effectivement réalisé du mois d'Août à Décembre 2022, en s'appuyant sur une démarche participative, par des échanges constants avec l'OIM et les consultations au sein des communautés. Le rapport de ce travail est parvenu à l'OIM le 16 septembre 2022, pour le rapport intermédiaire et le 13 Décembre pour le rapport final en copie soft et hard.

La sensibilisation dans les deux Commune de MANJO et NKONGSAMBA 1^{er}

Profitant de la Journée Internationale de la Paix, les activités de sensibilisation ont été organisées à Nkongsamba 1^{er} les 21 et 22 septembre 2022 et le 30 Novembre dans l'Arrondissement de Manjo. Plusieurs articulations ont marqué cette sensibilisation. Ces activités se sont déroulées dans le cadre de la journée de la paix pour Nkongsamba 1^{er} et des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles pour Manjo.

- L'organisation d'un focus group avec la participation des différents acteurs clefs à savoir les autorités administratives des deux Arrondissements, les chefs traditionnels, les sectoriels, les PDI, les représentants des communautés hôtes et les médias.
- La caravane de sensibilisation avec un véhicule muni de la sonorisation a sillonné les artères des deux villes pendant trois(03) heures de temps (le 21 Septembre à Nkongsamba et le 30 Novembre à Manjo), en communiquant et en distribuant les messages de paix ;
- Les émissions radiophoniques pour la sensibilisation dans les médias à grande écoute de la ville ;
- A cet effet, l'AFE a offert des kits alimentaires aux 200 participants, des sandwiches et a remboursé leurs frais de transport, pour les deux communes ;

L'ambiance était bon enfant et certains participants ont remercié les partenaires qui ont permis cette rencontre et ont fait des témoignages assez encourageants

Lors de ces célébrations, la présidente d'AFE n'a pas manqué de remercier ses partenaires OIM/UNESCO/FONDS DE CONSOLIDATION POUR LA PAIX, sans lesquels l'action n'aurait jamais lieu, elle a en outre rappelé le contexte dans lequel les activités de sensibilisation sont organisées dans les deux arrondissements. Par ailleurs, elle a vanté les vertus de la paix tant au plan individuel que collectif. Sans la paix, aucun développement n'est possible, a-t-elle martelé. Aussi, a-t-elle invité les participant(e)s à cultiver la paix autour d'elles (eux).

Causeries éducatives

Au cours du focus group, les participants ont bénéficié des causeries éducatives sur différentes thématiques liées à leur quotidien :

- **La connaissance de la commune de MANJO et NKONGSAMBA et la présentation du livret élaboré sur les services sociaux de base et disponibles dans les deux Arrondissements.**

Cette partie a été présentée par deux agents de terrain notamment les sieurs ENGONO Emmanuel et TIMACK Charles Bertin.

A vrai dire la connaissance du milieu est un facteur d'insertion sociale au sein des communautés. C'est la raison pour laquelle il importe d'avoir un minimum de connaissance sur la communauté dans laquelle on vit. Les éléments abordés ici ont porté sur :

- ❖ MANJO/NKONGSAMBA 1^{er} : création, démographie, nom du Maire et Sous-préfet...
- ❖ Les services sociaux communautaires (privés et publics) existants.
- ❖ Et enfin les thèmes de causeries éducatives dont la teneur suit :
 - **Les IST/VIH/SIDA**

A l'occasion de la célébration sur la lutte contre le VIH/SIDA, le groupe a été suffisamment informé sur cette pandémie. Les échanges ont porté sur : la définition, les modes de transmission, moyens de prévention, le traitement, les conséquences socioéconomiques et politiques. Le conseil donné aux participants a été l'encouragement au dépistage volontaire qui est gratuit et qui ouvre la voie à la prise en charge ; aucun traitement ne peut être donné sans test préalable. L'occasion a aussi permis de parler du préservatif féminin surtout que dans la salle personne n'a déclaré l'avoir déjà vu.

- **Les Violences Basées sur le Genre (VBG)**

Il s'est agi de définir ce que sont les VBG, la différence entre le sexe et le genre. Puis la typologie des VBG : il y en a 6 : le viol ; les agressions sexuelles ; les agressions physiques ; les mariages forcés ; le déni de ressources, et enfin les violences psychologiques qui sont transversales. Ici, nous avons insisté sur la vulnérabilité de la jeune fille et de la femme face aux différents maux de la société. Une explication leur a été aussi donnée sur les questions d'égalité en insistant sur le fait qu'il s'agit d'une égalité de droits et non de forces physiques.

- **Le planning familial :**

Ce thème a été abordé pour expliquer le bien-fondé de la notion de planification familiale qui est la régulation des naissances et le respect d'un gap entre deux accouchements ; on a insisté aussi sur le fait que la santé de la famille passe par la santé de la maman. Ensuite, on a parlé des différentes méthodes de planification familiale, tout en rappelant que quelque soit la méthode choisie, il faut toujours se faire accompagner par un personnel médical.

- **-La présentation du guide édité dans le cadre du projet**

Le guide d'informations et de sensibilisation élaboré a été imprimé à environ 1000 exemplaires, en français et en anglais, soit 500 par commune. Il comprend les services sociaux de base, et les sujets d'intérêt majeur tels : l'importance des actes d'état-civil, la

paix et la cohésion sociale, les IST/VIH/SIDA, le planning Familial, les violences basées sur le genre.

Organisation de la sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA

Pour organiser cette sensibilisation, afin de permettre à un grand nombre de personnes d'être atteints, l'AFE a organisé deux ateliers de renforcement des capacités du personnel des DAJEC et CMPJ de MANJO et de NKONGSAMBA 1^{er}. Il était question de mesurer d'abord les connaissances des participants en matière de VIH/SIDA par des questions test. La formation s'est essentiellement basée sur la transmission de la maladie, comment le VIH ne se transmet pas, et comment vivre avec une personne infectée. Nous avons aussi parlé du traitement qui permet à la charge virale d'être indétectable et intransmissible. Ce I=I a été ce qu'ont découvert les participants.

Pour mener cette activité les DAJEC de MANJO et NKONGSAMBA 1^{er} ont reçu 5000 pins, soit 2500 par Arrondissement, ainsi que des flyers en anglais et en français à afficher dans les salles de classe. (voir tableau récapitulatif à la deuxième partie).

DIFFICULTES RENCONTREES ET PERSPECTIVES.

Le projet n'a pas connu de difficultés majeures, mais quelques faits ont pu être relevés :

Difficultés rencontrées lors de l'exécution du projet :

- ✓ L'indisponibilité de certains responsables des services déconcentrés de l'état et des chefs traditionnels;
- ✓ Les fortes pluies régulières que l'on a connues durant la collecte des données ont constitué un frein;
- ✓ L'absence de données statistiques sur plusieurs thématiques liées à l'étude;
- ✓ La non disponibilité du Maire de Nkongsamba 1^{er} ;
- ✓ Les difficultés d'accès dans certains villages de la commune de MANJO.

Difficultés liées à la lenteur de l'OIM

Les procédures de décaissement de fonds sont assez longs ce qui fait que le projet prévu pour trois mois s'est finalement étendu sur 5 mois.

RECOMMANDATIONS

AUX POUVOIRS PUBLICS

- Voter annuellement un budget pour l'assistance aux PDI et mettre en place une stratégie bien élaborée avec des objectifs clairs et des résultats attendus ;
- Sensibiliser et Informer régulièrement les PDI sur les services disponibles et les modalités d'accès ;
- Mettre en place une plateforme de coordination des actions en direction des PDI à l'échelle de la commune ;

- Mettre en place un dispositif de recensement/enregistrement des PDI à l'échelle de la commune.
- Renforcer les capacités des Ministères sectoriels tels le MINJEC, MINAGRI, MINAS, MINSANTE et MINPROFF et MINAS qui sont directement concernés par les populations déplacées internes et populations en général ;
- Renforcer aussi les capacités du MINAS et du MINPROFF qui apportent une assistance psychosociale aux personnes déplacées et aux populations victimes de violence de toutes sortes ;
- Pour ce qui est de la carte sanitaire, les pouvoirs publics gagneraient à recruter les personnes capables de traduire et de comprendre les différentes langues (pidjin, français et même langage de signes), car elles constituent aussi une barrière à l'accès à la santé ;
- Mettre en place un système d'enregistrement des PDI pour avoir accès aux statistiques de la population et à son profil afin de mieux répondre aux besoins de protection ;
- Sensibiliser les PDI sur la procédure et la nécessité de demander des actes de naissance pour leurs enfants ;
- Faciliter la délivrance de documents d'état civil pour les personnes dans le besoin ;
- Plaider auprès du gouvernement pour faciliter le rétablissement des documents d'état civil. L'article 26 de l'ordonnance de 1981 sur l'état civil dispose que : «En cas de guerre ou de catastrophe naturelle et par dérogation aux dispositions de l'article 23 ci-dessus, le décès peut être reconstitué par autorité administrative. Il en est de même des naissances et des mariages dans les territoires occupés;
- Sensibiliser et renforcer les capacités des forces de sécurité, des communautés, des acteurs humanitaires, des chefs religieux et des autorités administratives sur les questions de protection et de cohésion sociale entre les PDI et les communautés d'accueil ;
- Développer des formations professionnelles et des opportunités de subsistance pour les jeunes hommes et femmes ;
- Renforcer les capacités des acteurs locaux et des prestataires de services sur les VBG pour permettre une prise en charge holistique et de qualité des survivants des VBG ;
- Offrir des séances de sensibilisation à des sujets liés à la VBG (y compris les grossesses précoces, etc.) et des services de planification familiale ;
- Sensibiliser les dirigeants et autres membres de la communauté sur la nécessité de mettre en place des mécanismes communautaires de protection de l'enfance ;
- Identifier les enfants non accompagnés et séparés et fournir un soutien approprié, y compris des services psychosociaux ainsi que des arrangements appropriés de placement en famille d'accueil ;
- Mettre en place un parcours d'orientation pour les enfants victimes de violence, d'abus et de négligence ;
- Faciliter la délivrance des actes de naissance

- Construire des infrastructures scolaires supplémentaires en fonction de la taille de la population scolaire, y compris les écoles techniques ;
- Plaider auprès des autorités pour le recrutement d'enseignants anglophones ;
- Equiper les écoles en matériel pédagogique ;
- Plaider auprès des administrations scolaires pour la gratuité de l'admission des enfants déplacés ;
- Élaborer un plan stratégique global pour encourager l'autosuffisance des personnes déplacées par le biais d'activités de subsistance :
- Soutenir les initiatives IDP existantes pour renforcer et développer leurs activités ;
- Soutenir une formation professionnelle basée sur les compétences pour les PDI et certains ménages vulnérables de la communauté d'accueil ;
- Soutenir les déplacés formés avec un capital financier de départ pour leurs microprojets et certains ménages vulnérables de la communauté d'accueil ;
- Plaidoyer auprès des entreprises privées pour le recrutement des PDI (ex : Plantation du Haut Penja, (Arrondissement de MANJO) ;
- Faciliter l'accès aux terres au matériel agricole, aux intrants et aux pépinières ;
- Mener une évaluation de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité des personnes déplacées et des familles d'accueil afin d'identifier un mécanisme de réponse adéquat ;
- Mener des évaluations approfondies pour identifier les besoins exacts des formations sanitaires en termes d'infrastructures et de fournitures médicales ;
- Mener une évaluation des besoins en moustiquaires imprégnées d'insecticide ;
- Renforcer la surveillance communautaire des maladies avec les mobilisateurs communautaires et mener une sensibilisation régulière sur des sujets liés à la santé ;
- Plaider auprès des autorités locales pour prévenir les abus des prix des loyers ;
- Fournir une aide financière pour soutenir le logement des personnes déplacées ;
- Distribuer des matelas, des couvertures, des ustensiles de cuisine, des moustiquaires aux personnes les plus vulnérables ;
- Mener des évaluations approfondies pour identifier les besoins en installations WASH dans les communautés accueillant un nombre élevé de déplacés internes ;
- Construire des forages et former des comités de gestion des points d'eau ;
- Mener des formations sur les bonnes pratiques WASH et les méthodes de traitement de l'eau ;
- Punir les personnes responsables des discours haineux conformément à la loi de 2019.

AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Renforcer les capacités sur les interventions humanitaires et des PDI en l'occurrence ;
- Disposer des registres d'enregistrement des PDI ;

- Aider les jeunes filles déplacées à fuir de la prostitution, en créant, en les formant dans les AGR afin qu'elles puissent sortir de la précarité. Par ailleurs, il ne faut pas se contenter de les former, mais il faudra leur donner un capital de démarrage.

AUX PERSONNES DEPLACEES INTERNES

- Mieux s'intégrer dans les communautés hôtes en prenant en compte les réalités culturelles des communautés d'intégration ;
- les PDI gagneraient à intégrer les cultures des communautés hôtes, sans oublier les leurs ; exemple dans les communautés hôtes, les habitants portent leurs machettes dans les fourreaux ; les PDI se refusent à se conformer à cette pratique ;
- Les personnes déplacées internes devraient avoir des interlocuteurs tels les pasteurs, les prêtres, les imams les chefs de communautés et les chefs de famille, car elles ont plus confiance en ces autorités religieuses et la communication passe mieux ;
- Les PDI ne doivent plus avoir des préjugés défavorables vis-à-vis des services publics.

CONCLUSION

Le projet de « Renforcement de la Coexistence Pacifique Durable et l'Autonomisation des Jeunes déplacés dans les Communes des Régions de l'Ouest et du Littoral au Cameroun » a permis d'élaborer une cartographie des acteurs et d'analyser leurs interactions dans la fourniture des services communautaires pour faciliter l'accès aux opportunités disponibles, et de sensibiliser les jeunes hommes et femmes déplacés sur les services communautaires disponibles.

La cartographie est un outil à la fois de connaissance et de décision. Le travail a de ce fait permis de collecter une somme d'informations assez importantes et sont utiles pour toute personne désireuse de mieux connaître les deux communes. Aussi, que ce soit les PDI ou les autres habitants, ce rapport constitue un facteur d'intégration à ne pas minimiser.

De même, la cartographie a mis en relief les défaillances des services communautaires et, en l'analysant, les recommandations concrètes ont été formulées en vue de l'amélioration de la situation actuelle. Celles-ci sont adressées à différents acteurs clefs notamment les pouvoirs publics, les organisations de la société civile, les partenaires au développement et les PDI elles-mêmes.

1.4.2-TRAVAIL AVEC L'UNFPA

L'UNFPA en collaboration avec le MINPROFF a organisé plusieurs rencontres de formation ainsi que des activités de renforcement des capacités et d'encadrement des OSC qui travaillent sur les questions de violences en général. C'est dans ce cadre qu'AFE a bénéficié des activités offertes par ce partenaire.

1.4.3- TRAVAIL AVEC L'UNESCO

En plus du travail fait dans le cadre du partenariat OIM/UNESCO/PBF, AFE a participé à l'atelier organisé par l'UNESCO sur le renforcement des capacités des Organisations des

Adolescents/jeunes partenaires du programme O3 « Our Rights, Our Lives, Our Future au Cameroun ». Il nous a été présenté le concept « Hello ado », une application développée à l'initiative de l'UNESCO Dakar et l'ONG RAES. C'est une plate forme éducative et interactive ayant pour but de fournir aux jeunes les informations nécessaires à l'amélioration de leurs connaissances en termes de santé sexuelle et reproductive. Elle répond à la difficulté d'accès à une information de qualité, tabous culturels et religieux qui freinent les discussions ouvertes avec les familles, par manque de structure d'accueil et de soins répondant aux attentes des jeunes...

L'application Hello Ado est au service des jeunes face aux risques d'expositions aux problèmes de santé et de violences.

Cette application est :

- Gratuite et anonyme
- Contenus écrits, audio, vidéo
- Liste des services d'accueil et des soins actualisés
- Fonction tchat (échange direct)
- Hello Ado games
- Limite de contrainte d'accès,
- Etc.

Cette application est présente sur facebook, Twitter, etc.

1.4.4- OCHA

Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies a durant l'année 2022, organisé plusieurs rencontres avec les Associations et en décembre dernier, a organisé une formation sur la PSEA, et a fait de tous les participants les points focaux pour la Région du Littoral.

1.5- Travail en collaboration avec les autres acteurs et participation aux événements connexes.

Pour ce qui est du travail avec les autres acteurs notamment les ONG locales, les partenaires au développement et les institutionnels, on peut retenir les activités de renforcement des capacités et de formation portant sur des thèmes variés. Ce tableau synoptique présente les différentes autres activités :

THEME DE LA FORMATION/RENCONTRE OU CAUSERIES EDUCATIVES	DATE ET LIEU	INSTITUTION OU ASSOCIATION ORGANISATRICE	OBJECTIFS
JANVIER 2022			
Participation à l'Assemblée Générale de Zenü Network	08 Janvier 2022 SIEGE ZENÜ NETWORK BAFOUSSAM	ZENÜ NETWORK	Adopter les statuts et nouveaux règlements intérieurs, recruter de nouveaux membres, élire un nouveau conseil de gestion
Projet ACED	12 janvier	PLAFOSCIL	focus groupe de discussion avec

	Siège d'1MA	PROCIVIS UN MONDE AVENIR	consultant
PROJET ACED	25 janvier au siège d'1MA DOUALA	PLAFOSCIL PROCIVIS UN MONDE AVENIR	Participation à la cinquième rencontre du Comité du Suivi du Projet
Formation des femmes médiatrices de la paix en Afrique	25, 26 et 27 janvier 2022 En ligne	FONDS POUR LES FEMMES CONGOLAISES	Résoudre les conflits dans nos pays, nos communautés, nos quartiers. Construire un continent de paix et de bonne gouvernance.
Comité de suivi du projet ACED	25 JANVIER Siège 1MA 13 H	PROJET ACED PLAFOSCIL	Dernière rencontre
FEVRIER 2022			
56 ^{ème} édition de la fête de la jeunesse. Réunion préparatoire de la Commission de l'œuvre de la promotion de l'engagement volontaire	1 ^{er} février	Centre Multi fonctionnel de DOUALA 5	AFE est vice présidente de cette commission. Lecture de la décision du sous préfet de Douala 5 qui institue la commission et ses membres, par décision N°150/D/RLT/C19/05/BAJP. Le thème de la journée est « jeunesse et participation volontaire aux grands défis du Cameroun. »
Assets-Based Citizen-led Development (ABCD) Institute	3, 4 et 5 février de 8H à 17H DOUALA	ALVI HOTEL DEIDO BONABASSEM	Organisé par COADY INSTITUTE, STFX University, gouvernement du canada, RAGJ 2. But et objectifs du projet Ce projet vise à renforcer les connaissances et les processus orientés vers l'action qui contribuent à faire progresser la paix et la sécurité pour tous, en particulier les femmes et les filles au Cameroun. Plus précisément, il espère : - Réunir les connaissances et les compétences des OSC travaillant dans le secteur de la paix et de la sécurité afin de documenter les conditions et les expériences actuelles en matière de promotion de la sécurité et de l'insécurité des femmes au niveau local. - Évaluer et améliorer la qualité et la rigueur de la production de connaissances et de données, et renforcer davantage les capacités individuelles et organisationnelles pour une action pratique. 3. Activités du projet

			<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de constitution d'équipes et de recherche-action pour un changement mené par les citoyens - Cartographie stratégique sur le terrain des acteurs, actions et activités communautaires. - Institut ABCD avec 100 OSC pendant 3 jours dans chacune des quatre régions du projet. - Conversations communautaires avec diverses personnes dans chacune des quatre régions
Rencontre avec la coordination humanitaire	08 février 10H Préfecture du Littoral DOUALA	HCR et protection de l'enfance.	<p>Mise en place d'un outil de rapportage sur les 5 W</p> <ul style="list-style-type: none"> - Who ? When ? What ? Why ? Where ?
Participation à la présentation du rapport d'enquête collaborative axée sur le genre au Cameroun	15 février 10H à l'hôtel BANO PALACE AKWA DOUALA	ADISI, CFI, OPEN DATA IMMERSION	<p>L'enquête a porté sur : la prise en compte des femmes dans la mise en œuvre des politiques agricoles La scolarisation de la jeune fille. Cette enquête a été réalisée dans les régions de l'Est, Adamaoua, Nord et Extrême nord, qui sont les zones d'éducation prioritaires créées par le gouvernement camerounais.</p>
MARS 2022			
Participation à la formation des points focaux genre de la Région du Littoral	3-5 Mars Salle polyvalente des services de Monsieur le Gouverneur	Organisé par Délégation régionale du MINPROFF	<p>Généralités sur le genre ; intégration du genre dans la programmation ; les vbg et les droits de la personne, conciliation travail et vie familiale, la transmission du patrimoine Distribution du cahier de charges des points focaux genre</p>
Formation des membres de la plateforme CFI CAMEROUN pour celles d'expression française	9 MARS En ligne	CALL FOR ACTION AND IMPLIMENTATION	<p>Comment choisir la bonne plate forme dans les medias sociaux ? Comment comprendre le fonctionnement des médias sociaux ? comment mener une campagne sur les médias sociaux</p>
Atelier de restitution de la « feuille de route de l'UE pour l'engagement avec la société civile 2021-2025 »	28 Mars 8H-17H Hôtel SOMATEL DOUALA	PROCIVIS	<p>Présentation des éléments clés du document cadre conjoint de l'Union Européenne et des Etats membres Présentation des défis et opportunités qui découlent de l'analyse faite dans le cadre du processus de la présente Fdr 2021-2025 Présentation de la nouvelle stratégie d'engagement et du plan d'action indicatif.</p>
AVRIL 2022			
La gestion des cas de VBG	26-29 Avril	CCID	<ul style="list-style-type: none"> • Assimilation et définition

PROJET CAFI	Hôtel Christiana BERTOUA	DFJ	<ul style="list-style-type: none"> des concepts VBG • Concepts fondamentaux pour comprendre la VBG • La responsabilité sociétale • Etapes de la gestion des cas • La PEAS
MAI 2022			
Rencontre entre UNFPA et GBV TASK FORCE	13 Mai Salle de conférence MINPROFF	UNFPA MINPROFF	Discussion à bâtons rompus sur les VBG
Rencontre avec les jeunes du quartier PK10	29 MAI Monastère	ASSOCIATION FEMMES ET ENFANTS ET JEUNES	Notions de sexualité et échanges sur la journée de l'hygiène menstruelle
JUIN 2022			
Participation à la rencontre organisée au siège de l'OLPC	7 juin 2022 Siège de l'OLPC BALI	OLPC	Relance des activités de l'OLPC
Participation aux 5 ans de l'Association « On est ensemble »	Vendredi 10 Juin 13H Salle de sport du Centre Multifonctionnel de BEPANDA	ON EST ENSEMBLE PLAFOSCIL	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation du bilan des 5 ans ○ Perspectives pour les prochaines années.
Sixième réunion du Cadre de Dialogue Multi-acteurs	21 JUIN Hôtel Vallée des Princes, DOUALA	PLAFOSCIL UN MONDE AVENIR	Evaluation des résolutions Planification des activités
Rencontre conseil de gestion de la PLAFOSCIL	21 Juin 1MA	Responsables thématiques de la PLAFOSCIL	Présentation du conseil de direction selon la charte Election du bureau
Atelier de lancement du projet Coexistence Pacifique et autonomisation des jeunes déplacés internes dans les régions du Littoral et de l'Ouest Cameroun	23 -25 JUIN AKWA PALACE DOUALA	OIM/PBF/UNESCO	Contribuer à une meilleure intégration des jeunes déplacés du Nord Ouest et Sud Ouest dans les communes d'accueil des Régions du Littoral et de l'Ouest Cameroun L'atelier vise principalement : à partager entre les acteurs, en particulier les parties prenantes et le public, des informations sur le projet « renforcement de la coexistence pacifique...».
Participation à la conférence sur la déficience auditive	29 JUIN GARNISON MILITAIRE DOUALA	ASSOCIATION L'ŒIL et la Main	<ul style="list-style-type: none"> - Aperçu sur la santé auditive de l'enfant ; - Edifier les populations sur les problèmes de surdité ; - Comment reconnaître un enfant sourd ; - Difficultés de l'enfant sourd.
JUILLET 2022			
Séminaire de formation certifiant	5 Juillet Salle de conférence de la Région du	Alphonse ITIMANA MINJEC	<ul style="list-style-type: none"> - Comment connaître ses blessures - Les conséquences graves des blessures

	Littoral		- Nécessité d'identifier et d'extérioriser ses blessures extérieures
TRAINING ON GBV GUIDING PRINCIPLES AND SAFE AND ETHICAL DATA MANAGEMENT IN THE WEST AND LITTORAL REGIONS	7 au 9 Juillet à EDEA MICOTEL		<p>Enhance the capacities of GBV Taskforce members on GBV Core principles, GBV in Emergencies and safe and ethical data management to ensure data/information is collected for better response monitoring, planning and effective implementation of GBV interventions.</p> <p>Specific Objectives</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enhance participants knowledge on GBV Core Concepts and how to respond to survivors 2. Enable participants to develop comprehensive understanding and skills to effectively classify GBV type incidents 3. Strengthen the GBV task force member on GBV information management 4. Capacitate taskforce members on the ethical considerations for GBV research, evaluation and learning activities 5. Increase understanding of the sensitive nature of GBV-related data Facilitate effective inter-agency coordination on GBV response monitoring by using the 3W and 4 W and 5W matrix
Conférencière au forum des jeunes	15 au 17 Juillet KRIBI	ZENU NETWORK MINJEC	Présentation du thème la sexualité responsable et réponses aux questions des jeunes
Renforcement des capacités sur les politiques de sauvegarde	1-3 août 2022 CHRISTIANA HOTEL BERTOUA	CCID DFJ	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de la PEAS • Boîtes à outils sur la PEAS • Rôles et Responsabilités • Rendre notre organisation sécuritaire pour les

			partenaires, les enfants, les bénéficiaires, etc. <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du plan d'action
AOUT 2022			
FIELD GUIDE IMPLEMENTATION CAPACITY BUILDING WORKSHOP 2022 THEME: THE ROLE AND IMPACT OF CONFLICT MITIGATION TOOLS IN OUR COMMUNITIES	August 25-26, 2022 BANO PALACE	- defyhatenow Cameroon & Association Civic Watch	Specific objectives <ul style="list-style-type: none"> • To enlighten civil society organizations, community organizations and other stakeholders on how they can incorporate the Field Guide Resource Kit in their activities to mitigate hate speech and conflicts online and offline. • Educate communities on healthy online discourse by promoting the responsible use of social media. • Advocate for the usage of conflict mitigation tools and the Field Guide in particular as a tool in achieving a #HateFreeCameroon via promoting peace and social cohesion.
Participation au projet : "Améliorer le ciblage des politiques pour l'emploi decent en Afrique Francophone dans le cadre de la pandémie du COVID 19	29 AOUT MAKEPE DOUALA	Groupe d'Etudes et de Recherches en Economie Appliquée (GEREA) et la Faculté des Sciences Economiques et Gestion Appliquée (SEGA) financé par le CRDI	Dresser un tableau d'ensemble des effets de la pandémie du COVID 19 sur les économies de la Région d'Afrique Centrale ; Faire l'ébauche d'une cartographie des secteurs/acteurs directement ou indirectement touchés par la gestion de la pandémie ; S'assurer de concert avec les acteurs de recherches pertinentes s'appuyant sur les besoins de connaissances et d'évidences scientifiques ; Mettre en place un comité de pilotage chargé de l'orientation du travail
SEPTEMBRE 2022			
Rencontre d'échanges avec les élus et décideurs locaux en vue de l'accroissement des budgets communaux alloués à la santé	vendredi 9 Septembre 2022 à 10 heures précises à l'hôtel Vallée des Rois sise à Logpom à côté du Collège Charles De Gaulle,	POSITIVE GENERATION TAW LC Cap	Cadre du projet : « Health financement and citizenship » <ul style="list-style-type: none"> • Échanger sur la nécessité et possibilité de mobiliser les ressources domestiques pour le financement local ; • Faire des recommandations en vue d'une plus grande

			implication des élus locaux dans le suivi des investissements publics en santé au niveau local.
Formation sur le genre	22-23 Septembre 2022 Onomo Hôtel, Avenue Charles de Gaulle, Bonanjo	UNICEF	What is gender in humanitarian action? Why is it important? What is the current state of gender integration in Cameroon Review of gender in coordination and the humanitarian programme cycle (5 principles of gender mainstreaming) How to collect data disaggregated by gender at different phases. Why is this important and how to use it? Review of UNICEF's Gender Action Plan (2022-2025) How can gender be integrated in humanitarian responses?
OCTOBRE 2022			
Atelier d'enregistrement et de validation dans le cadre du projet PBF/GYPI « renforcement de la coexistence pacifique durable et l'autonomisation des jeunes déplacés dans les communes des régions du Littoral et de l'Ouest Cameroun	5-7 Octobre Complexe NGALLE MANJO	OIM/PBF	Validation des plans communaux pour la prise en compte des besoins des JHFD et jeunes des populations autochtones au niveau communal
Invitation to participate in the training for enumerators to collect data for the voices of Cameroon	18 OCTOBRE 2022 Parliamentarian Flat Buea.	UNFPA Voices of Cameroon	COLLECT DATA ON GBV DISSEMINATION OF THE APPLICATION ON GENDER BASE VIOLENCE GBV POCKET GUIDE
Participation à l'atelier de renforcement des capacités des leaders des associations des jeunes/adolescents sur la protection des droits de l'homme et l'égalité des sexes y compris en période de crise et l'animation des groupes de discussion à travers l'application HELLO ADO	27 et 28 Octobre Hôtel UNITED MBANKOMO	UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et s'approprier les comportements positifs basés sur les droits et permettant d'acquérir les compétences essentielles afin d'assurer aux jeunes/Adolescents (es), des environnements communautaires, sûrs, sains et inclusifs ; - Identifier et développer les

			<p>compétences psychosociales de protection des droits de l'homme et l'égalité des sexes, y compris en période de crise ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur l'application « Hello Ado » et renforcer sa promotion à travers une campagne de promotion digitale d'Hello Ado et de ses thématiques en direction de sa cible.
Organisation d'un focus group discussion avec les femmes déplacées internes des arrondissements de Manjo et Mélong	31 octobre Service social de Manjo et domicile privé à Mélong	VOICES OF CAMEROON and UNFPA	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter les données sur les VBG sur le terrain des femmes vivant dans les différents coins des deux arrondissements.
NOVEMBRE 2022			
Célébration des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles	Manjo Salle des fêtes 30 Novembre	OIM/UNESCO/PBF	<ul style="list-style-type: none"> - Causeries éducatives avec 80 IDP et 20 populations hôtes avec distribution des denrées alimentaires
DECEMBRE 2022			
Séminaire atelier UNESCO sur les enfants vivants avec le VIH	8-9 Décembre DOUALA	UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> - Astuces pour faciliter la communication parents enfants et enfants parents - Comment faire pour parler avec ceux qui ne s'ouvrent pas facilement ; - Les principes d'une communication efficace - Présentation de l'application Hello Ado
Atelier de formation à la création des contenus et à la modération Projet HELLO ADO UNESCO	JEUDI 15 DECEMBRE 13H-17H EN LIGNE	RAES (ONG SENEGALAISE BASEE A DAKAR) UNESCO/ Bureau YAOUNDE UNAIDS Sweden SVERIGE	<p>renforcer les capacités des jeunes sur la création de contenus pour le digital, la communication interpersonnelle et la modération afin qu'ils puissent créer du contenu, modérer des groupes de tchat et d'assurer la promotion de l'application.</p> <p>Comprendre l'environnement digital, l'usage d'internet et des réseaux sociaux</p> <p>OS2: Comprendre les principes de la création de contenu de</p>

			<p>sensibilisation</p> <p>OS3: Créer du contenu pour le digital</p> <p>OS4: renforcer les attitudes et les aptitudes des jeunes pour interagir positivement avec les autres sans discrimination</p> <p>OS5: modérer du contenu sur internet</p>
<p>Atelier de formation sur la PEAS (Prévention contre exploitation et abus sexuel)</p>	<p>Hôtel la Falaise BONANJO DOUALA</p> <p>22 Décembre</p>	<p>OCHA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas AFRIDA - Démystifier les relations en situation de déséquilibre de pouvoir - Les 6 principes IASC



DEUXIEME PARTIE

Nos interventions seraient vaines si elles ne produisaient aucune transformation sociale. C'est dans cette deuxième partie que nous porterons un regard critique sur notre travail, toute chose qui nous permet d'analyser et de jeter plus de lumière sur toutes les actions menées.

Cette partie est organisée autour de trois points qui sont : les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les constats et les nouveaux défis.

2.1- LES RESULTATS OBTENUS

Les résultats obtenus au cours de l'année 2022 sont structurés autour des certains éléments :

2.1.1 : Un nombre de plus en plus important et diversifié de la cible : les statistiques :

Au fil du temps, le nombre de nos cibles ne cesse de se diversifier tel que le prouve le nombre de personnes touchées pendant nos interventions.

RECAPITULATIF DES ACTIVITES ORGANISEES ET DES PERSONNES TOUCHEES

N°	ACTIVITES ORGANISEES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES
1	56 ^{ème} édition de la fête de la jeunesse	4217
2	Journée de l'hygiène menstruelle	2050
3	Journée de l'enfant africain	100
4	Mois camerounais du SIDA	26 320
5	Sensibilisation sur le choléra	5172
6	Journée internationale de la fille	300
7	Journée du handicap	15
8	Activités pour le 08 mars	500
9	Journée de la veuve	100
10	16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles	300
TOTAL		39 074

ACTIVITES D'ECOUTE

MOTIF	NOMBRE	APPEL	MESSAGE WHATSAPP	MESSAGE SMS
VBG toutes	200	40	150	10

catégories confondues				
Questions sur la santé sexuelle	300	180	100	20
Demande de conseils et d'orientation diverses	150	50	50	50

Ces chiffres ont beaucoup baissé par rapport à l'année 2021. L'impunité des bourreaux qui règne en maître, les arrangements entre les familles des bourreaux et des familles des victimes ainsi que le manque d'un suivi réel empêchent les victimes de briser le silence.

Les VBG font partie intégrantes de nos vies et existent dans tous nos milieux de vie, qu'il soit professionnel, familial, voisinage, scolaire, église, etc. Un travail de sensibilisation fondamental doit être fait. Nous vivons dans un contexte où toutes les valeurs sont reconnues aux épouses et très peu aux veuves, aux femmes célibataires et aux jeunes filles. Le regard de la société doit changer sur les questions de violence et les obstacles à l'égalité doivent être levés du moins pour ceux qui peuvent l'être.

Au départ, nous nous devons de sensibiliser les femmes sur leurs droits fondamentaux notamment : les droits inaliénables, extrapatrimoniaux, ces droits qui sont intransmissibles, qui ne se perdent pas malgré leur non usage, afin de redonner à la femme, le sens et le goût de son être et de sa personne.

En outre, nous devons surtout travailler sur l'autonomisation financière de la femme et lui apprendre à prendre les décisions qui la concernent. Toutes les actions à mener sont envers elle et non contre elle. Notre travail est un travail d'écoute et surtout d'orientation. C'est la femme qui est au centre de sa vie et pas quelqu'une d'autre.

Par ailleurs, les défenseuses des droits de femmes doivent s'armer ou être armées face aux éventuels préjugés de la société.

2.1.2 - Bon accueil des institutions :

Les lycées, collèges, centres de formation professionnelle, les écoles primaires, ainsi que les universités et autres grandes écoles de formation, les églises et les mosquées, ouvrent de plus en plus leurs portes au staff d'AFE. Ce qui n'a pas toujours été le cas. Les autres associations n'atteignent pas les mêmes résultats que nous à cause des blocages sur le terrain. La stratégie d'AFE de travailler avec le MINJEC et le MINPROFF est la meilleure, car ces institutions font un travail d'éclaireurs sur le terrain, et balisent ainsi la voie de l'Association. Ceci montre que les pouvoirs publics et la société sont sensibles à la cause que nous défendons au regard de son bien-fondé.

2.1.3- Collaboration améliorée avec les pouvoirs publics

Les services déconcentrés de l'état, particulièrement ceux qui sont dans le domaine d'expertise d'AFE collaborent de plus en plus avec eux: **MINJEC, MINSANTE,**

MINPROFF, MINESEC et MINEFOP ainsi que les entités Onusiennes : OIM, UNESCO, UNFPA.

Cette collaboration bien qu'insuffisante, apporte plus de crédibilité à nos actions en même temps qu'elle nous ouvre plus de portes. En effet, n'eût été l'intervention de certains sectoriels au niveau des collèges, nous n'y aurions jamais accès.

2.1.4- Un gain de plus en plus accru pour les questions touchant à la sexualité :

De plus en plus dans les écoles et les établissements, les séances de sensibilisation sur la santé de la reproduction sont assez courues par les élèves, preuve de l'intérêt porté à la question. La baisse du nombre des appels est due à la facilité qu'offre Whatsapp. C'est une preuve que l'intérêt des causeries éducatives va grandissant auprès des jeunes.

Les questions portant sur des problèmes de santé génésique sont de plus en plus récurrentes. Les rencontres pour le « counselling » les questions posées via SMS ou Whatsapp nous montrent que le manque d'information en matière de santé de la reproduction est vraiment criard. Tout est occasion pour nous de rappeler aux jeunes que le lieu où ils doivent aller par excellence reste les formations sanitaires. On ne peut pas, rien qu'à la description des pertes blanches, des démangeaisons, des préservatifs restés dans le vagin, des saignements intermittents pendant les règles etc., poser un diagnostic. Il faut consulter et faire des prélèvements urétraux, vaginaux et/ou sanguins. Malheureusement, les formations hospitalières n'ont pas d'accueil spécifique pour les jeunes. Ils ont peur d'être jugés. Plusieurs jeunes filles et garçons déjà en activité sexuelle affirment n'avoir jamais pu effectuer un prélèvement vaginal, urétral ou sanguin.

2.2- DIFFICULTES RENCONTREES

L'année 2022 a aussi connu son lot de difficultés, qui se situent à plusieurs niveaux :

2.2.1- Prise en charge des prestations notamment des formations :

Bien de personnes aimeraient se former dans nos domaines d'expertise notamment l'éducation à la sexualité dans la famille, le dialogue avec les enfants, la gestion des conflits, les droits des femmes et des enfants, les violences basées sur le genre, le travail de résilience, mais ne veulent ou ne peuvent pas supporter les charges liées.

2.2.2-Difficulté à stabiliser le personnel :

Le manque de ressources humaines disponibles et qualifiées est une de nos grandes difficultés : certains animateurs acceptent d'être formés malgré notre modique contribution, mais ne se mettent pas suffisamment à la disposition de l'association. Certains manquent de temps, d'autres sont étudiants, mais au fond, il y a un manque de motivation financière.

2.2.3-Manque de ressources financières

La difficulté réelle reste et demeure le problème de transport. Se déplacer dans la ville est un véritable parcours du combattant. Pour gagner en temps et arriver à l'heure, nous prenons des motos avec tous les risques que cela comporte. Cette situation fragilise notre matériel de travail et nous sommes obligés de le renouveler à chaque fois. Comment protéger les boîtes à images et le vidéoprojecteur sur une moto ? En outre, le milieu de travail est très changeant, et varie d'un lieu à un autre. Parfois, il faut aller dans plusieurs salles de classe pour un même discours, ou bien il n'y a pas d'électricité ; il y a toujours une raison qui nous empêche d'atteindre nos objectifs.

2.2.4-La prévalence des préjugés

Les problèmes de stéréotypes, de mentalité difficile à changer reste aussi une très grande difficulté dans notre travail ; les habitudes ont la peau dure, c'est vrai. Notre défi reste de susciter en l'enfant ou aux jeunes que nous formons, un esprit critique.

2.2.5-Faible sensibilité des entreprises

Tout comme l'année dernière et les années précédentes, nous n'arrivons pas toujours à intéresser les entreprises citoyennes à se rallier à la cause qui nous intéresse tant, à savoir l'éducation sexuelle des jeunes. Pourtant de plus en plus, de nombreuses entreprises, dans leur élan citoyen viennent en appui à certaines organisations.

2.2.6-Les questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle en milieu scolaire

Les problèmes d'homosexualité et de drogue en milieu scolaire continuent de se poser à nous, mais nous manquons vraiment d'expérience en la matière et ne savons ni vers qui, ni comment orienter les jeunes à mieux se pourvoir. Un réel besoin en formation s'impose pour les membres de notre association. La drogue fait elle aussi des ravages en milieu scolaire et le problème se pose vraiment avec acuité. Nous devons prendre le taureau par les cornes, car le taux de vandalisme, d'agression entre élèves et enseignants, entre élèves et élèves va de plus en plus grandissant.

2.2.7-Difficulté de publication et de diffusion

Notre journal « ma sexualité j'en parle » n'a plus paru depuis l'année 2017 comme escompté pour défaut de financement ;

- Certains problèmes qui nous sont posés ne font pas toujours partie de notre champ d'action ;
- Pour certaines institutions partenaires et/ou usagers, nous devons ajouter d'autres aspects dans nos activités telle la protection des personnes âgées, l'environnement, le changement climatique, etc. Chacun se rend compte que ce qui est enseigné est différent de ce qui est vécu. Comment trouver les mots pour expliquer les changements climatiques aux plus jeunes ou aux femmes rurales qui voient les plastiques envahir leur environnement, et les arbres qui sont coupés sans reboisement ;
- S'agissant des enfants porteurs de handicap mental, le besoin qui s'impose c'est la création d'un lieu où les parents peuvent venir apprendre à travailler avec leurs enfants malades, afin qu'il n'y ait pas de rupture dans la chaîne de transmission de savoir : ainsi le parent prend le relai de l'enseignant quand l'enfant est en famille ;
- Par ailleurs, les partenariats entre OSC ne sont pas toujours équitables car plusieurs ne veulent pas participer financièrement en raison de leurs propres ressources qui sont parfois inexistantes ;
- La collaboration avec les Ministères reste aussi très mitigée, car les délégations se plaignent toujours du manque du budget et ne participent pas financièrement aux activités.
- Enfin, nos activités ne sont pas tellement médiatisées par les journaux de la presse écrite, les télévisions parce qu'il faut payer ; ce qui devient difficile quand on n'a pas de partenaires financiers;
- Difficulté pour obtenir les fonds de l'Union Africaine, pourtant une convention a été signée entre l'UA et l'AFE depuis le 27 mars 2019, portant sur le budget sensible au genre : nous espérons que 2023 sera l'aboutissement de notre patience ;

- Difficulté à trouver un appui pour éditer le guide des filles violées écrit en anglais et en français.

2.3- LES CONSTATS ET NOUVEAUX DEFIS

Nous avons deux défis à relever : ceux liés à l'environnement socioculturel et politique et ceux liés au fonctionnement de l'organisation.

2.3.1-Défis liés au contexte socioculturel et politique

2.3.1.1- L'autonomisation des femmes : les femmes contribuent aussi à la survie économique de leur communauté et à la croissance de leur pays par l'accomplissement d'emplois et d'activités dans des secteurs peu valorisés (travaux domestiques, économie informelle...). Malgré tout ceci, elles restent toujours pauvres, et sont généralement privées d'accès au patrimoine, au crédit et à toute forme d'assurance sociale. Il faut favoriser leur autonomisation économique en levant toutes les barrières et autres pesanteurs traditionnelles et culturelles qui continuent à la maintenir au grade d'être inférieur. L'impact social de cette autonomisation doit améliorer les conditions de vie de la famille et pourrait même exercer une influence sur leur pouvoir de décision tant au niveau de la famille, de la communauté que du pays. L'autonomie peut aussi permettre aux femmes de rééquilibrer les relations entre les hommes et les femmes.

Il en est de même de la femme rurale qui malgré tous les efforts fournis pour nourrir les populations des grandes villes, sa voix n'est toujours pas prise en compte.

2.3.1.2- L'éducation : Eduquer, c'est libérer la parole et la pensée des populations. L'éducation permet l'expression d'interrogations légitimes, la liberté de penser, le respect des valeurs personnelles et l'épanouissement dans la relation à l'autre. C'est la raison pour laquelle on doit éduquer tout le monde et surtout la jeune fille. Pour plus de justice, on gagnerait à donner aux filles les moyens d'accéder à l'éducation et de relever les taux d'alphabétisation des femmes. L'éducation est aussi le moyen d'accroître la participation des femmes dans la population active et renforcer les politiques en matière d'emploi en faveur des femmes, d'améliorer l'accès des femmes au crédit. Enfin, il faut promouvoir les droits et la participation des femmes dans la vie politique sans oublier d'élargir les programmes sur la santé reproductive, ainsi que les politiques d'aide à la famille.

2.3.1.3- Les discriminations liées au sexe : les filles sont largement plus nombreuses que les garçons dans le primaire et le secondaire. Mais on les retrouve difficilement au supérieur et rarement dans les séries scientifiques. On les encourage à s'inscrire dans les séries littéraires, en vue de favoriser rapidement leur insertion dans la vie sociale. Les femmes ont beaucoup de mal à se faire recruter du fait de leur futur maternité, et il arrive qu'on leur fasse signer des engagements pour s'abstenir de faire des enfants avant une certaine période. Parce que la femme est appelée qu'on le veule ou pas à fonder une famille, il faudrait : renforcer les programmes de nutrition, de prévention des maladies et de santé maternelle ; améliorer l'éducation et les connaissances de base des femmes et des jeunes filles et enfin, accroître l'accès des femmes au crédit et aux opportunités économiques.

2.3.1.4- L'accès aux soins de santé : le taux de mortalité infantile et materno juvénile reste encore élevé dans notre pays. Une politique de sensibilisation et d'encouragement des femmes en âge de procréer, à fréquenter les formations sanitaires s'impose. L'Etat

camerounais gagnerait par des subventions, à renforcer les capacités des centres médicaux privés pour un meilleur suivi des femmes. La santé maternelle reste un véritable défi, car il va falloir non seulement lutter contre l'ignorance, mais aussi intégrer les hommes qui se sentent parfois mis à l'écart du processus du suivi des visites prénatales. Les habitudes ont la peau dure, c'est vrai, mais nous devons nous rendre à l'évidence. Les hommes ont une part importante à jouer dans la formation d'un enfant, dans son éducation et dans la vie de famille.

2.4-Défis liés au travail d'AFE

2.4.1-Le fonctionnement de l'organisation

L'AFE fonctionne depuis l'année 2018 sans subvention ; la volonté seule ne suffit pas. Nous avons besoin des moyens aussi bien matériels qu'humains. Le manque de ces ressources principales ne nous permet pas de donner le meilleur de nous-mêmes. Les cotisations des membres et les aides sporadiques reçus des amis et autres bienfaiteurs ne peuvent pas nous permettre de véritablement décoller. Nous avons donc besoin des partenaires institutionnels et autres entreprises citoyennes qui peuvent nous aider à atteindre notre plein potentiel.

2.4.2-Le renforcement des capacités

Au rang de nos soucis majeur, la problématique du renforcement des capacités figure en bonne place. En effet, Les choses changent très vite et les vérités d'hier sont devenues les mensonges d'aujourd'hui. Le personnel d'AFE a besoin que ses connaissances soient mises à jour afin de faire face aux multiples questions que les jeunes posent pendant les sensibilisations et qui sont vraiment pertinentes. Nos besoins en formation sont grands. Nous espérons pouvoir compter sur vous dans le but d'améliorer nos performances sur le terrain.

2.4.3-L'absence des « safe space » pour les personnes violentées et abusées, les victimes de violences basées sur le genre ; il y a aussi un manque de référencement malgré les essais de création de réseaux qui nous laissent toujours sur notre faim par manque de financement, de coordination, de suivi etc. Comment lutter contre les VBG quand ces préalables ne sont pas acquis ?

2.4.4- L'impunité des bourreaux à cause du système judiciaire pas accessible à tous et le silence qui continue à sévir parmi les victimes. On gagnerait dans cette lutte, à mettre l'Etat devant ses responsabilités, en rappelant le rôle du Procureur de la République qui est selon ses missions l'avocat de la société. Il peut saisir les nombreuses opportunités et poursuivre les personnes ayant commis les infractions, même s'ils sont les époux. A ce moment, on cherche à protéger la société des infractions commises.

2.4.5- Le travail de résilience qui n'est pas fait auprès de nombreuses victimes par manque de ressources, ce qui fait que les victimes ont du mal à devenir résiliente et ne peuvent non plus être des agents de changement.

2.4.6- Mise en relief des perspectives

- ✓ Nous travaillons dans la recherche des opportunités de renforcement des capacités des membres et des volontaires pour répondre aux nouveaux défis ;
- ✓ Mettre un accent dans la recherche des partenaires à même de soutenir nos activités dans la durée (au moins sur un an) et même plus pourquoi pas ?
- ✓ Réfléchir sur les dispositifs des services sanitaires sensibles aux jeunes dans le contexte camerounais particulièrement en matière de santé sexuelle et de reproduction ;
- ✓ Contribuer à une meilleure intégration de l'éducation à la sexualité dans les programmes scolaires au Cameroun par l'organisation d'un colloque à ce sujet.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022